

Rapport de la
SIXIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO
POUR L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT

Kuala Lumpur, Fédération de Malaisie, 15-29 septembre 1962



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

RAPPORT

de la

SIXIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO

pour

L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

Kuala Lumpur, Malaisie

15-29 septembre 1962

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, Italie

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. <u>INTRODUCTION</u>	1
 <u>LE TRAVAIL DE LA FAO EN ASIE ET EN EXTREME-ORIENT ET LA SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE</u>	
II. <u>TENDANCES ET OBJECTIFS DES TRAVAUX DE LA FAO EN ASIE ET EN EXTREME-ORIENT - Exposé du Directeur-général</u>	3
III. <u>EXAMEN DE LA SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION</u>	9
 <u>QUESTIONS DE POLITIQUE GENERALE QUE POSE LE DEVELOPPEMENT DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION</u>	
IV. <u>PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LA REGION</u>	16
a) Incidences des plans nationaux actuels sur les questions de produits, compte tenu des perspectives mondiales et, plus particulièrement, de problèmes commerciaux et de l'expansion économique de la région	16
b) Autres grands problèmes liés à la planification agricole	21
c) Problèmes statistiques de la planification	26
d) Utilisation efficace de l'aide extérieure	26
V. <u>LA CAMPAGNE MONDIALE CONTRE LA FAIM DANS SES RAPPORTS AVEC LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET LE CONGRES MONDIAL DE L'ALIMENTATION</u>	30
VI. <u>ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION DE LEGUMINEUSES A GRAINES ET DE LEGUMES EN VUE DE L'AMELIORATION DES REGIMES ALIMENTAIRES</u>	33
VII. <u>CONTRIBUTION DES PLANS DE MISE EN VALEUR DES TERRES ET DES EAUX A L'ACCELERATION DU PROGRES ECONOMIQUE</u>	35
VIII. <u>LE ROLE DU CREDIT CONTROLE DANS LES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT RURAL</u>	37
IX. <u>DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES ANIMALES DANS LA REGION</u>	38
 <u>ACTIVITES DE LA FAO EN ASIE ET EN EXTREME-ORIENT QUI NE SONT PAS TRAITÉES SOUS D'AUTRES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR ET QUI APPELLENT DES INSTRUCTIONS DE LA CONFERENCE OU UNE ACTION DES GOUVERNEMENTS</u>	
X. <u>RAPPORT SUR LA SUITE DONNÉE AUX RECOMMANDATIONS DE LA CINQUIÈME CONFERENCE REGIONALE POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT</u>	41
XI. <u>RESSOURCES FORESTIERES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</u>	42

	<u>Page</u>
XII. <u>L'ORGANISATION DES RECHERCHES SUR LES PECHEES DANS SES RAPPORTS AVEC LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</u>	47
XIII. <u>RAPPORT D'ACTIVITE DE LA DIVISION MIXTE DE L'AGRICULTURE FAO/CEAEO</u>	49
XIV. <u>SERVICES D'INFORMATION AGRICOLE</u>	50
XV. <u>ORGANISATION DU TRAVAIL DE LA FAO DANS LA REGION</u>	51
XVI. <u>PROBLEMES DE POLITIQUES DECOULANT DES RAPPORTS DE DIVERSES REUNIONS ET ENQUETES</u>	53
a) Huitième session de la Commission internationale du riz (CIR)	53
b) Première session du Groupe de travail régional de la gestion des exploitations	53
c) Cinquième et sixième sessions du Sous-comité consultatif du CP des problèmes économiques du riz	54
d) Groupe FAO de la noix de coco et des produits dérivés	54
e) Réunion internationale de la FAO sur la farine de poisson et Conférence internationale de la FAO sur le rôle du poisson dans l'alimentation humaine	54
f) Séminaire sur la législation alimentaire	54
 <u>AUTRES QUESTIONS</u>	
XVII. <u>ORIENTATION FUTURE DES TRAVAUX DE LA FAO DANS LA REGION</u>	56
<u>ANNEXE I</u> <u>LISTE DES PARTICIPANTS</u>	59
<u>ANNEXE II</u> <u>ORDRE DU JOUR</u>	68
<u>ANNEXE III</u> <u>DOCUMENTS DE TRAVAIL</u>	70
<u>ANNEXE IV</u> <u>RECOMMANDATIONS ADRESSEES AUX ETATS MEMBRES ET A LA FAO</u>	72

I. INTRODUCTION

1. La sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient s'est tenue du 15 au 29 septembre 1962 à Kuala Lumpur (Fédération de Malaisie). Etaient représentés les Etats Membres suivants:

Australie	Laos
Birmanie	Malaisie
Ceylan	Nouvelle-Zélande
Corée	Pakistan
Etats-Unis d'Amérique	Pays-Bas
France	Philippines
Inde	Royaume-Uni
Indonésie	Thaïlande
Japon	Viet-Nam

2. Les organisations suivantes étaient représentées:

Nations Unies
Bureau d'Assistance technique des Nations Unies
Fonds spécial des Nations Unies
Organisation des Nations Unies pour l'Education,
la Science et la Culture
Organisation Mondiale de la Santé

et l'organisation suivante était représentée par un observateur:

Fédération mondiale des anciens combattants

3. L'on trouvera à l'Annexe I la liste complète des participants.

4. En ouvrant la Conférence, le Directeur général a adressé ses vifs remerciements au Gouvernement de la Malaisie pour les excellentes installations mises à la disposition de la Conférence. Il a rappelé que le Gouvernement malais avait réussi, en rassemblant des populations de culture, de race et de religion différentes, à former une nouvelle nation qui s'est illustrée par son esprit de tolérance et son sens de l'hospitalité. La Malaisie dispose d'abondantes ressources naturelles et bien que le niveau de vie y soit supérieur à celui de beaucoup de ses voisins, ce pays a en commun avec eux un certain nombre de problèmes alimentaires et agricoles, dont les plus graves sont la malnutrition chronique, la faible productivité et le commerce des produits tropicaux.

5. En souhaitant la bienvenue aux délégués, Son Excellence Tunku Abdul Rahman, Premier Ministre de la Fédération de Malaisie, qui inaugurait la Conférence, a souligné que, partisan convaincu des activités des institutions des Nations Unies, le Gouvernement de la Malaisie était particulièrement fier d'accueillir la sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Il a rappelé aux délégués les nobles objectifs de la FAO, qui cherche à relever le niveau nutritionnel et le niveau de vie des populations rurales du monde entier en améliorant la production agricole et la distribution des denrées alimentaires. Il a ensuite mentionné quelques mesures prises par son gouvernement pour atteindre des objectifs analogues en ce qui concerne la population de la Malaisie. A son avis, si l'on veut accroître la production pour assurer, dans la région, les besoins d'une population en constante augmentation, il est indispensable de stabiliser les cours des produits, de diversifier l'agriculture et de pratiquer pour les denrées alimentaires des prix équitables à la production et à la consommation. Dans un monde en évolution rapide, les pays doivent collaborer à l'amélioration de la condition humaine, et il est fermement convaincu que la FAO s'est révélée un instrument international des plus utiles pour faire collaborer

les hommes et les pays. En concluant, le Premier Ministre s'est félicité des heureux résultats obtenus en vue de la création d'une Fédération de la grande Malaisie qui permettrait à son gouvernement de contribuer davantage au progrès économique et social de la région.

6. Au nom de la FAO et des délégués présents, M. Ahsan-ud-Din, représentant régional de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient, a vivement remercié le Premier Ministre de son chaleureux accueil. Il a évoqué les ressources agricoles et minérales de la Malaisie en rappelant les possibilités offertes par la science et la technologie modernes pour une exploitation plus efficace de ces ressources, en particulier celles des forêts et de la pêche. Il a fait observer que la FAO pouvait prêter son concours au Gouvernement de la Malaisie pour l'aider à atteindre de tels objectifs.

7. A la suite de la cérémonie d'ouverture, Son Excellence Abdul Aziz bin Ishak, Ministre de l'Agriculture et des Coopératives de la Fédération de Malaisie, a été élu à l'unanimité Président de la Conférence. Les chefs de toutes les autres délégations ont été élus Vice-Présidents.

8. Le Président a remercié les délégués du grand honneur qu'ils lui ont fait ainsi qu'à son pays. Il a souligné l'importance des conférences régionales de la FAO qui non seulement offrent l'occasion d'un échange d'idées sur les mesures relatives au développement agricole et économique, mais qui servent également à mettre en lumière la très grande insuffisance de la production de denrées alimentaires par rapport aux besoins notamment dans les pays en voie de développement. Tout en soulignant la nécessité d'intensifier les efforts pour accroître la production alimentaire, il a réclamé un traitement équitable pour l'agriculteur qui, aux prises avec des difficultés énormes, apporte cependant une grande contribution à l'économie nationale. Il a fait l'éloge de la politique suivie par la FAO, sous la direction de M. B.R. Sen, ainsi que du rôle actif et dynamique qu'elle joue pour améliorer le bien-être économique et social de toutes les populations du monde. La Campagne mondiale contre la faim et le Programme alimentaire mondial constituent, à son avis, deux mesures concrètes dans la bonne voie.

9. La Conférence a commencé ses travaux en adoptant l'Ordre du jour qui figure à l'Annexe II.

10. L'on trouvera à l'Annexe III du rapport la liste des documents de travail soumis à la Conférence.

LE TRAVAIL DE LA FAO EN ASIE ET EN EXTREME-ORIENT
ET LA SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

II. TENDANCES ET OBJECTIFS DES TRAVAUX DE LA FAO
EN ASIE ET EN EXTREME-ORIENT

Exposé du Directeur général

11. Le Directeur général a fait remarquer que la Conférence se réunissait à un moment où le monde entier commençait à mieux prendre conscience des problèmes des pays en voie de développement et du besoin de les résoudre avec hardiesse et réalisme. Chacun des délégués a donc la lourde tâche de trouver les moyens de nourrir, de loger et de vêtir convenablement une population qui augmente rapidement et de lui assurer un niveau de vie acceptable.

Situation agricole

12. Le Directeur général a fait observer que les gouvernements de la région se sont, sans cesse, efforcés d'améliorer la productivité agricole, et qu'ils ont obtenu des résultats notables. La production agricole a augmenté d'environ 3 pour cent en moyenne par an. Au cours de la campagne 1960/61, où les conditions atmosphériques ont été propices, la production a atteint un nouveau chiffre record pour la région. Le temps a été moins favorable en 1961/62 et il a fallu se contenter de maintenir la production à peu près au niveau de l'année précédente.

Production alimentaire

13. Du point de vue de la production alimentaire, l'accroissement annuel a été, en moyenne, supérieur d'un pour cent à celui de la population. Toutefois, la situation n'est guère satisfaisante, si l'on considère les niveaux de consommation alimentaire. Certes, le régime alimentaire de plusieurs millions d'habitants de cette région s'est sensiblement amélioré du point de vue de la teneur en calories, mais la consommation alimentaire de l'homme moyen reste très inadéquate du point de vue de la qualité, et la malnutrition est encore largement répandue. De toute évidence, malgré les progrès louables réalisés, il faut intensifier beaucoup les efforts pour assurer des niveaux de consommation alimentaire satisfaisants à tous les habitants de la région.

Perspectives commerciales

14. La région a continué d'exporter des produits agricoles en plus grande quantité. L'augmentation de volume des exportations a souvent été annulée par la baisse des prix, avec toutefois des différences selon les produits. Bien que le volume total des exportations agricoles de la région ait augmenté de 7 pour cent environ entre 1951 et 1961, les recettes en devises ont en fait diminué. Exprimées en pouvoir d'achat de produits manufacturés, dont les prix ont augmenté, les exportations accrues de 1961 ne permettent d'acheter que 10 pour cent de moins qu'en 1959. Il en est naturellement résulté de graves répercussions sur les programmes de développement économique, pour l'exécution desquels il est généralement difficile de trouver des devises. Cette situation ne semble malheureusement pas devoir s'améliorer en 1962.

Importations comparées aux exportations

15. Le Directeur général a souligné un fait nouveau de grande importance qui s'est produit depuis la dernière Conférence: l'évolution intervenue dans la région, qui cessant d'être exportatrice nette de produits agricoles, est devenue une petite importatrice nette. Les pays de la région exportateurs de denrées alimentaires ont beaucoup accru leurs livraisons depuis la guerre, mais les importations de produits alimentaires, faites parfois à des conditions spéciales et provenant de pays situés

hors de la région ont elles aussi progressé plus rapidement. Les importations de matières premières agricoles ont également augmenté en raison du développement de l'industrialisation dans la région, et les pays de la région ont absorbé en 1960 environ un quart des importations mondiales de ces produits.

Le secteur agricole et le développement économique

16. Après avoir exposé les tendances récentes de la production agricole, de la consommation alimentaire et des échanges, le Directeur général est passé à l'examen de ces tendances en fonction des populations considérées. La région, non compris la Chine continentale, compte environ 910 millions d'habitants dont quelque 70 pour cent vivent de la terre. Il est donc évident que l'agriculture constitue la clé du problème du développement économique des pays de la région et c'est là un fait dont il faut toujours tenir compte. Il en est de même pour les habitants de l'Océanie qui sont plus de 16 millions et qui eux aussi tirent leur subsistance surtout de l'agriculture.

Population et alimentation

17. Le Directeur général a mentionné une étude récente d'où il ressort que 10 à 15 pour cent de la population mondiale, soit 300 à 500 millions d'individus, souffre effectivement de la faim, c'est-à-dire est insuffisamment nourrie, tandis que la malnutrition ou les carences alimentaires atteignent un milliard d'autres individus. Comme le taux de l'accroissement démographique a été élevé dans les régions en voie de développement au cours des 10 dernières années (entre 2 et 2,5 pour cent l'an) qu'il semble devoir s'accélérer encore pendant les dix prochaines années (2,5 à 3 pour cent), il se peut fort bien que la population ait doublé en Afrique, triplé en Amérique latine et augmenté de 150 pour cent en Extrême-Orient et au Proche-Orient à la fin du siècle. Avec un tel taux d'accroissement démographique, il faudrait que les disponibilités alimentaires aient doublé vers l'an 2 000 uniquement pour maintenir les niveaux de nutrition actuels qui sont inadéquats. Dans beaucoup de régions moins développées, elles devraient même tripler pour ne permettre qu'une amélioration modeste de la situation.

18. L'ampleur et la gravité du problème appellent donc des remèdes urgents. Ou bien les pays en voie de développement s'attaquent au problème avec toutes les ressources matérielles et techniques dont ils disposent, ou bien la situation s'aggrave et atteint le stade explosif. A court terme, il faut donc gérer soigneusement les ressources disponibles et les exploiter méthodiquement.

Planification du développement

19. Le Directeur général a souligné que la planification était une condition indispensable du succès, qu'il s'agisse de l'utilisation des ressources nationales ou de l'aide étrangère. Il a constaté avec plaisir que presque tous les pays de la région avaient adopté des plans de développement de la production agricole qui font partie intégrante de leurs programmes d'expansion économique. Les plans agricoles doivent évidemment être intégrés dans les programmes de développement économique général, car les uns sont inséparables des autres. En effet l'agriculture qui fournit du travail à la plus grande partie de la population et dont on devrait tirer les ressources nécessaires pour obtenir les améliorations, doit constituer la pierre angulaire de tout le développement économique.

20. Si l'on veut obtenir un accroissement annuel de 5 pour cent du produit national brut, minimum indispensable, il faut accroître la production agricole de 4 à 4,5 pour cent l'an. Ce chiffre est certainement supérieur au taux actuel d'expansion de nombreux pays, mais il a été dépassé dans quelques-uns et il se situe largement dans le champ des possibilités de tous. Les plans agricoles établis par les pays de la région doivent tous avoir pour objectif ce taux d'accroissement qui tient compte de l'expansion démographique de la région. Le Directeur général a rappelé aux délégués que

plusieurs points de l'ordre du jour étaient consacrés à des différents aspects de la planification en raison de l'importance de celle-ci; il s'agit notamment de la collaboration indispensable des agriculteurs à l'élaboration des plans nationaux, de l'emploi des statistiques comme base de la planification, de la place à ménager aux considérations nutritionnelles dans les plans nationaux et de certaines incidences que les plans nationaux actuels ont sur les produits. Le Directeur général a souligné la grande importance que la FAO attache à la création d'un Institut asiatique de développement économique et il a donné aux délégués l'assurance que la FAO s'intéresserait activement à l'Institut quand celui-ci aura été créé.

21. Le Directeur général a souligné que l'effort de développement doit être accompli principalement à l'échelon national et prendre la forme d'un programme systématique d'utilisation des ressources disponibles, y compris l'aide multilatérale fournie par l'intermédiaire des institutions internationales. Il a cité quelques chiffres au sujet de l'aide extérieure fournie à la région durant les six dernières années au titre du PEAT, du Fonds spécial et d'autres programmes. A propos de l'importance sans cesse accrue de l'aide, il a remarqué que celle-ci semble sans nul doute bien faible au regard des besoins; toutefois ces programmes ont surtout de l'intérêt parce qu'ils servent à cristalliser les efforts déployés sur le plan national en vue du développement économique, à favoriser une mise en commun des compétences techniques et à fournir des possibilités de formation.

Campagne mondiale contre la faim

22. Le grand intérêt de la Campagne mondiale contre la faim, lancée en 1960, réside dans le fait qu'elle met fortement en lumière les problèmes de la faim, de l'alimentation et de l'agriculture dans leurs rapports avec le développement économique et social. Pour la première fois dans l'histoire, l'homme a aujourd'hui le pouvoir de supprimer la faim dans le monde, tel est le message capital que la Campagne apporte aux pays en voie de développement. Beaucoup de pays de la région ont constitué des comités de la Campagne. Le Directeur général a exprimé l'espoir que ces comités joueraient un rôle prépondérant dans la diffusion de ce message à leurs concitoyens, car ils doivent savoir que sans le soutien d'une opinion publique éclairée aucune amélioration n'est possible.

Congrès mondial de l'alimentation

23. Le Directeur général a précisé que le Congrès mondial de l'alimentation, qui aura lieu à Washington en juin 1963, c'est-à-dire au milieu de la Campagne mondiale contre la faim, était destiné à faciliter les efforts déployés pour unifier les objectifs et les méthodes entre les organismes publics et les groupements privés à l'intérieur des différents pays. Ce Congrès servira à mettre en lumière les objectifs mondiaux de la Campagne, à découvrir les lacunes dans les connaissances et à établir dans quelles directions les efforts doivent être intensifiés.

Décennie pour le développement

24. Le Directeur général a rappelé la Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies qui a décidé de faire de la période 1960-1970 une Décennie pour le développement et qui a instamment demandé aux Etats Membres d'intensifier leurs efforts en vue de réaliser une expansion économique capable de se poursuivre sans apport extérieur. Le développement agricole occupe une place fondamentale dans le concept de la Décennie pour le développement: à cet égard la principale contribution de la FAO consistera à se consacrer de plus en plus aux objectifs de la Campagne mondiale contre la faim, ce qui constitue d'ailleurs une réaffirmation des buts mêmes de l'Organisation.

Commission internationale du riz

25. En abordant les questions techniques inscrites à l'ordre du jour, le Directeur général a brièvement exposé les principales conclusions de la Commission internationale du riz et de son Groupe de travail de la mécanisation de la production qui se sont

réunis avant la Conférence. Ces réunions ont abouti, chacune de leur côté, à une importante conclusion: la nécessité d'améliorer la nutrition. Pour y parvenir, différentes méthodes vont être employées, dont l'une des plus importantes est la diversification de la production agricole. C'est donc en fonction de l'amélioration des niveaux nutritionnels qu'il convient d'examiner l'effort actuellement entrepris dans le domaine de la riziculture.

Nutrition

26. En vue d'aider les gouvernements, la FAO a uni ses efforts à ceux du FISE pour encourager la réalisation de programmes nutritionnels au moyen notamment de jardins scolaires, d'étangs de pisciculture et d'une amélioration des disponibilités en lait et en produits laitiers. Les gouvernements devront toutefois examiner la manière de tirer pleinement profit de ces programmes, à l'heure actuelle et dans l'avenir. Ils devront également veiller à ce que, du point de vue des besoins nutritionnels, la diversification de l'agriculture occupe une place importante dans tous les plans nationaux.

Pêche

27. Le développement de la pêche a beaucoup d'intérêt pour la région, où elle représente une importante source d'aliments et de nutrition pour des millions d'individus, tout en procurant un emploi rémunérateur à des dizaines de milliers de personnes. Il existe de vastes possibilités, mais seulement un petit nombre de pays les ont exploitées. Il faut utiliser avec soin et parcimonie le personnel qualifié et les moyens dont on dispose. L'on pourra faire appel à l'aide extérieure pour obtenir le personnel très qualifié et l'équipement coûteux dont on a besoin pour la prospection de vastes portions de l'océan. Une coopération internationale est indispensable et le Directeur général a instamment prié les gouvernements de rechercher le moyen de renforcer à cette fin les activités du Conseil indo-pacifique des pêches.

Forêts

28. Le Directeur général a rappelé que la dernière conférence régionale avait consacré une grande partie de ses débats à l'examen de la réorientation des politiques nationales forestières en fonction des besoins; elle s'était fondée sur les conclusions auxquelles la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique était parvenue après un examen de l'étude commune de la FAO et de la CEABO sur "les tendances et perspectives de la consommation de bois dans la région de l'Asie et du Pacifique", et elle avait également tenu compte des conclusions de la Conférence de Tokyo sur l'évolution de la pâte et du papier en Asie et en Extrême-Orient. Dans l'ensemble de la région comme dans la plupart des pays, la situation se caractérise par le faible niveau de consommation, le sous-développement de l'industrie de la pâte et du papier ainsi que des autres industries forestières, la possibilité d'un rapide développement des besoins futurs et enfin le coût élevé et croissant des importations nettes de produits forestiers, alors que de nombreuses parties de la région disposent d'importantes ressources forestières.

29. La Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique vient d'achever son examen des rapports spéciaux des pays sur les problèmes posés par les disponibilités et les besoins en bois ainsi que sur les mesures prises pour obtenir un développement rationnel des forêts et de l'industrie forestière. Toutes les études récentes ont révélé le manque de données statistiques suffisamment complètes, auquel il convient de remédier.

Engrais

30. Les engrais jouent un rôle de plus en plus grand dans l'accroissement de la production agricole en Asie et en Extrême-Orient. L'on se rend de mieux en mieux compte que l'utilisation rationnelle des engrais peut constituer un facteur important d'accroissement de la production, notamment si en même temps on introduit d'autres pratiques améliorées.

31. Au cours de la période 1951-1961, la quantité d'engrais employés, en équivalent d'éléments nutritifs, a plus que doublé dans la région, passant de 1 million de tonnes à près de 2,5 millions. La majeure partie de cette augmentation s'est produite au Japon (près de 1 100 000 tonnes soit 75% de l'augmentation totale), bien qu'un petit nombre d'autres pays, en particulier l'Inde (225 000 tonnes), le Pakistan (90 000 tonnes) et la Chine Taiwan (65 000 tonnes), aient aussi accru beaucoup leur consommation.

32. Le Directeur général a souligné que si l'on voulait assurer la réussite des efforts d'investissement il était indispensable d'avoir des organismes forts, actifs et tournés vers le progrès, en particulier des instituts de recherche et de formation. Ces instituts devront être créés là où il n'en existe pas, renforcés là où il y en a, et encouragés de toutes les manières pour assurer le développement de l'agriculture.

Réforme agraire et formation

33. Le Directeur général a rappelé que la Conférence de la FAO l'avait chargé, à sa dixième session en 1959, de créer un Institut régional de recherche et de formation agraires dans la région. A cette époque, comme à la dernière Conférence régionale de 1960, la création de l'Institut avait rencontré l'assentiment unanime et plusieurs gouvernements avaient offert de l'accueillir sur leur territoire. Après un minutieux examen, il a décidé d'accepter l'offre du Gouvernement de la Fédération de Malaisie et la FAO a participé à l'établissement d'une demande au Fonds spécial des Nations Unies. Le Conseil économique et social a très favorablement accueilli, à sa récente session, les programmes de réforme agraire et en particulier la création d'instituts de recherche et de formation agraires du type préconisé par la FAO, aussi le Directeur général pense-t-il qu'il faut y voir un encouragement à la création de l'institut envisagé pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

Crédit agricole

34. Le Directeur général a rappelé que le crédit agricole était une nécessité pour les petits exploitants de la région. Certains pays ont déjà effectué des enquêtes approfondies dans ce domaine tandis que d'autres envisagent d'en entreprendre avec l'aide de la récente publication de la FAO intitulée "Méthodologie des enquêtes sur le crédit agricole". Il a souligné la nécessité d'élaborer un système rationnel de crédits aux petits exploitants, si l'on veut accroître la production agricole. Les coopératives se sont révélées fort utiles à cet égard et devraient pouvoir être largement utilisées, mais il conviendrait en même temps de s'assurer que le personnel employé a reçu une formation satisfaisante. La FAO organise en 1963 un centre régional sur les établissements de crédit agricole.

Programme alimentaire mondial

35. Le Directeur général a brièvement informé les délégués des résultats de la Conférence des contributions au Programme alimentaire mondial à laquelle il a assisté à New York. Les Etats Membres se sont engagés à fournir des fonds et des produits pour l'exécution de ce programme expérimental de 100 millions de dollars entrepris sous les auspices des Nations Unies et de la FAO; l'opinion publique des pays donateurs apporte un soutien manifeste au Programme alimentaire mondial. Il n'existe en réalité aucun véritable excédent de denrées alimentaires dans le monde, et le Directeur général pense que ce programme s'élargira à mesure que l'expérience précisera le rôle qu'il pourra jouer dans le développement économique et social. C'est aux gouvernements qu'il appartient d'examiner le mode de collaboration au programme mondial alimentaire lors de l'utilisation, entre autres choses, de denrées alimentaires pour faciliter le développement économique et social, dans le cas notamment des projets de développement rural utilisant une grande main-d'oeuvre.

Tâches futures

36. Le Directeur général a conclu en rappelant aux délégués que les plans et les efforts visant à accroître les disponibilités alimentaires doivent tenir compte du fait qu'avec l'accroissement démographique actuel la région d'Asie et d'Extrême-Orient comptera à elle seule, vers l'an 2 000, plus d'individus qu'il n'en existe aujourd'hui dans le monde tout entier. Ainsi peut-on mesurer l'immensité de la tâche qui attend les pays. Les Etats Membres n'ont pas le droit de faillir à cette tâche, qui consistera à tirer la quintessence de la terre et des mers, de façon à libérer de la faim et du besoin une population qui va croissant.

III. EXAMEN DE LA SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION

37. La Conférence a examiné la situation actuelle et les perspectives de l'alimentation et de l'agriculture dans la région telles qu'elles ressortent de l'analyse générale effectuée par le Secrétariat de la FAO (Doc. FERC 62/2) et des renseignements plus détaillés fournis par les délégués sur chaque pays. Cet examen a montré que l'on s'efforce, avec détermination, de développer les ressources agricoles de la région; mais il est nécessaire d'accélérer les progrès afin d'obtenir les denrées alimentaires dont a besoin plus que jamais une population en rapide expansion et d'améliorer l'état nutritionnel insatisfaisant de la majorité des habitants de la région. Il a, en général, été admis que la meilleure méthode consiste à coordonner le développement agricole dans le cadre des plans économiques d'ensemble.

Production agricole

38. La production agricole de la région ^{1/} a continué de s'accroître sensiblement depuis la dernière conférence régionale. Des augmentations appréciables ont été réalisées au cours de la campagne 1960/61, mais en 1961/62 il n'a guère été réalisé de nouveaux progrès pour l'ensemble de la région, les conditions atmosphériques ayant été moins favorables. C'est surtout la production de céréales, de sucre et d'oléagineux qui augmente; en revanche celle des aliments à base de protéines animales ne paraît pas suivre l'accroissement démographique, ce qui a suscité quelque inquiétude. Dans la région, la production de riz a pu légèrement fléchir en 1961/62, mais celle de blé a continué d'augmenter. Les délégués de la Corée, du Pakistan et des Philippines ont signalé que leurs pays avaient fait une récolte de céréales sans précédent; en Thaïlande, la récolte de riz a été supérieure à la moyenne, mais en Birmanie, au Japon et au Viet-Nam elle a été inférieure à celle de l'année précédente.

39. Pour les cultures commerciales, la production a en général augmenté en 1961/62 dans presque tous les pays, les principales exceptions ayant été la Malaisie et les Philippines, où la production de noix de coco est restée stationnaire ou a reculé. Dans la région, la production de sucre s'est maintenue au niveau de l'année précédente, tandis que celle de thé, de jute et de caoutchouc progressait sensiblement. La récolte de coton a toutefois été moins bonne.

40. La production totale de l'agriculture a augmenté au Japon à la fois en 1960 et en 1961. La production a en général suivi la structure de la demande qui est en expansion, mais les progrès n'ont pas été suffisants dans le cas de certains produits pour assurer la demande des consommateurs dont le pouvoir d'achat a augmenté. Les prix ont donc monté notamment pour les fruits, les légumes et le lait. Le revenu agricole par ménage a progressé de 13 pour cent en 1961, mais il est encore très inférieur à celui des autres professions.

41. Au moment où s'est tenue la Conférence régionale, l'on ne disposait encore que de peu de renseignements au sujet des perspectives de récolte pour la campagne 1962/63. La Corée a souffert d'une grave sécheresse en mai et en juin, mais d'énergiques mesures ont été prises pour y remédier et la récolte devrait être un peu supérieure à la moyenne. Aux Philippines, la production de riz devrait également augmenter, malgré les ravages du typhon, car l'on a replanté partout où il le fallait. L'on compte aussi sur un accroissement de la production de sucre.

Consommation de denrées alimentaires et nutrition

42. Ces dernières années, la ration énergétique moyenne par habitant a presque atteint le niveau d'avant-guerre dans la plupart des pays, mais la qualité du régime alimentaire ne s'est guère améliorée. Comme la production animale n'a, en général, augmenté que

1/ Non compris l'Océanie et la Chine continentale.

faiblement sauf au Japon, la consommation de protéines animales et d'autres aliments de protection demeure très en dessous des besoins.

43. Le Délégué des Etats-Unis a fourni des précisions sur le bilan alimentaire mondial dressé par son gouvernement. D'après ce bilan, un tiers seulement de la population mondiale a un régime alimentaire suffisant du point de vue nutritionnel et la majeure partie de cette population vit dans les zones tempérées. Pour ce qui est de la consommation des deux autres tiers, qui vivent en général dans les régions tropicales et semi-tropicales, les projections pour 1962 et 1966 font apparaître, par rapport aux besoins nutritionnels, un déficit en protéines animales correspondant à 1,5 million de tonnes de lait en poudre dégraissé, un déficit en protéines végétales correspondant à 150 000 tonnes de pois et de haricots secs, un déficit en matières grasses correspondant à 3 millions de tonnes d'huile végétale, et un déficit en autres protéines et calories correspondant à 29 millions de tonnes de blé. Le problème alimentaire se pose surtout pour l'Extrême-Orient qui (non compris la Chine continentale) représente les deux tiers du déficit en blé et près de la moitié du déficit en protéines animales et végétales.

44. La diversification de l'agriculture occupe une place importante dans les plans de développement de la plupart des pays de la région; en effet elle permet d'améliorer la nutrition par l'accroissement de la production animale et de celle de graines oléagineuses, de fruits et de légumes. Ainsi, en Thaïlande, le plan actuel de développement réserve une place plus importante à la production d'autres denrées, comme les légumineuses, les légumes et les fruits. L'Inde cherche à équilibrer le régime alimentaire en augmentant la production d'aliments de protection ainsi que celle de poisson, d'œufs, etc. La Malaisie a donné la priorité à l'accroissement de la production de volaille, d'œufs, de chèvres et de porcs afin de relever la teneur en protéines animales du régime alimentaire et l'on a entrepris la création de petits centres laitiers. Beaucoup de gouvernements envisagent de développer la pêche tant dans les eaux intérieures qu'en mer pour améliorer la teneur en protéines animales du régime alimentaire. L'Inde a mis au point la fabrication à partir de tourteaux d'un aliment à haute teneur en protéines et une campagne en faveur de ce produit a été entreprise au titre de la Campagne mondiale contre la faim.

45. Le représentant de l'UNESCO a signalé que son organisation collaborait avec la FAO pour la formation de professeurs de nutrition et d'économie ménagère. Le représentant de l'OMS a fait un compte rendu détaillé des activités du Comité mixte FAO/OMS de la nutrition qui a entrepris la réalisation de projets communs sur la prophylaxie des maladies de carence nutritionnelle et l'éducation nutritionnelle.

46. La situation générale de la nutrition ne s'est pas, toutefois, améliorée dans la région. Certes la malnutrition semble due surtout à des raisons économiques, mais le manque d'éducation nutritionnelle joue également un rôle important.

Commerce international des produits agricoles

47. Beaucoup de délégués ont fait part de l'inquiétude que leur cause la détérioration permanente des termes de l'échange pour les produits agricoles, détérioration qui touche les Etats Membres en Océanie comme en Asie. L'on enregistre un fléchissement des prix des produits agricoles, qui sont la principale source de devises des pays de la région, alors que ces pays ont de plus en plus besoin pour leur développement de biens d'équipement et autres. Comme l'ont constaté les délégués de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des Philippines, il est plus que jamais nécessaire d'améliorer la productivité agricole et de réduire les coûts de production si l'on veut être mieux à même de soutenir la très vive concurrence qui s'exerce sur les marchés mondiaux des produits.

48. Comme l'ont fait observer les délégués de Ceylan et de l'Indonésie, la population augmente ainsi que la demande de denrées alimentaires par habitant; de ce fait l'on s'efforce encore davantage de parvenir à l'autarcie, car autrement la situation en devises, déjà difficile, risquerait de s'aggraver s'il fallait importer des quantités

supplémentaires d'aliments. Par une tragique ironie du sort la situation des pays de la région exportateurs de denrées alimentaires pourrait se trouver compromise, si les pays importateurs de denrées alimentaires parvenaient à un plus grand degré d'autarcie.

49. Les problèmes posés par le commerce international sont examinés en plus grand détail au chapitre suivant du présent rapport. Toutefois, il convient de mentionner la déclaration du Délégué de l'Indonésie: celui-ci a constaté que les pays les plus développés utilisent leurs connaissances techniques, qui se développent rapidement, pour trouver des produits synthétiques et autres en remplacement des produits agricoles. A son avis, il vaudrait mieux utiliser ces connaissances techniques pour découvrir de nouvelles utilisations à ces derniers produits; il a donc proposé que les Nations Unies et la FAO créent à cet effet dans la région un institut de recherche technologique.

Plans et politiques de développement agricole

50. Tous les pays de la région insuffisamment développés, ainsi que quelques autres pays, ont adopté des plans de développement agricole qui s'insèrent d'ordinaire dans les programmes généraux d'expansion économique. Depuis la dernière conférence régionale, de nouveaux plans ont été annoncés ou mis en oeuvre par le Bhoutan, la Birmanie, la Corée, Fidji, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, la Fédération de Malaisie, le Népal, le Pakistan, les Philippines, Singapour, Taiwan, la Thaïlande et le Viet-Nam. L'agriculture occupe une place prépondérante dans ces programmes et, dans beaucoup de cas, cette place est plus importante que précédemment. Comme l'a fait remarquer le Délégué de Ceylan, tous les pays insuffisamment développés de la région ont plus ou moins les mêmes problèmes, à savoir: le manque de capitaux et de devises, la pression démographique, le faible niveau des revenus et des investissements, le manque de techniciens capables d'appliquer les progrès de la science et de la technologie, une économie lourdement tributaire de l'agriculture (notamment comme source de devises) et enfin le chômage ou le sous-emploi. Une meilleure productivité agricole est donc une condition essentielle du développement économique.

51. Dans les déclarations faites par la plupart des délégations pour indiquer le type de programme de développement actuellement envisagé ou réalisé dans la région, on relève notamment les mesures suivantes:

1) Mesures techniques destinées à accroître la production et à améliorer la productivité

52. De l'avis général, il faut intensifier la recherche, l'enseignement agricole et la vulgarisation, si l'on veut que de meilleures méthodes de production agricole soient utilisées dans les pays de la région. D'après le Délégué de Ceylan, la difficulté réside dans le fait qu'une multitude de très petits exploitants produisent la plus grande partie des denrées alimentaires de la région. De nombreux pays ont entrepris des recherches pour découvrir de meilleures mesures techniques ou pour les adapter aux conditions locales, ainsi que pour réduire les coûts de production. Ainsi, une enquête sur les sols, effectuée à Bornéo du Nord, a permis de découvrir de grandes superficies de sols fertiles dans la partie orientale du pays qui est peu utilisée pour l'agriculture, alors que la population est concentrée dans le Nord où le sol est pauvre. Un programme est donc en voie de réalisation pour transférer les agriculteurs dans la région plus fertile. Une enquête sur la fertilité des sols a également été effectuée à Ceylan.

53. A peu près tous les délégués ont signalé une intensification des recherches en vue d'accroître les cultures de denrées alimentaires et d'autres produits ainsi que la production animale. L'enseignement agricole se développe rapidement dans de nombreux pays. Ainsi, l'Inde a déjà créé une université agricole dans trois Etats et elle envisage d'ici 1970 d'en créer une dans les quinze Etats. Le Pakistan a, lui aussi, créé deux universités pour l'enseignement agricole. Il est également

indispensable de former des techniciens et des vulgarisateurs pour faire connaître aux agriculteurs les résultats de la recherche. Comme l'ont fait remarquer les délégués de la Birmanie et de l'Indonésie, il faudrait aussi coordonner les efforts à tous les échelons depuis l'organisme central de recherche ou le bureau d'études jusqu'au district et au village. La Thaïlande encourage la création d'associations de cultivateurs à l'échelon du village pour servir de point de contact aux vulgarisateurs, tandis qu'en Inde l'organisme de développement communautaire s'occupe principalement d'encourager l'adoption de pratiques agricoles améliorées. Au Pakistan, les sociétés de développement agricole, récemment créées dans chacune des parties du pays, doivent mobiliser les ressources pour intensifier les efforts et améliorer la production, les services, les fournitures agricoles, ainsi que la commercialisation.

54. Dans la plupart des pays de la région, les programmes agricoles réservent une place importante à la recherche sur les semences et plants améliorés ainsi qu'à la distribution de ces semences et plants en vue de relever la productivité. Plusieurs pays, notamment la Birmanie, Ceylan, les Philippines et la Thaïlande, accordent des subventions pour généraliser l'emploi des semences améliorées. A Ceylan, il a été mis au point une variété hybride de riz qui donne des rendements plus élevés tout en répondant mieux à la fumure. A Bornéo du Nord, on a élaboré une technique qui permet de saigner les hévéas un an plus tôt qu'il n'était possible de le faire auparavant. Des programmes de replantation avec des espèces à haut rendement sont en voie de réalisation notamment pour le caoutchouc, le thé et la noix de coco. Il en résulte parfois une baisse temporaire de la production nationale de caoutchouc par exemple, à mesure que les vieux arbres sont arrachés, mais comme les nouveaux arbres vont bientôt entrer en rapport l'on s'attend à une hausse des rendements et de la production.

55. De nombreux pays se sont préoccupés d'améliorer la fertilité du sol afin d'accroître la production. Ils ont notamment élaboré des plans afin de développer l'utilisation des engrais chimiques pour les cultures de denrées alimentaires et les cultures commerciales, parfois à l'aide de subventions comme c'est le cas en Birmanie, à Ceylan, en Malaisie et aux Philippines. Dans certains pays, l'on cherche à développer également l'utilisation du fumier et du compost ainsi que de l'engrais vert.

56. Dans de nombreux pays, notamment en Birmanie, à Ceylan, en Corée, en Inde, dans la Fédération de Malaisie, au Pakistan et en Thaïlande, les plans agricoles prévoient une exploitation accrue et une utilisation plus efficace des eaux de surface et des eaux souterraines pour l'irrigation. La caractéristique importante de ces plans est l'utilisation complète des moyens actuels d'irrigation, or, comme l'a fait observer le Délégué de l'Inde, les cultivateurs mettent quelquefois très longtemps à les utiliser. Dans la région, l'eau constitue souvent un facteur limitatif de la production, c'est pourquoi il importe d'utiliser de la façon la plus efficace les ressources disponibles. Les recherches sur la meilleure utilisation de l'eau ainsi que la formation des cultivateurs sont l'un des aspects principaux du programme de développement de la Malaisie, tandis que la lutte contre les inondations occupe une place importante dans le programme de la Thaïlande sur les ressources en eaux. La mise en valeur et la bonification des terres sont l'un des éléments essentiels des programmes de colonisation de la Birmanie, de Ceylan, du Laos et du Viet-Nam. Tel est également le cas du programme de la Fédération de Malaisie où, en outre, les superficies consacrées à la double récolte ont triplé depuis dix ans.

57. Les Délégués de Ceylan, de la Fédération de Malaisie, de l'Inde, des Philippines et de la Thaïlande ont parlé de l'amélioration des pratiques culturales, de l'utilisation des terres et de la gestion agricole. L'utilisation de meilleurs outils, notamment de machines simples, doit permettre d'accroître la production notamment en Inde et au Japon. Ces outils réduiront la fatigue du cultivateur et lui permettront de faire les travaux en temps utile. Le Délégué du Pakistan a signalé la réalisation de deux projets pilotes de coopératives de machines agricoles pour les petits exploitants.

ii) Diversification accrue de la production et des régimes alimentaires

58. Cette question constitue l'un des aspects importants, voire urgents, de tous les plans de développement agricole de la région. Toutefois, comme l'a souligné le Délégué de l'Indonésie, vouloir modifier la structure actuelle de la production, c'est s'attaquer à une tâche énorme. Différentes raisons ont été avancées en faveur de la diversification de la production agricole (y compris les pêches et les forêts). Il faut notamment améliorer l'équilibre nutritionnel du régime alimentaire moyen, rendre l'économie moins étroitement tributaire d'une seule ou de deux cultures, employer plus complètement la population rurale, accroître les revenus agricoles et faire face à l'évolution de la demande. Plusieurs pays ont mentionné le besoin de gagner ou d'économiser des devises. Le Délégué de Ceylan a indiqué que l'importation de denrées agricoles que son pays pourrait réussir à produire, a provoqué une hémorragie de devises qui a fortement ralenti le rythme du développement économique (voir également le chapitre III du rapport).

59. De l'avis de la plupart des délégués, le développement de la production animale représente l'un des aspects importants de la diversification. Pour ce faire, il faut importer des reproducteurs de l'étranger ou améliorer par sélection les reproducteurs indigènes, combattre plus efficacement les maladies, fournir aux agriculteurs des animaux de bonne qualité, installer des colonies laitières, fournir en plus grande quantité de meilleurs aliments pour le bétail, etc.

60. L'accroissement de la production de fruits, de légumes et de légumineuses à gousse devrait aussi contribuer à l'amélioration des régimes alimentaires, comme on l'indique dans un autre chapitre du rapport. Le développement des pêches et des forêts présente aussi de l'importance dans de nombreuses régions, comme il est expliqué plus loin. L'on a en outre signalé la nécessité de développer les fibres au Viet-Nam, les cultures de rapport en Corée, notamment la sériciculture, ainsi que l'huile de palme, le thé et le café dans la Fédération de Malaisie.

iii) Stimulants et réformes institutionnelles

61. Si l'on veut que les agriculteurs se décident à intensifier leurs efforts et à investir davantage en vue d'augmenter et de diversifier la production, il est indispensable que ce faisant, ils puissent avoir l'espoir de réaliser un gain raisonnable. Comme l'a fait observer le Délégué coréen, cela exige souvent la suppression des obstacles d'ordre économique et social qui entravent l'accroissement de la production.

62. En premier lieu, il faut naturellement donner à l'agriculteur des garanties appropriées concernant l'intégrité de sa personne et de ses biens et les incertitudes à cet égard expliquent en partie le caractère modeste des programmes actuels de développement agricole au Laos et au Viet-Nam.

63. Plusieurs délégués ont souligné que, si l'on veut accroître la production, l'agriculteur doit pouvoir obtenir rapidement à des conditions raisonnables les crédits dont il a besoin, notamment lorsque les pratiques culturales nouvelles et l'emploi d'un outillage moderne obligent l'agriculteur à faire des dépenses accrues. Toutefois, ce résultat est très difficile à obtenir dans les régions où existent une multitude de très petites exploitations. Le Délégué de Ceylan a indiqué par exemple que 36 pour cent de rizières de son pays avaient une superficie égale ou inférieure à 0,2 hectare, que 44 pour cent d'entre elles mesuraient entre 0,2 et 0,6 hectare et que 15 pour cent seulement avaient une superficie dépassant 0,6 hectare. Il a ajouté qu'une étude du système de crédit japonais pourrait être d'un grand secours pour son pays. Divers aspects des problèmes relatifs au crédit sont examinés plus en détail dans un autre chapitre du rapport.

64. L'amélioration des systèmes de commercialisation contribue aussi, dans une large mesure, à assurer que le cultivateur obtienne une plus grande partie du prix payé par le consommateur. Dans la région l'on a tendance à utiliser davantage à cet effet les coopératives qui ont souvent des fonctions multiples: en effet elles fournissent des

crédits, d'installations de traitement et d'entreposage et de services, comme à Ceylan, dans la Fédération de Malaisie et en Inde. Cependant, la multiplicité des petites exploitations mentionnée plus haut rend aussi très difficile la mise en oeuvre de programmes d'amélioration de la commercialisation.

65. Une stabilité raisonnable des prix est également nécessaire pour que les cultivateurs aient dans une certaine mesure l'assurance que les prix ne tomberont pas au dessous d'un niveau rentable. Le Délégué du Laos a noté que ce besoin était particulièrement impérieux dans son pays. La plupart des pays de la région ont mis sur pied des programmes de cette nature pour une culture au moins et généralement pour plusieurs, tandis que le Japon a récemment institué un programme englobant également les produits de l'élevage. On peut aussi citer l'exemple de l'Office du riz et du maïs qui a été créé aux Philippines et qui achète ces deux céréales à des prix planchers et les vend aux consommateurs quand les prix atteignent un plafond déterminé. L'on a également manifesté de l'intérêt pour les systèmes d'assurance des récoltes qui fonctionnent au Japon, à Ceylan et dans un Etat de l'Inde.

66. Diverses réformes agraires sont également en voie d'application ou à l'étude dans un certain nombre de pays. Au Japon, par exemple, une nouvelle loi dispose que les coopératives agricoles peuvent détenir et transférer des titres de propriété foncière et les coopératives d'exploitation agricole sont encouragées. Un programme de remembrement des terres est aussi en cours d'exécution. En Corée, la nouvelle loi sur la mise en valeur des terres est destinée à inciter le cultivateur à étendre la superficie de son exploitation et prévoit l'octroi de subventions. Ce pays a aussi créé un comité pour déterminer les améliorations à apporter à la structure agraire.

iv) Programmes globaux

67. A la dernière Conférence régionale, les délégués de l'Inde et du Pakistan avaient donné des explications au sujet d'un programme prévoyant que, dans certains districts, tous les moyens de production - irrigation, drainage, engrais, semences améliorées, crédit, commercialisation, vulgarisation, etc. - nécessaires à l'accroissement de la production agricole seraient fournis aux cultivateurs de façon systématique et intensive. Le Délégué du Pakistan a donné des précisions complémentaires à cet égard en ajoutant que, grâce à ce "programme modèle", la production dans les districts choisis avait déjà augmenté depuis 1960 de 16 pour cent au Pakistan occidental et de 48 pour cent au Pakistan oriental. Le Délégué coréen a exprimé l'espoir que les résultats concluants obtenus dans ces pays et dans d'autres au moyen de ces programmes et du système des exploitations pilotes coopératives fourniraient d'utiles renseignements pour l'étude de la structure agraire de son pays.

v) Pêche

68. Les délégations ont déclaré que des efforts considérables étaient déployés dans diverses directions pour mettre en valeur les ressources ichthyologiques de la région et que les prises avaient augmenté. Cela présente une importance considérable pour la région dont la plupart des habitants consomment très peu de protéines animales et où le poisson est un aliment acceptable pour tous ceux qui ne consomment pas d'autres produits animaux pour des raisons religieuses ou autres.

69. Plusieurs pays s'efforcent de mécaniser leur flotille de pêche et d'utiliser des engins plus modernes pour la pêche maritime, comme c'est le cas de la Corée, des Philippines, de l'Inde, du Pakistan, de la Thaïlande et de Hong Kong. A Ceylan et dans la Fédération de Malaisie des crédits sont aussi accordés à cet effet. La mécanisation est réalisée par l'installation de moteurs hors-bord ainsi que de moteurs diesel intérieurs sur les embarcations traditionnelles, et par l'achat d'embarcations modernes qui permettent de pêcher plus loin des côtes. La société formée conjointement par le Japon et Ceylan pour la pêche au thon constitue un exemple de coopération internationale. La nécessité d'améliorer les ports et les mûles ou de créer de nouvelles installations portuaires a été soulignée notamment par les délégués de la Corée, de Ceylan et du Pakistan. Les recherches sur les possibilités de pêche maritime ont aussi leur importance (voir point 14 de l'Ordre du jour).

70. Beaucoup de ces réalisations nouvelles exigent naturellement que les pêcheurs reçoivent une formation en matière de navigation, de manipulation des engins de pêche modernes, d'entretien des moteurs, de conservation et d'entreposage du poisson, etc.

71. Les pêches intérieures sont aussi mises en valeur par le repeuplement des eaux naturelles et par la pisciculture dans des étangs qui sont parfois empoissonnés avec des alevins fournis par l'Etat.

72. Il existe de grandes possibilités d'améliorer la commercialisation, le traitement et l'entreposage du poisson. Dans certains pays, comme dans la Fédération de Malaisie, ces activités sont organisées avec une structure coopérative.

vi) Forêts

73. Beaucoup de délégués ont insisté sur la contribution que les ressources forestières de la région pourraient apporter au développement économique. Les programmes forestiers de la région prévoient notamment la création des forêts de ferme, l'installation de plantations économiques, la régénération des forêts dégradées, le développement des recherches forestières, la création de réserves de flore naturelle et des mesures de protection forestière, toutes ces initiatives étant prévues dans les plans de l'Inde et de plusieurs autres pays. L'objectif général est de contribuer à assurer les besoins à long terme en matière de produits forestiers et utiliser plus rationnellement les produits forestiers disponibles.

74. Les délégués de la Corée et du Pakistan ont insisté sur la nécessité du reboisement dans leur pays. Des réserves forestières sont en voie de création dans la Fédération de Malaise, en Birmanie et en Thaïlande. L'élimination de la culture itinérante est une entreprise de longue haleine qui, comme l'a indiqué le Délégué du Laos, exige l'introduction d'une forme d'agriculture encore inconnue de ces populations. L'attention se porte aussi sur la recherche et sur les programmes visant à améliorer la qualité des forêts existantes et à en accroître le rendement de façon soutenue.

QUESTIONS DE POLITIQUE GENERALE QUE POSE LE DEVELOPPEMENT
DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION.

IV. PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LA REGION

- a) Incidences des plans nationaux actuels sur les questions de produits, compte tenu des perspectives mondiales et, plus particulièrement, des problèmes commerciaux et de l'expansion économique de la région.

75. La Conférence estime qu'au moment où chaque pays s'efforce de fonder son expansion économique sur un plan national rationnel l'examen de la planification du développement agricole dans la région est des plus opportun, et présente un intérêt immédiat pour les pays en cause. Elle note que plusieurs aspects de cette question ont été retenus et elle décide de les examiner chacun séparément.

Interdépendance des plans nationaux

76. En présentant le premier aspect de la planification du développement, le Directeur général a rappelé à la Conférence les débats de la cinquième Conférence régionale de la FAO tenue à Saigon; c'est à sa demande que cette Conférence avait soulevé la question de l'harmonisation nécessaire des plans nationaux de développement dans l'intérêt mutuel de tous les Etats Membres de la région. Après un débat sur les perspectives à long terme des produits agricoles, la Conférence avait reconnu que la réalisation de l'autarcie sur le plan national pour les produits agricoles qui occupent une place importante dans le commerce intrarégional pourrait avoir des effets néfastes sur l'ensemble de l'économie des divers pays de la région. Elle avait donc invité le Directeur général "à effectuer une étude objective des plans de développement de la région".

77. Le Directeur général a donc présenté son étude sur les trois produits importants de la région, à savoir: le riz, le sucre et les oléagineux; les résultats de cette étude sont brièvement résumés dans le document FERC 62/3.

78. Pour chacun des trois produits il a été établi des projections concernant la production, les besoins intérieurs ainsi que les besoins d'importation et les disponibilités exportables; enfin il a été effectué une comparaison entre les besoins d'importation et les disponibilités exportables. Le Directeur général a également tenu compte des projections du commerce international pour 1970 qu'il avait établies à l'intention du Comité des produits de la FAO.

Riz

79. La Conférence note que, d'après l'étude du Directeur général, la plupart des pays de la région, importateurs traditionnels de riz, envisagent d'accroître leur propre production afin de réduire leurs importations et, dans certains cas, de parvenir à l'autarcie. En même temps, certains des pays exportateurs traditionnels de riz ont l'intention d'accroître leur production destinée à l'exportation et espèrent trouver dans la région des débouchés plus larges. La Conférence note les inquiétudes exprimées par le Sous-comité consultatif des problèmes économiques du riz au sujet "des risques provoqués par les incompatibilités existant entre les politiques nationales pour l'économie des pays exportateurs".

80. Le Délégué de la Fédération de Malaisie a signalé que, d'après les résultats du dernier recensement effectué dans son pays, les besoins futurs d'importation de son pays sont très supérieurs aux chiffres fournis au Directeur général lors de la préparation de son étude. Le Délégué de Ceylan a indiqué que, malgré les efforts déployés par son pays pour accroître la production du riz, les importations devront probablement être maintenues pendant quelque temps encore. Les Délégués du Pakistan et des Philippines ont estimé, l'un et l'autre, que leurs pays pourraient dans l'ensemble se suffire à eux-mêmes. Parmi les exportateurs traditionnels, la Birmanie cherche

toujours à porter sa production au niveau moyen antérieur, mais la Thaïlande ne vise à accroître sa production de riz que dans la mesure lui permettant de maintenir le niveau actuel des exportations. Le Délégué du Viet-Nam a souligné l'importance que présentent les exportations de riz pour l'économie de son pays, où les conditions sont particulièrement favorables à la riziculture. Néanmoins, le Viet-Nam n'envisage pas d'accroître beaucoup sa production de riz: en effet il craint d'avoir des difficultés pour trouver des marchés d'exportation du fait notamment que d'autres régions vendent leurs excédents de blé à des conditions particulièrement favorables pour les acheteurs. La Conférence note que le Sous-comité consultatif des problèmes économiques du riz examinera de nouveau les perspectives à cet égard, lors de sa prochaine session qui s'ouvrira à Tokyo le 14 février 1963.

Sucre

81. Il ressort de l'étude du Directeur général que les plans nationaux visent à accroître les besoins d'importation de la région dans une plus large mesure que les disponibilités exportables. Il ne semble donc pas, dans l'immédiat, y avoir de contradiction entre les objectifs des pays de la région; le commerce intrarégional devrait donc se développer, mais la situation a besoin d'être suivie de près.

82. Le Délégué de la Fédération de Malaisie a précisé que la construction probable de raffineries de sucre dans son pays ne réduira pas les besoins d'importation qui, en réalité, augmenteront vraisemblablement. Il en résultera un seul changement: la Malaisie importera du sucre brut au lieu de sucre raffiné.

Oléagineux

83. De même que pour le sucre, il ressort de l'étude du Directeur général que les besoins d'importation de la région augmenteront pour les oléagineux plus que les disponibilités exportables des pays de la région. Il n'y a donc aucune contradiction apparente entre les plans des pays de la région. Tant que les gouvernements permettront la satisfaction intégrale des besoins de consommation en autorisant des importations illimitées, le commerce intrarégional pourra fort bien se développer.

84. Le Délégué des Philippines a souligné la grande importance que présentaient les exportations d'oléagineux pour l'économie de son pays. La Malaisie envisage de développer la culture des palmistes, mais sa production de coprah devrait diminuer jusqu'au moment où la régénération prévue des cocoteraies ait donné des résultats.

85. La Conférence note que des difficultés, du même genre que celles qui sont prévues pour le riz, pourraient également survenir dans le cas du jute et elle s'est félicitée d'apprendre qu'une réunion inter-gouvernementale spéciale sur le jute se tiendra à Bangkok en décembre 1962, sous les auspices de la FAO et de la CEABO, pour examiner la situation du jute.

Autarcie

86. En résumant ses études, le Directeur général a souligné que ce serait une erreur que de fonder les politiques de développement sur des considérations classiques dans un monde en évolution rapide. Il convient de réviser en fonction de cette évolution le concept de l'autarcie en matière de denrées alimentaires.

87. Le Directeur général a fait remarquer que "la principale raison qui est à la base de ce concept d'autarcie est la nécessité d'assurer l'indispensable à la population, compte tenu des bouleversements possibles comme les guerres, les catastrophes naturelles et climatiques ainsi que les autres facteurs qui influencent la production et le commerce". Dans notre ère nucléaire, la guerre ne peut signifier que la destruction totale, non pas seulement d'un ou deux pays ou régions, mais du monde tout entier. Les troubles locaux n'interrompent pas forcément les approvisionnements de denrées alimentaires qui peuvent maintenant être assurés de diverses manières. Pour les besoins résultant de facteurs naturels, il existe une conscience mondiale

suffisamment sur le qui vive, pour que l'on soit assuré d'obtenir l'assistance nécessaire, et les moyens modernes de communication rendent cette tâche plus facile. Les considérations classiques, qui, dans le passé, ont incité les gouvernements à faire de l'autarcie l'objectif primordial de leur politique économique n'ont donc plus de raison d'être. Le Directeur général a demandé instamment que la Décennie pour le développement lancée par les Nations Unies soit considérée dans ce contexte et qu'il soit procédé à une large révision des plans nationaux de développement pour faire face aux problèmes qui se poseront à nous dans les prochaines années. Le Directeur général se demande également si les investissements que chaque pays déficitaire se propose de faire pour accroître "par un effort massif" sa production de riz sont en rapport avec les résultats à atteindre. En analysant ce problème, il conviendrait peut-être, a-t-il ajouté, que les pays ne visent pas à une autarcie complète "à n'importe quel prix", mais cherchent plutôt à "accroître la production de riz uniquement dans la mesure où cette augmentation est économiquement rentable". Au-delà de cette limite, le développement d'autres cultures plus rémunératrices serait plus avantageux du point de vue de l'expansion de l'économie nationale. A ce propos, le problème consiste à utiliser au mieux les terres, à produire le maximum et à améliorer "la productivité" dans les terres où une production maximum peut être obtenue plutôt qu'à développer la riziculture dans des terres marginales où la production n'est pas rentable.

88. Diverses délégations ont précisé les raisons qui ont incité leur gouvernement à établir des plans visant à leur conférer une certaine autarcie ou tout au moins à les rendre moins tributaires des importations de denrées alimentaires de base. Le Délégué de Ceylan a souligné que la principale raison de ces plans était l'insécurité actuelle des recettes en devises des pays producteurs de produits primaires. Le Délégué de l'Indonésie a indiqué que son pays avait économisé beaucoup de devises en développant sa production de riz, sans d'ailleurs investir pour cela des montants exagérés. Le Délégué du Pakistan a souligné que son pays avait des besoins importants et croissants de denrées alimentaires et que le fait de dépendre d'approvisionnements extérieurs présentait pour lui un grand risque. Si les pays exportateurs désirent protéger ou développer leurs marchés étrangers, ils devraient donner à leurs clients éventuels l'assurance que leurs disponibilités exportables seront suffisantes pour faire face aux besoins d'importation; il conviendrait, en outre, de prendre des dispositions appropriées pour le contrôle de la qualité, l'inspection, les installations de déchargement et la réduction des frais de transport. Le Délégué du Laos a ajouté qu'il fallait assurer des moyens de transit pour que les pays n'ayant pas d'accès à la mer ne se lancent pas dans la course à l'autarcie. Le Délégué du Japon a souligné la nécessité d'une expansion sélective fondée sur l'évolution des structures de consommation.

89. La Conférence estime que, dans l'élaboration de leurs plans, les pays doivent examiner soigneusement dans quelle mesure la culture d'un produit donné peut être développée avec profit. Ainsi, dans le cas du riz, il existe, de toute évidence, de vastes régions où, en raison des conditions écologiques, presque aucun autre produit ne peut être cultivé. Il existe, toutefois, d'autres terres marginales où les conditions écologiques sont telles que le coût de la culture du riz est si élevé et les rendements si faibles qu'il serait plus profitable de les utiliser pour d'autres produits. En choisissant les produits à cultiver, l'on doit surtout examiner s'il est possible d'obtenir une production en améliorant la productivité et en utilisant au mieux les faibles ressources disponibles, compte tenu de la diversité des sols et des ressources en eaux. Il convient aussi de diversifier la production agricole en utilisant de façon équilibrée et efficace les ressources, si l'on veut remédier à la malnutrition dont souffrent de nombreuses populations de la région à qui il faut fournir un plus grand nombre d'aliments de protection.

90. En conséquence, la Conférence adopte la Résolution suivante:

RESOLUTION No. 1/62

LA CONFERENCE

Félicitant les Etats Membres des grands efforts qu'ils ont déjà déployés pour la réalisation de leurs plans de développement nationaux;

Notant qu'au regard des niveaux de consommation désirables ces efforts sont néanmoins encore insuffisants;

Soulignant l'impérieuse nécessité d'accroître au maximum la production agricole, une condition essentielle du développement général de l'économie de la région;

Notant que les ressources disponibles à cet effet sont limitées;

Reconnaissant la nécessité d'utiliser le mieux possible ces ressources limitées;

Notant la diversité des types de sol et des ressources en eaux tant dans la région que dans chaque pays;

Rappelant que de nombreuses populations de la région souffrent de malnutrition et ont besoin de plus grandes quantités d'aliments de protection;

Soulignant la nécessité de diversifier davantage la production agricole, pour utiliser de façon mieux équilibrée et plus efficace les ressources de la région;

Demande instamment aux Gouvernements des Etats Membres de tenir dûment compte de la nécessité d'améliorer la productivité par l'application de méthodes de production plus efficaces;

Invite les Etats Membres à revoir leurs plans nationaux de façon à encourager l'utilisation de chaque type de sol pour la culture des produits qui économiquement lui conviennent le mieux.

Harmonisation des politiques nationales

91. La Conférence estime que les pays avaient encore tendance à établir leurs plans de développement de façon unilatérale et non coordonnée. Ils sont toutefois mieux conscients des grands avantages pouvant résulter de l'harmonisation des plans nationaux. Le Délégué du Japon a vivement invité la FAO à fournir, si possible avec le concours de la CEABO, la possibilité aux pays de la région de comparer et d'examiner leurs plans dans l'intérêt mutuel de tous. Les autres délégations ont aussi reconnu le besoin d'entreprendre une action concertée dans la région au moyen de la coordination des efforts de planification agricole.

92. La cinquième Conférence régionale tenue en 1960 s'était prononcée en faveur d'une action concertée de cette nature, mais sous une forme limitée, dans le cadre d'accords bilatéraux. A titre d'exemple d'une action de ce genre, le Délégué de la Thaïlande a estimé que son pays et les Philippines pourraient conclure un accord aux termes duquel la Thaïlande vendrait du riz aux Philippines et leur achèterait du sucre en échange, ce qui éviterait à la Thaïlande d'entreprendre à grands frais la production de sucre et aux Philippines d'accroître la production de riz dont le prix de revient est élevé.

93. Il a été aussi reconnu en général que cette planification effectuée à l'intérieur de la région devait également tenir compte de l'évolution de la situation hors de la région. Comme il est indiqué ailleurs dans le rapport, l'incertitude des recettes en devises est un facteur qui joue un rôle très important dans l'établissement des politiques gouvernementales. C'est pourquoi la Conférence tient à souligner la nécessité

de prendre des mesures pour stabiliser les prix des produits agricoles dans le cadre d'accords internationaux sur les produits ou d'autres dispositifs appropriés et demande instamment aux gouvernements des pays développés d'assurer sur leurs marchés des débouchés raisonnables aux exportations de produits agricoles des pays de la région.

94. La Conférence a aussi examiné les mesures nécessaires pour faciliter et améliorer la planification à l'échelon national et permettre d'entreprendre une harmonisation. A cet égard, la Conférence se félicite de l'étude que le Directeur général a effectuée à son intention (FERC 62/3), ainsi que de l'étude de la FAO intitulée "Produits agricoles - Projections pour 1970". Celle-ci constitue, de l'avis du Délégué du Japon, l'un des documents les plus utiles que la FAO ait jamais publiés. Les délégués ont aussi exprimé leur satisfaction pour les rapports établis par le Directeur général sur les marchés mondiaux de certains produits, ainsi que de son étude des répercussions sur les pays de la région des mesures d'intégration économiques des autres régions. La Conférence estime très utile de poursuivre et de tenir à jour toutes ces études, qui devraient, si possible, comprendre la Chine continentale.

95. Les délégations ont aussi estimé que la tâche des planificateurs de leurs pays serait facilitée, si une réunion d'experts de la région pouvait être organisée pour examiner le travail accompli dans la région au sujet des projections relatives aux produits et l'amélioration des techniques à employer à cet effet. Certains ont également pensé que les planificateurs nationaux pourraient avoir besoin eux aussi que la FAO les aide sur le plan technique à élaborer leurs plans agricoles et à améliorer les analyses de produits dont ils ont besoin pour l'établissement de ces plans.

96. La Conférence adopte ensuite la résolution suivante:

RESOLUTION No 2/62

LA CONFERENCE

Notant que les pays ont en général tendance à établir leurs plans de développement de façon non coordonnée et unilatérale;

Félicitant le Directeur général de son analyse des incidences réciproques des plans de développement actuels des pays de la région;

Notant que ces analyses permettraient de déceler les conflits éventuels entre les politiques agricoles des pays de la région au détriment de ces derniers;

Félicitant la FAO de ses projections pour 1970 sur les produits qui peuvent utilement servir de référence pour l'élaboration des plans agricoles nationaux;

Considérant que la planification agricole doit tenir compte des tendances et des projections des marchés de produits agricoles aussi bien dans la région que dans le monde entier;

Reconnaissant les grands avantages qui pourraient résulter d'une harmonisation des plans nationaux;

Notant que l'accroissement de la production agricole ne se traduit pas dans la région par une augmentation des recettes d'exportation;

Considérant que cette limitation des recettes provenant de l'exportation des produits agricoles, principale source de devises, retarde fortement le développement des pays de la région;

Considérant que la réalisation à tout prix de l'autarcie nationale semble à la longue devoir nuire à chaque pays et à l'ensemble de la région;

Demande instamment à tous les Etats Membres de la région de prendre en considération les plans des autres pays en établissant ou en revisant leurs plans nationaux;

Souligne la nécessité de prendre des mesures pour stabiliser les prix des produits agricoles dans le cadre des accords internationaux sur les produits ou d'autres arrangements appropriés;

Invite instamment les gouvernements des pays développés à assurer des débouchés raisonnables sur leurs marchés aux produits agricoles exportés de la région;

Prie le Directeur général de poursuivre son étude concernant les répercussions de l'intégration économique des autres régions sur les marchés des produits agricoles exportés par la région;

Demande en outre au Directeur général:

- i) de publier périodiquement des analyses du même genre sur les plans agricoles des pays de la région et d'en étudier les incidences réciproques;
- ii) d'organiser, si possible conjointement avec la CEAEQ, un groupe de travail composé d'experts en planification provenant des pays de la région pour examiner ces analyses en vue de mieux harmoniser les objectifs et les politiques dans le secteur agricole;
- iii) de fournir une assistance technique en matière de planification agricole et d'analyse de produits aux pays qui en font la demande;
- iv) de publier périodiquement des études sur les marchés internationaux de produits;
- v) de poursuivre la mise à jour des projections concernant les produits;
- vi) d'organiser une réunion d'experts de la région en vue d'étudier les travaux accomplis dans celle-ci au sujet des projections sur les produits et d'améliorer les techniques à employer pour l'établissement de ces projections.

b) Autres grands problèmes liés à la planification agricole

97. La Conférence a examiné une longue série de facteurs à prendre en considération pour obtenir la collaboration de l'agriculteur en vue d'atteindre les objectifs nationaux en matière de planification agricole.

98. Les auteurs des plans de production alimentaire risquent parfois de négliger certains éléments importants qui influent sur les décisions des petits exploitants dont dépend la réussite des plans de production agricole. Cela est dû le plus souvent à une connaissance insuffisante des problèmes du cultivateur, du milieu dans lequel il travaille et des obstacles qui l'empêchent de faire un plus grand effort pour appliquer de nouvelles méthodes d'irrigation, utiliser des engrais, introduire de meilleures semences et employer des pratiques culturales améliorées qui contribuent à l'accroissement de la production agricole. La Conférence estime donc nécessaire de mettre sur pied un mécanisme plus efficace permettant de rassembler et de mettre à la disposition des services de planification et de développement des données de fait plus précises sur la façon dont l'agriculteur vit, travaille et écoule ses produits, et de prévoir également une formule de participation des représentants des agriculteurs à l'établissement des plans agricoles.

99. L'on a signalé aux délégués le rapport du Groupe d'experts FAO/CEAEO sur certains aspects de la planification agricole en Asie et en Extrême-Orient, rapport considéré comme une source utile de renseignements au sujet de la planification du développement agricole. Les délégués ont confronté leur expérience à propos de certains problèmes de planification du développement rural. En matière de vulgarisation agricole, les services ne peuvent avoir toute l'efficacité désirable que si les agents de vulgarisation gagnent la confiance des cultivateurs avec lesquels ils travaillent afin de pouvoir les convaincre de modifier le mode traditionnel de culture, trop souvent statique. A cet égard, l'un des moyens d'obtenir la participation active des habitants à l'exécution des plans consiste pour les agents de vulgarisation à travailler en liaison avec les conseils de village (Panchayat Raj en Inde). Les démonstrations pratiques sur le terrain et l'appel à la coopération de la jeunesse rurale et des futurs agriculteurs ont aussi été considérés comme des initiatives utiles à cette fin.

100. Plusieurs pays s'efforcent particulièrement de mettre en valeur le capital constitué par la main-d'oeuvre rurale sous employée. En Indonésie et en Malaisie, la tradition d'entraide dans le cadre du système du "Gotong royong", qui consiste pour les cultivateurs à travailler ensemble à la construction de maisons ou de petits fossés et de digues pour l'irrigation, est un moyen d'exploiter le capital que constituent les ressources en main-d'oeuvre inemployées durant certaines parties de l'année.

101. Il a été généralement admis, comme l'avait souligné le Groupe d'experts, que dans certains pays les ressources disponibles dans le domaine de la vulgarisation et dans d'autres secteurs pour favoriser le développement agricole ont peut-être été exagérément dispersées sur de vastes superficies, ce qui n'est pas de nature à assurer les meilleurs résultats. Comme il pourrait être trop coûteux de fournir des crédits, des engrais, des services de vulgarisation et d'autres facilités analogues dans des conditions appropriées sur l'ensemble du territoire national, l'Inde, le Pakistan et les Philippines ont adopté une politique consistant à concentrer les efforts pour augmenter au maximum la production dans certaines zones particulièrement favorables, tout en desservant d'ailleurs les autres zones de façon satisfaisante. L'économie d'une telle politique a été reconnue en Indonésie, mais il a été jugé que les considérations politiques et sociales exigeaient une répartition plus uniforme des facilités sur l'ensemble du pays.

102. L'établissement de prévisions météorologiques exactes permettant de prendre des précautions pour réduire au minimum les pertes résultant des mauvaises récoltes constitue un autre aspect important de la planification du développement agricole. Les pays qui sont obligés de recaser des réfugiés, par exemple dans le secteur agricole, pourraient utilement s'arranger pour tirer parti de l'expérience acquise en matière de colonisation des terres.

Réunion de spécialistes des techniques d'évaluation des projets

103. D'après les analyses faites par des experts, il conviendrait de modifier sensiblement de nombreuses techniques d'évaluation économique et financière des projets de développement agricole avant de pouvoir les utiliser avec profit dans la région. Un certain nombre de délégations ont souscrit à une proposition visant à réunir dans un avenir assez proche des spécialistes qui seraient chargés d'examiner sous cet angle les techniques actuelles. Une question a été posée sur le point de savoir si d'autres organisations exécutent ce genre de travail. Il a été signalé qu'aucune autre organisation ne s'occupait des techniques d'évaluation des projets agricoles dans les pays en voie de développement. Cette question pourrait toutefois être inscrite au programme de l'Institut asiatique de développement économique qui est en voie de création.

104. La plupart des délégations ont attaché une importance particulière à la fourniture de stimulants destinés à inciter les cultivateurs à accroître leur production. Il ne faut pas compter que les cultivateurs fassent des efforts accrus et des dépenses supplémentaires si le régime foncier n'est pas satisfaisant, si le crédit est coûteux et limité par l'endettement, si le choix des débouchés commerciaux est restreint et si

les marges de commercialisation sont excessives, limitant fortement leur possibilité de gain. Cet ensemble de circonstances peu encourageantes se rencontre malheureusement encore, même dans les pays où les gouvernements ont introduit des programmes de prix minimums pour les cultures vivrières de base et où un effort considérable a été fait pour encourager la création de sociétés coopératives de commercialisation et de crédit et d'autres institutions rurales améliorées. Ceylan, la Corée et plusieurs autres pays ont éprouvé de nombreuses difficultés à mettre sur pied des institutions de ce genre sur une base viable. Il est difficile de briser les attaches du producteur avec la figure traditionnelle du marchand acheteur faisant aussi office de prêteur et de trouver du personnel qualifié pour les nouveaux services de commercialisation et de crédit.

Réunion régionale technique sur les aspects de la mise en oeuvre des politiques de stabilisation des prix qui ont trait à la commercialisation

105. La Conférence note que, pour donner suite à une résolution adoptée à la cinquième Conférence régionale de la FAO tenue à Saigon en 1960, une réunion technique sur les aspects de la mise en oeuvre des politiques de stabilisation des prix qui ont trait à la commercialisation en Asie et en Extrême-Orient devait avoir lieu à New Delhi (Inde) en février-mars 1963. Comme presque tous les pays de la région ont adopté des politiques de prix qui visent à donner au cultivateur des stimulants plus puissants pour accroître la production de certains produits alimentaires et agricoles de base ou à sauvegarder les intérêts du consommateur, ou encore ces deux objectifs, cette réunion pourrait être un moyen utile de confronter les expériences dans ce domaine et d'analyser les renseignements disponibles sur les problèmes précis en cause. Cette réunion devrait contribuer dans une mesure appréciable à rendre ces programmes plus efficaces.

Enquête régionale sur la commercialisation

106. Il est regrettable que presque aucun pays de la région ne dispose de données quantitatives dignes de foi sur les institutions et les circuits de commercialisation, le crédit, les coopératives et les facteurs sociaux et autres influençant les perspectives commerciales pour les cultivateurs à l'échelon du village. Comme ces facteurs ont une incidence sur l'efficacité des programmes de développement agricole, une proposition visant à entreprendre dans la région une enquête approfondie sur la commercialisation et spécialement sur les coopératives de crédit, etc., a recueilli l'unanimité. La FAO pourrait prendre l'initiative de cette enquête, mais la collaboration des gouvernements et éventuellement des universités, des fondations privées et des sources d'aide bilatérale et autres s'intéressant au développement agricole de la région serait aussi nécessaire. La Délégation coréenne a suggéré, en outre, que cette enquête porte aussi sur les rapports entre la commercialisation et le crédit contrôlé, car le succès de ce dernier dépend dans une large mesure de l'efficacité de la commercialisation. Presque tous les pays de la région se sont engagés à collaborer sans réserve à la réalisation de cette enquête.

Formation de personnel commercial

107. La Conférence juge qu'il est d'une importance capitale pour les pays de former du personnel pour leurs entreprises et services (privés, coopératifs et publics) de commercialisation des produits alimentaires et agricoles, en mettant spécialement l'accent sur les besoins pratiques afin de pouvoir disposer des administrateurs et cadres qualifiés ainsi que des techniciens compétents indispensables à la réalisation des divers programmes de développement. Compte tenu de la très grande diversité économique et sociale existant entre les pays, plus particulièrement entre la plupart des pays de la région et les pays plus développés, cette formation doit être essentiellement envisagée dans le cadre national, surtout en ce qui concerne le personnel des niveaux pratiques et intermédiaires. En tout cas, il serait impossible d'envoyer ce personnel à l'étranger pour recevoir une formation.

108. Certains pays de la région, comme l'Inde, ont commencé à organiser des cours de formation pour des agents de commercialisation et des secrétaires et surveillants de marchés. Le Gouvernement du Pakistan a décidé récemment de créer un institut de formation et de recherche pour la commercialisation. L'aide fournie par la FAO jusqu'à présent et envisagée pour 1963 en vue de l'organisation de centres nationaux de formation a été jugée utile à cet égard. La Conférence demande instamment à la FAO de continuer à fournir une assistance dans ce domaine et en particulier d'aider dans toute la mesure possible les Etats Membres à organiser de tels cours de formation, de préférence à titre permanent.

Groupe consultatif régional de la commercialisation

109. Il a été examiné une proposition visant à créer un Groupe consultatif régional de la commercialisation pour mieux tirer parti de l'expérience acquise dans quelques pays de la région en matière d'amélioration de la commercialisation. Ce Groupe pourrait contribuer à la mise au point dans ce domaine des techniques de formation adaptées aux conditions locales et aider de toute autre façon à la réalisation des programmes nationaux de formation et d'amélioration. Il permettrait de confronter les expériences et d'évaluer les progrès réalisés et il fournirait des directives. Plusieurs délégués, dont ceux de la Corée, de l'Inde, de la Birmanie et du Pakistan, ont appuyé cette proposition, considérant qu'elle reflétait les besoins de la région et en particulier ceux des pays qui ont récemment mis sur pied des programmes d'amélioration de la commercialisation et qui désirent bénéficier de l'expérience acquise par d'autres pays ayant déjà entrepris une action dans ce domaine.

110. La Conférence adopte la résolution suivante:

RESOLUTION No 3/62

LA CONFERENCE

Considérant le rôle essentiel que peuvent jouer les systèmes de commercialisation lorsqu'il s'agit d'encourager les agriculteurs à intensifier la production de denrées nécessaires;

Notant que dans beaucoup de pays de la région la commercialisation a besoin d'être améliorée;

Invite instamment les gouvernements de pays de la région à participer à la réunion technique qui doit se tenir en 1963 sur les aspects de la commercialisation qui intéressent les politiques de prix;

Constatant le manque d'informations dignes de foi sur les conditions de la commercialisation, en particulier au niveau des exploitations;

Considérant que les cultivateurs se plaignent très souvent de recevoir des prix inéquitables;

Considérant également le manque de personnel qualifié et de moyens de formation, qui constitue un sérieux obstacle aux plans destinés à améliorer la structure de la commercialisation;

Considérant en outre que quelques pays de la région ont une certaine expérience des moyens propres à améliorer la commercialisation;

Recommande au Directeur général de la FAO de prendre les initiatives suivantes:

- i) patronner, avec le concours des gouvernements et des autres organismes intéressés, une enquête approfondie sur la commercialisation dans les divers pays de la région, y compris le crédit, les coopératives de commercialisation, etc.;

- ii) aider à organiser des centres nationaux de formation en matière de commercialisation;
- iii) constituer un Groupe consultatif de la commercialisation ou un organe analogue dont le rôle sera de promouvoir l'adoption de méthodes convenables de formation et de fournir les autres services nécessaires.

Considérations nutritionnelles

111. La plupart des pays de la région disposent de céréales et notamment de riz, mais la teneur du régime en calories ne répond pas à la norme et les maladies de carence nutritionnelle comme la malnutrition protéique, l'anémie et le béri-béri sont encore répandues dans presque tous les pays.

112. Certains pays de la région ont tenu compte des besoins nutritionnels dans leurs plans de développement agricole, mais d'autres n'ont pas encore accordé une grande attention à cette question. La production d'aliments de protection tels que le poisson, la viande, le lait, les légumineuses, les légumes et les fruits ne suffit pas de loin à répondre aux besoins nutritionnels actuels et aux exigences d'une population en voie d'augmentation rapide.

113. Pour faire une place aux considérations nutritionnelles dans les plans de développement agricole, des services nutritionnels pourraient être créés dans les Ministères de l'alimentation et de l'agriculture des pays de la région ou ceux qui existent déjà pourraient être renforcés. Certains des gouvernements de la région prennent des mesures dans ce sens. En Indonésie, un Conseil de l'alimentation qui a pour tâche d'établir une coordination entre la production alimentaire et la nutrition, fonctionne à l'échelon ministériel. Dans le centre de Java, un comité de la nutrition, dont l'objet essentiel est d'améliorer le régime alimentaire de la population, attire l'attention des cultivateurs sur la nécessité d'accroître la production d'aliments nutritifs. Le troisième plan quinquennal indien souligne la nécessité d'assurer à la population un régime alimentaire équilibré et un Comité national de la nutrition composé de fonctionnaires des Ministères de la santé, de l'agriculture, du développement communautaire et d'autres services et organismes appropriés a été créé. Une division de la nutrition a également été créée au Département de l'alimentation du Ministère de l'alimentation et de l'agriculture. Les Philippines ont tenu compte des normes nutritionnelles en établissant leurs objectifs nationaux en matière de production agricole. Certes, les divers pays se rendent compte de la nécessité de planifier leur développement agricole et de diversifier leurs cultures, mais il apparaît que les besoins nutritionnels immédiats de la population qui va en augmentant doivent être pris en considération dans cette planification. Des plans à court et à moyen terme se sont donc révélés nécessaires dans les pays de la région pour améliorer leurs normes nutritionnelles. Le Délégué de la Malaisie a proposé la création d'une Commission régionale de l'alimentation et de la nutrition, qui comprendrait un Comité consultatif permanent et qui serait chargée d'aider les Etats Membres à formuler des plans à court et à moyen terme. Après quelques discussions, l'on a généralement estimé que cette question devrait être examinée plus attentivement non seulement en raison des incidences financières, mais à cause de la possibilité d'atteindre les mêmes objectifs par des mesures pratiques autres que la création d'une commission indépendante s'occupant uniquement des aspects nutritionnels de la planification.

114. La Conférence recommande donc que le Directeur général de la FAO recherche le mécanisme approprié pour aider les pays de la région à mettre au point des mesures à court et à moyen terme destinées à assurer les besoins nutritionnels et fondées sur des objectifs de consommation réalisables, dans le cadre de leurs plans généraux de développement agricole.

c) Problèmes statistiques de la planification

115. La Conférence note que pendant les précédents débats consacrés à la nécessité de mieux coordonner, dans les pays de la région, la planification du développement agricole, l'on s'était rendu compte de l'importance que présentaient à cet égard les données statistiques. La principale difficulté à laquelle se heurtent, dans les pays de la région, les activités relatives au développement économique est le manque de données statistiques et de renseignements, notamment pour l'alimentation et l'agriculture. Les données dont disposent de nombreux pays de la région présentent beaucoup de lacunes du point de vue de la portée, du champ couvert, du délai d'établissement, de la précision et de la comparabilité, et elles ne permettent donc pas de répondre aux besoins des planificateurs. Alors que la FAO a réussi à obtenir des pays de la région qu'ils participent aux recensements mondiaux de l'agriculture, il reste encore fort à faire pour mettre au point un système rationnel et permanent de statistiques agricoles courantes.

116. La Conférence de la FAO a recommandé, à sa onzième session, d'accroître l'aide fournie aux pays pour la mise sur pied de leur système de statistiques agricoles et d'enquêtes de consommation alimentaire, ainsi que d'intensifier les activités régionales dans le domaine de la statistique. Elle a recommandé d'examiner la possibilité de créer un organisme permanent qui serait chargé d'enquêter, de façon continue, sur l'état des statistiques de l'alimentation et de l'agriculture, de conseiller les pays au sujet de leur développement économique dans un cadre coordonné et normalisé et de leur donner des avis sur la création de groupes spécialisés d'experts nationaux chargés de discuter des problèmes techniques de statistique posés par les conditions de la région. La Conférence note qu'à la suite de ces recommandations des commissions régionales de la statistique agricole sont en voie de création dans d'autres régions. Il a été soulevé la question du chevauchement possible des activités d'une commission de ce genre, au cas où il en serait créé une dans la région, avec celles de la Conférence des statisticiens d'Asie. L'on a fait observer qu'à défaut d'un organisme plus satisfaisant, les activités de la FAO relatives aux statistiques de l'alimentation et de l'agriculture ont dû être soumises à la Conférence des statisticiens d'Asie. L'on a toutefois fait remarquer que cette Conférence et ses Groupes de travail s'occupent surtout de statistiques dans des domaines autres que l'alimentation et l'agriculture. Pour cette raison, il leur a rarement été possible, au cours de leurs réunions, d'accorder une attention suffisante aux aspects méthodologiques des domaines spécialisés que constituent les statistiques de l'alimentation et de l'agriculture. Il a été également soulevé la question de l'incidence financière de la création d'un organisme permanent chargé des statistiques agricoles. Cette question, a-t-il été précisé, relèverait de la compétence de la Conférence de la FAO pour le cas où la Conférence régionale recommanderait la création d'un organisme de ce genre.

117. Après un long débat sur l'intérêt que présenterait la création d'un organisme statistique, la Conférence est parvenue à la conclusion que pour beaucoup de raisons il était nécessaire de prendre les mesures qui s'imposent afin de faire face aux besoins en matière de statistiques agricoles; c'est pourquoi elle recommande que le Directeur général soit prié d'examiner la possibilité de créer un organisme approprié, compte tenu des fonctions des organisations existant dans la région et de leur contribution possible aux mêmes activités.

d) Utilisation efficace de l'aide extérieure

i) Programme de coopération technique

118. La Conférence se félicite de l'augmentation continue du nombre et de la variété des programmes d'assistance technique patronnés par la FAO ou par son entremise. Le Représentant résident du Bureau d'assistance technique des Nations Unies, qui est aussi Directeur des Projets du Fonds spécial en Malaisie, a indiqué qu'en 1961 les dépenses relatives aux projets sur le terrain réalisées au titre du Programme d'assistance technique des Nations Unies ont atteint 31,3 millions de dollars des Etats-Unis, dont 8

millions pour les domaines d'activité de la FAO. Sur ce montant, environ 2,3 millions de dollars des Etats-Unis ont été consacrés à des projets agricoles en Asie et en Extrême-Orient. Ces projets comprenaient l'envoi de 150 experts internationaux et l'octroi de 61 bourses d'étude et de formation à l'étranger. Depuis janvier 1959, époque à laquelle le Fonds spécial a été créé, 246 projets ont bénéficié de l'aide de ce Fonds pour un montant total de 210 millions de dollars des Etats-Unis. La FAO a été l'agent d'exécution de 96 projets représentant une contribution totale de plus de 76 millions de dollars des Etats-Unis. Onze de ces projets pour lesquels le Fonds spécial a accordé une aide de 9,7 millions de dollars des Etats-Unis ont été réalisés dans la région d'Asie et d'Extrême-Orient.

119. La Conférence note que les activités de la FAO dans ce domaine comprennent l'octroi d'une assistance technique au titre de son programme ordinaire, du Programme élargi d'assistance technique, du Fonds spécial des Nations Unies, du Programme commun FAO/FISE, de la Campagne mondiale contre la faim et du Programme alimentaire mondial, ainsi que l'emploi de volontaires et des projets réalisés à l'aide des fonds de dépôts. En outre, les Etats reçoivent une assistance bilatérale d'autres sources (gouvernements, fondations et autres institutions). Chaque programme d'assistance technique a ses caractéristiques propres et joue un rôle distinct dans le développement économique des pays intéressés. Combinés de façon appropriée, ces programmes d'assistance doivent permettre de répondre à une grande variété de besoins des gouvernements et les résultats seront meilleurs si les programmes sont coordonnés avec les plans de développement des pays et intégrés à ceux-ci.

120. En raison du nombre croissant de projets et de programmes d'assistance, la Conférence reconnaît l'importance que présentent la coordination des programmes et leur intégration dans chaque pays. Certains délégués ont donné leur avis sur les dispositions prises pour administrer les fonds d'assistance technique. Il s'agit notamment de la constitution de comités spéciaux de coordination composés de représentants des départements intéressés et des institutions internationales ainsi que d'unités administratives distinctes se consacrant exclusivement à un problème et placées, dans certains cas, sous l'autorité directe du Secrétariat du Premier Ministre. L'expérience de certains pays pourrait être intéressante pour d'autres qui désirent créer un mécanisme approprié afin d'atteindre leurs objectifs.

121. A cet égard, l'on a souligné l'intérêt qu'il y aurait à obtenir facilement des renseignements et des avis sur les divers types et sources de programmes d'assistance technique, notamment sur leurs caractéristiques particulières (procédures de dépôt des demandes, délais et institutions intéressées). Certains ont été d'avis qu'il conviendrait d'organiser un séminaire pour les fonctionnaires de rang élevé chargés des programmes d'assistance technique afin de leur permettre d'échanger des idées à ce sujet. Un autre moyen de fournir des renseignements aux Etats Membres serait de publier les règles et procédures ainsi que le mode de fonctionnement des divers programmes d'assistance technique patronnés par la FAO.

122. La Conférence reconnaît l'importance du rôle joué par les représentants de la FAO dans les pays, car ceux-ci fournissent d'utiles conseils au sujet des divers types d'assistance administrés par la FAO. De même, le représentant résident du Bureau d'assistance technique des Nations Unies joue un rôle analogue pour les ressources et l'assistance fournies par toutes les institutions des Nations Unies et il est aidé dans sa tâche par les représentants dans le pays des institutions spécialisées pour les questions qui relèvent de leur compétence.

123. L'on a également fait remarquer qu'en raison du volume croissant des programmes d'assistance technique, les représentants dans le pays auraient besoin de renforcer le personnel de leur bureau afin de faire face à leurs responsabilités accrues.

124. A propos des questions de formation, la Conférence souligne l'intérêt que présentent les enquêtes sur les ressources en main-d'oeuvre technique. Celles-ci permettent en effet de connaître le nombre de techniciens dont dispose un pays; ainsi l'on peut, en

fonction de l'aide étrangère nécessaire pour le développement économique, faire un choix judicieux des domaines d'intérêt où les programmes d'aide étrangère pourraient jouer un rôle utile.

125. La Conférence se félicite que le Conseil économique et social ait approuvé à sa 34ème session des propositions tendant à permettre aux experts du PEAT de remplir des missions de type OPEX, le cas échéant, si un pays désire renforcer temporairement sa structure administrative en attendant que ses fonctionnaires aient reçu une formation. La FAO est également de cet avis, aussi les Etats Membres peuvent-ils maintenant profiter du PEAT pour renforcer, le cas échéant, leur structure administrative en attendant que leurs fonctionnaires aient reçu une formation.

126. Il a été fait un certain nombre de suggestions en vue d'améliorer l'administration des programmes techniques. L'assistance devrait être accordée de telle façon que le programme remis à l'expert lors de sa nomination lui permette de connaître clairement la tâche qu'il doit remplir. Il faudrait aussi fournir d'avance à l'expert des renseignements sur les caractéristiques sociales de la population ainsi que sur les idéaux des Nations Unies. Il conviendrait de donner suite plus rapidement aux demandes concernant les experts des Nations Unies.

127. En plus de la coordination à réaliser à l'intérieur d'un pays, il conviendrait d'améliorer la coordination à l'échelon des institutions internationales. La Conférence se félicite des dispositions permanentes prises par le Conseil économique et social pour revoir cette coordination et éviter les doubles emplois.

128. A la lumière des débats, la Conférence formule les recommandations suivantes:

- a) Si l'on veut utiliser avec efficacité les divers programmes d'assistance technique, il faut un système approprié de coordination à l'intérieur du pays; certains Etats Membres ont déjà pris des dispositions satisfaisantes à cet égard en créant des comités ministériels de coordination et des unités spéciales dans des ministères appropriés et les autres gouvernements pourraient utilement s'en inspirer.
- b) Pour donner de meilleurs résultats, les programmes d'aide devraient être coordonnés avec le plan de développement du pays et intégrés à celui-ci.
- c) Les représentants de la FAO dans le pays pourraient jouer un rôle important dans le processus de coordination et d'intégration.
- d) La FAO devrait envisager d'organiser un séminaire régional pour les administrateurs et fonctionnaires de rang élevé chargés de l'exécution des programmes d'assistance technique, afin de bien leur faire connaître les différents processus concernant les programmes, la planification et l'exécution, ainsi que les règles d'administration des divers programmes.
- e) Le Directeur général devrait examiner la possibilité de publier une brochure appropriée qui exposerait les caractéristiques et le rôle des différents types de programme dont s'occupe la FAO.
- f) Afin de pouvoir utiliser de façon efficace les moyens de formation fournis au titre des programmes d'assistance technique, les Etats Membres devraient examiner la possibilité d'entreprendre des enquêtes sur les ressources en main-d'oeuvre technique et la FAO devrait être invitée à leur prêter toute l'aide possible à cet égard.

ii) Programme alimentaire mondial

129. La Conférence prend note du document de Conférence FERC 62/6 b) concernant le Programme alimentaire mondial et de l'exposé du représentant régional du Directeur général qui a fourni des renseignements complémentaires sur la question. La Conférence note en particulier que le Programme alimentaire mondial doit être considéré comme l'un des moyens importants dont dispose la FAO pour atteindre les objectifs de la Campagne mondiale contre la faim qu'elle a lancée en juillet 1960. La Conférence a aussi été informée que le Programme alimentaire mondial avait son origine dans un rapport intitulé "Les produits alimentaires au service du développement - un système d'utilisation des excédents", établi par le Directeur général. Cette étude indiquait que les excédents de produits alimentaires dans certaines parties du monde présentaient en fait une importance capitale pour le développement économique des autres régions ne se trouvant pas dans une situation aussi favorable car, à l'échelle du globe, il ne saurait exister pratiquement aucun excédent à l'heure actuelle.

130. La Conférence note également qu'un Comité intergouvernemental mixte ONU/FAO groupant vingt nations se réunit de temps à autre pour donner des directives générales au sujet de l'application du Programme alimentaire mondial. Il a été nommé un Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial qui dispose d'un secrétariat conjoint ONU/FAO situé au siège de la FAO à Rome. Le Directeur exécutif est placé sous l'autorité du Secrétaire général des Nations Unies et du Directeur général de la FAO, selon une procédure établie d'un commun accord par les deux organisations.

131. La Conférence note que les aspects essentiels du Programme alimentaire mondial sont intimement liés au travail de la FAO et que pour son exécution il sera largement utilisé les conseils techniques et les services administratifs de la FAO.

132. La Conférence se félicite que le Programme alimentaire mondial ait été organisé sur une base multilatérale afin non seulement de faire face aux crises alimentaires, mais aussi de tenter de résoudre le problème fondamental de la malnutrition et de la faim par le développement de l'économie.

133. La Conférence a conscience du caractère expérimental du Programme ainsi que des ressources limitées actuellement disponibles pour son exécution; elle tient à souligner la nécessité d'utiliser dans une large mesure ces ressources pour financer, dans les pays bénéficiaires, des projets de développement agricole pouvant donner des résultats durables.

134. Comme l'on a demandé s'il était possible d'obtenir au titre du Programme alimentaire mondial des stocks pour constituer des réserves alimentaires, il a été précisé que l'ampleur actuelle du Programme ne permettrait de procéder à de telles attributions que dans une région de faible étendue où les besoins seraient modestes.

135. Il a été suggéré qu'un projet d'aide au Laos pour faciliter le reclassement des réfugiés et des soldats qui vont probablement être prochainement démobilisés pourrait être financé dans le cadre du Programme.

136. La Conférence tient à exprimer sa satisfaction de la mise sur pied du Programme alimentaire mondial en précisant qu'elle en suivra les résultats avec beaucoup d'intérêt.

V. LA CAMPAGNE MONDIALE CONTRE LA FAIM DANS SES RAPPORTS
AVEC LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET LE CONGRES MONDIAL DE L'ALIMENTATION

137. La Conférence note que la Campagne mondiale contre la faim, qui vise à relever la productivité, les revenus et le niveau de vie des populations rurales dans le monde entier, constitue une réaffirmation des objectifs fondamentaux de la FAO. Les énergies et les talents doivent être mobilisés pour atteindre ce résultat et gagner la bataille contre la faim et la misère.

138. Parmi les nouvelles activités entreprises depuis le lancement de la Campagne mondiale contre la faim il y a deux ans, la Conférence a examiné les six grands types d'activités suivants: 1) Création de comités nationaux pour la Campagne; 2) Congrès mondial de l'alimentation; 3) Programmes d'information et d'enseignement; 4) Programmes d'action; 5) Coopération avec l'industrie, et 6) Coopération avec les autres institutions spécialisées des Nations Unies.

139. Des comités nationaux pour la Campagne ont été créés dans 46 pays dont 12 sont situés dans la région. En outre, cinq autres pays de la région participent à la Campagne sous une forme ou une autre. Ces comités comprennent des représentants non seulement du gouvernement, mais aussi d'organismes privés, de coopératives et d'autres organismes non gouvernementaux, ainsi que des dirigeants de divers secteurs d'activités; de la sorte, la Campagne crée un énergique mouvement d'entraide entre les peuples et contribue à établir un lien entre les gouvernements et le public pour lutter par des mesures efficaces contre la malnutrition.

140. Un Congrès mondial de l'alimentation, réunissant des participants venant de toute les parties du monde et de tous les milieux, doit avoir lieu à Washington en juin 1963. Ce Congrès examinera les problèmes de la faim et de la malnutrition sous l'angle technique, économique, social et éducatif ainsi que du point de vue de la recherche. Il servira à appeler l'attention du public sur la tâche gigantesque qui consiste à assurer des disponibilités alimentaires suffisantes à une population mondiale en voie d'accroissement rapide. La semaine de la Campagne mondiale contre la faim, qui aura lieu dans le monde entier en mars 1963, préludera à ce Congrès. Tous les pays de la région ont été instamment invités à organiser un Congrès national de l'alimentation.

141. Il a été précisé que la FAO avait organisé, pour aider tous ceux qui participent à la Campagne, un programme d'information et d'éducation comprenant une série de 14 "Etudes de base" portant sur des questions importantes: "Possibilités d'accroître la production alimentaire mondiale", "Population et disponibilités alimentaires", "Le développement économique national et la demande de denrées alimentaires" et "Nutrition et travail". Ces études ne seront pas rédigées dans une langue technique pour qu'elles soient à la portée du grand public. Neuf des quatorze études ont déjà été publiées ou le seront sous peu. La FAO prépare en outre, pour le présenter au Congrès mondial de l'alimentation, un rapport donnant les résultats d'une enquête mondiale sur l'alimentation.

142. Des programmes d'action ont été entrepris dans diverses parties du monde avec l'aide de comités nationaux et de groupements civiques. Dans un nombre croissant de pays de la région, toute une gamme de projets sont à l'étude ou en voie de réalisation.

143. La Conférence a été informée que plusieurs industries collaboraient à la Campagne. C'est le cas, par exemple, de l'industrie des engrais qui, par l'intermédiaire d'associations réparties dans les diverses parties du monde, patronne un programme quinquennal d'études sur les besoins en engrais ainsi que d'essais et de démonstrations d'engrais au Proche-Orient, en Afrique et en Amérique latine. L'industrie des engrais verse à la FAO une somme de 350 000 dollars par an pour mener à bien cette tâche. Les industries de transformation alimentaires et autres offrent aussi de coopérer à la Campagne.

144. Une coopération a été instaurée avec les autres institutions des Nations Unies dans les domaines intéressant la Campagne, par exemple pour établir le plan général des activités au titre de la Décennie pour le développement du Fonds spécial des Nations Unies et du PEAT. La coopération avec les comités nationaux pour la Campagne dans la région serait renforcée si des réunions étaient organisées avec la FAO.

145. La Conférence estime que la Campagne mondiale contre la faim pourrait donner une impulsion et une orientation nouvelles ainsi qu'une certaine unité aux efforts dispersés que déploient actuellement dans différents secteurs d'activités, les organismes nationaux gouvernementaux et non gouvernementaux dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture. Il faut que les activités concernant l'alimentation et l'agriculture reçoivent de toute urgence un nouvel élan pour assurer les besoins alimentaires d'une population en voie d'augmentation rapide.

146. Les délégués ont chaleureusement souscrit à cette Campagne et ont rendu compte des progrès accomplis dans leur pays. L'Inde a constitué pour la Campagne un fonds auquel les organismes non gouvernementaux ont versé jusqu'à présent deux millions de roupies, et ces dons sont exonérés de l'impôt sur le revenu. Le Comité national pour la Campagne a approuvé jusqu'à présent l'exécution de 13 projets et a entrepris une campagne très active d'information et d'éducation. Au Royaume-Uni le Comité national a déployé des efforts considérables pour intéresser le public à la Campagne et il espère recueillir 8 millions de livres. En Australie, le Comité national compte rassembler 1 million de livres australiennes; il a déjà approuvé plusieurs projets qui doivent être exécutés principalement dans la région. La Nouvelle-Zélande possède aussi un comité actif qui s'efforce d'informer et d'éduquer le public; ce comité dispose de fonds provenant de contributions volontaires pour le financement d'une série de projets. Les Etats-Unis accueilleront le Congrès mondial de l'alimentation et ils ont constitué en outre pour encourager la Campagne une "Freedom from Hunger Foundation", dont les ressources sont constituées par des contributions bénévoles. En outre, le Gouvernement collabore à la Campagne sur une base bilatérale dans le cadre du "Food for Peace Program". Les Philippines vont créer non seulement un Comité national pour la Campagne mais également des Comités provinciaux. Les écoles rurales collaboreront à la Campagne en favorisant la création de jardins familiaux et d'élevage de volaille. Le Pakistan a organisé, en mars 1962, un colloque sur la Campagne. Son Comité national est très actif et a déjà lancé plusieurs projets. Le Laos prépare la constitution d'un Comité national et donne un soutien sans réserve à la Campagne. Le Japon prépare, comme contribution à la Campagne, une monographie complète sur l'histoire et l'évolution de l'agriculture japonaise. En Indonésie la Campagne se déroule sous le titre d'"Opération Bien-être" et elle est consacrée à des questions pratiques comme l'emploi des semences améliorées, les engrais, les techniques agricoles, l'amélioration de l'irrigation et la lutte contre les maladies et ennemis des plantes. La France a signalé que son Comité national pour la Campagne avait réuni, pour la seule année 1961, et en dehors de la contribution gouvernementale à la FAO, un million de nouveaux francs pour financer des projets d'action, notamment dans les domaines de la nutrition, de la production alimentaire et de l'éducation. Aux Pays-Bas les organisations de jeunesse et autres ont fourni un million de dollars des Etats-Unis pour améliorer le régime alimentaire des populations africaines. La Fédération de Malaisie a exposé les activités de son Comité national. Les contributions à la Campagne sont exonérées d'impôts. Le Gouvernement a également autorisé l'émission de timbres postes de la Campagne. Pour le Délégué de Ceylan, la Campagne est "le plus noble des programmes entrepris par la FAO"; il a signalé que son Comité avait approuvé un certain nombre de projets d'action. L'Observateur de la Fédération mondiale des anciens combattants a signalé que son organisation soutenait fortement la Campagne et s'intéressait particulièrement aux projets concernant la production de denrées alimentaires.

147. Il ressort des rapports des délégations que les gouvernements et les comités nationaux s'intéressent particulièrement aux aspects de la Campagne relatifs à l'éducation et à l'information. Beaucoup d'entre eux préparent et diffusent des brochures, des dépliants, des affiches et autres matériels d'information sur la Campagne et ils cherchent à obtenir l'appui de la presse et de la radio du pays.

148. La Conférence note que la solution des problèmes de la faim et de la malnutrition est devenue plus impérieuse encore à la suite de l'explosion démographique et de l'accès à l'indépendance politique des pays d'Asie et d'Afrique. A l'origine, la Campagne mondiale contre la faim avait un but éducatif et visait à informer l'opinion publique des pays développés en vue d'obtenir une intensification de l'aide et à souligner la nécessité pour les pays en voie de développement de faire eux-mêmes des efforts et d'établir des programmes nationaux, l'aide étrangère ne servant que de complément.

149. Le Congrès mondial de l'alimentation se tiendra en juin 1963 à Washington. L'on compte que tous les Etats Membres des Nations Unies et de leurs institutions spécialisées participeront au Congrès qui devrait réunir 1 200 personnes. Le Congrès mondial de l'alimentation est une manifestation de solidarité humaine. Il vise à mobiliser l'opinion publique en vue d'inciter les peuples à l'action. Le nombre de documents sera limité au minimum et une grande latitude sera laissée pour qu'il y ait un débat complet et libre. La Conférence prend note également des renseignements fournis sur l'organisation du Congrès et sur la procédure de travail.

VI. ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION DE LEGUMINEUSES A GRAINES ET DE LEGUMES
EN VUE DE L'AMELIORATION DES REGIMES ALIMENTAIRES

150. La Conférence reconnaît que la malnutrition sévissant dans la région pose un grave problème. Il a été souligné, en particulier, la nécessité d'intensifier la production d'aliments de protection riches en protéines, nécessité dont il importe de toujours tenir compte lors de l'élaboration des programmes de développement à long terme. Les autres mesures permettant d'obtenir les améliorations voulues sont la diversification des cultures et la mise au point de systèmes d'assolement bien équilibrés du point de vue tant agronomique que nutritionnel. Il convient d'accorder une attention spéciale aux cultures de légumineuses fourragères ainsi qu'au rôle que pourrait jouer la recherche pour obtenir les améliorations désirées. Il conviendrait de se préoccuper davantage des aliments riches en protéines, comme les oeufs, le lait, la viande et les légumineuses. La Conférence note que la production de protéines est onéreuse et qu'il existe une concurrence entre les cultures vivrières et fourragères. A son avis, la meilleure solution consisterait à améliorer, d'une part, les pratiques d'élevage et, d'autre part, la consommation de produits animaux améliorés par la population locale.

151. La Conférence a entendu avec intérêt les exposés des délégations de l'Inde, de l'Indonésie, du Pakistan, des Philippines et de la Thaïlande qui ont fourni certains renseignements sur les projets réalisés dans leur pays pour la production et la consommation d'aliments de protection tels que les légumes, les fruits et les légumineuses à graines. La Conférence est préoccupée de constater que l'insuffisance des moyens de transport, de commercialisation et d'emménagement occasionnent des pertes pour ces produits si précieux. Elle souligne que tous les gouvernements devraient chercher à éviter ces pertes.

152. Les autres problèmes fondamentaux qui se posent aux gouvernements de la région et qui empêchent d'accroître la production sont les fortes préférences et répugnances ainsi que les habitudes en matière alimentaire de la population de nombreux pays de la région. Il a été reconnu que les habitudes alimentaires se modifient lentement et que l'on ne peut donc attendre que des changements interviennent pour apporter les améliorations nécessaires. A cet égard, les gouvernements doivent accorder plus d'attention à l'éducation nutritionnelle et prendre l'initiative d'inciter la population rurale à consommer plus de fruits et légumes. La Conférence demande instamment à la FAO de faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider les gouvernements à réaliser de plus grands progrès dans ce domaine. Certains délégués ont souligné la nécessité de développer les marchés d'exportation pour les fruits et légumes et d'encourager en même temps la création d'industries de transformation des fruits et légumes pour la fabrication de conserves en boîte, de produits déshydratés, ainsi que de confitures et jus de fruits, par exemple.

153. La Conférence note que les progrès réalisés, dans ce domaine, par les divers pays de la région varient beaucoup. En conséquence, l'aide à fournir aux gouvernements dépend de l'état des progrès réalisés par chaque pays. Certains ont besoin d'une aide pour entreprendre les enquêtes initiales et de renseignements sur les recherches effectuées ailleurs dans le domaine de la production. Pour d'autres qui ont passé ce stade, il se pose le problème d'encourager la consommation et d'améliorer la commercialisation des denrées périssables. En revanche, les pays les plus développés doivent trouver des débouchés appropriés à l'étranger ainsi que les capitaux nécessaires à la création des industries en question, pour la fabrication de conserves en boîte et le traitement des fruits et légumes, par exemple.

154. La Conférence se félicite de la bonne volonté manifestée par de nombreux gouvernements ainsi que de l'étroite collaboration qui existe déjà entre certains pays. La Conférence tient également à exprimer sa reconnaissance pour l'aide offerte par les Délégués de l'Australie et des Pays-Bas. La Réunion technique sur l'amélioration de la production et de la protection des légumineuses à graines et des légumes en Asie tropicale que l'on envisage de tenir en 1964 a recueilli l'assentiment unanime. La

Conférence estime que cette réunion fournira l'occasion d'un échange de renseignements et d'une confrontation des expériences entre des pays ayant des conditions agroclimatiques analogues. En soutenant la proposition, le Délégué du Royaume-Uni a exprimé la crainte que l'ampleur du sujet de cette réunion soit trop grande et qu'elle empêche la présence de spécialistes de ces questions.

155. La Conférence, tenant compte des problèmes examinés, recommande au Directeur général d'organiser en 1964 pour l'Asie et l'Extrême-Orient une réunion technique qui traiterait de la production de légumineuses alimentaires. Cette réunion à laquelle assisteraient des agronomes et des nutritionnistes devrait avoir pour objet:

- a) D'étudier les renseignements d'ordre technique et économique disponibles sur la production actuelle et possible de légumineuses alimentaires en Asie et en Extrême-Orient.
- b) D'étudier les mesures propres à accroître la production de ces légumineuses, compte tenu notamment:
 - i) des moyens de recherche agricole dont disposent les divers pays;
 - ii) des moyens à employer pour introduire des systèmes d'assolement appropriés dans le cadre général de la diversification des cultures et en fonction de la nécessité d'une telle diversification;
 - iii) des mesures propres à inciter les agriculteurs à adopter des pratiques culturales améliorées.
- c) D'examiner les utilisations possibles des légumineuses fraîches, séchées ou traitées.
- d) D'examiner les mesures propres à réduire les pertes causées à la production de légumineuses par les maladies et ennemis des plantes ainsi que par d'autres facteurs de destruction.
- e) D'examiner dans quelle mesure l'amélioration du transport et de l'emmagasiner peut également contribuer à réduire les pertes.
- f) D'étudier les préférences, répugnances et habitudes alimentaires de la population de la région dans la mesure où celles-ci exercent une influence sur l'accroissement de la consommation de légumineuses.

156. La Conférence recommande également au Directeur général d'examiner la possibilité de nommer un spécialiste des légumineuses alimentaires au Bureau régional de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

VII. CONTRIBUTION DES PLANS DE MISE EN VALEUR DES TERRES ET DES EAUX
A L'ACCELERATION DU PROGRES ECONOMIQUE

157. La Conférence note que dans la plupart des plus anciennes zones de culture, la forte densité de la population, le peu d'étendue et la fragmentation des exploitations ainsi que le faible niveau de production posent des problèmes. La solution proposée consiste à sortir du cercle vicieux de la basse production et des faibles niveaux de vie en améliorant la productivité agricole. Pour ce faire, il a été jugé nécessaire de mettre en oeuvre des moyens modernes de production, à savoir: fumure, protection des plantes, amélioration des méthodes de culture, emploi de meilleures variétés, pratiques rationnelles d'irrigation et de drainage. Les délégations de l'Inde, du Pakistan, de la Thaïlande et des Philippines ont signalé que la combinaison judicieuse des méthodes modernes de culture avait souvent permis de doubler la production et aussi doubler ou tripler le revenu de l'agriculteur permettant ainsi la réalisation de nouveaux systèmes d'exploitation. Dans les régions où l'on utilise le système de la jachère, l'emploi d'un amendement convenable peut permettre de cultiver d'autres produits. Des superficies peuvent être consacrées à la culture d'aliments du bétail de façon à accroître les produits de l'élevage ainsi que les animaux de trait, ce qui contribue aussi à l'amélioration du sol.

158. La Conférence estime qu'il n'est pas possible d'appliquer immédiatement et partout toutes les pratiques agricoles améliorées. Il serait plus judicieux de commencer avec quelques mesures soigneusement choisies et quelques projets pilotes de démonstration et de formation sur le lieu du travail, soigneusement choisis eux aussi. Pour ce faire, il est nécessaire de procéder à une enquête assez détaillée et d'établir un plan d'action pratique. La Conférence reconnaît que, pour réaliser ces projets pilotes de démonstration et de formation, il faut disposer de personnel très qualifié et avoir l'aide d'un certain nombre de services publics, comme ceux de la vulgarisation et du crédit rural, si l'on veut que les agriculteurs adoptent les pratiques améliorées d'utilisation des terres et des eaux. La Conférence souligne que ces projets ne doivent pas dépasser, en nombre et en importance, ceux que le Gouvernement est en mesure d'administrer et de financer.

159. La Conférence approuve les mesures suivantes pour l'établissement de plans de mise en valeur des terres et des eaux dans les régions actuellement cultivées et nouvellement exploitées.

160. La Conférence considère que les plans destinés à améliorer l'utilisation des terres et des eaux et à aider les agriculteurs à obtenir une productivité et un revenu plus élevé doivent être établis à la suite d'enquêtes sur les ressources en sols et en eaux, sur les structures habituelles de l'utilisation des terres, sur les systèmes et pratiques actuels de culture, sur les possibilités d'utilisation des ressources en sols et en eaux par rapport aux possibilités de commercialisation et aux caractéristiques de l'économie rurale de la région. Ces enquêtes devront se fonder principalement sur les renseignements disponibles et entrer suffisamment dans le détail afin de servir de base à des projets déterminés. L'on a fait remarquer que la zone affectée à la réalisation d'un de ces projets devait être assez grande pour être représentative des problèmes posés par l'ajustement des terres dans la région considérée et suffisamment petite pour que son administration, son financement et les services fournis soient adéquats. Pour le choix de la zone, il importe de considérer la capacité productive du sol et des eaux, notamment les caractéristiques fondamentales du sol qui doivent être suffisamment favorables pour que l'accroissement probable du revenu soit supérieur aux dépenses du cultivateur et à l'effort fourni.

161. La Conférence souligne que le plan d'amélioration de l'utilisation des terres et des eaux doit contenir un exposé assez détaillé des points suivants: 1) principaux ajustements à apporter à la répartition entre les terres cultivées, les pâturages et les forêts; 2) principales mesures d'ordre pratique à prendre pour tirer le maximum de l'utilisation des ressources en terres et en eaux au moyen de méthodes améliorées

de conservation du sol et des eaux; 3) méthodes de culture et de récolte, variétés et semences améliorées, engrais et machines à utiliser, méthodes d'élevage et autres pratiques de gestion et leurs effets probables sur le revenu de l'exploitant; 4) estimation des accroissements possibles de production ainsi que le coût et le profit probables du projet (il est indispensable de fournir aux agriculteurs des stimulants efficaces et de les protéger contre les risques réels ou imaginaires si l'on veut les inciter à participer de façon active aux projets); 5) nature et importance des services à fournir par l'Etat pour la réalisation du programme, notamment pour la formation en cours de service ou sur le lieu du travail des techniciens locaux, de fonctionnaires de village et de dirigeants agricoles.

162. La Conférence reconnaît qu'autrefois l'on a éprouvé de graves difficultés et gaspillé l'argent et les efforts parce que l'on n'avait pas effectué d'enquêtes suffisantes sur les ressources en terres et en eaux avant la réalisation des projets de mise en valeur des terres et des eaux, notamment de projets de colonisation, ni élaboré un programme et un plan de réalisation appropriés. L'Observateur de la Fédération mondiale des anciens combattants a souligné que l'importance de ces enquêtes de préinvestissement avait été mise en lumière par l'expérience de la Fédération qui a participé à plusieurs projets d'utilisation des terres et des eaux.

163. Les Délégués de la France, du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont fait observer que les plans de mise en valeur des terres et des eaux devaient tenir compte du facteur humain. Certains projets techniquement viables ont été voués à l'échec à cause du manque de compréhension et de soutien de la population locale.

164. La Conférence est favorable à l'utilisation de divers spécialistes du Bureau régional de la FAO qui pourraient collaborer en équipe pour conseiller les Etats Membres qui en feraient la demande sur les divers aspects des plans d'accroissement de la production par l'application simultanée de quelques méthodes simples (utilisation des eaux, fumure, semences améliorées, pesticides, outils et machines agricoles, gestion et planification agricoles) afin que les projets de mise en valeur des terres et des eaux donnent de meilleurs résultats. De nombreuses délégations ont souligné la nécessité d'employer des spécialistes de l'aménagement des eaux ainsi que des pratiques d'irrigation et de drainage pour lutter contre la saturation en eau, la salinité et les autres facteurs de baisse de rendement résultant d'une mauvaise utilisation des eaux. En raison de l'urgente nécessité de coordonner les plans dans ce domaine, cette "équipe" devrait comprendre des spécialistes de l'utilisation des eaux, de la fertilité du sol, de la mécanisation, des cultures tropicales, et de l'évaluation de la gestion agricole et elle pourrait être complétée par un ou plusieurs autres spécialistes en fonction de la nature du projet.

165. La Conférence recommande donc que le Directeur général soit invité à examiner la possibilité de fournir aux Etat Membres qui en feraient la demande une équipe appropriée de spécialistes pour les conseiller sur les projets de mise en valeur des terres et des eaux et d'amélioration agricole auxquels ils sont intéressés, à savoir: 1) élaboration de programmes réalistes de production du riz et d'autres produits importants dans le cadre des plans de développement agricole; 2) choix de plusieurs zones de culture pour l'organisation de projets concrets de démonstration ou de formation sur le lieu du travail destinés à accélérer l'introduction de meilleures méthodes d'utilisation des terres et des eaux ainsi que de pratiques culturelles améliorées et évaluation des projets en cours d'exécution; 3) établissement, pour des projets déterminés, de demandes au Fonds spécial et aux autres institutions fournissant une aide technique de préinvestissement ou une aide en capital; 4) autres tâches concernant la planification du développement agricole et la réalisation de programmes destinés à accélérer le progrès agricole.

VIII. LE ROLE DU CREDIT CONTROLE DANS LES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT RURAL

166. La Conférence est unanime à reconnaître l'urgence des besoins de l'agriculteur moyen de la région en matière de crédit. Etant donné que les prêts sont consentis dans bien des cas par des organismes dépendant de l'Etat, le montant des crédits en circulation est modeste par rapport aux besoins et les formalités imposées sont souvent si strictes et si compliquées que le petit exploitant est presque dans l'impossibilité de s'y conformer. Le cultivateur continue donc à faire appel aux prêteurs et à payer un taux d'intérêt exorbitant.

167. La Conférence note que le document examiné traitant spécialement du crédit contrôlé qui peut être combiné avec la création de coopératives locales et un renforcement des services de vulgarisation. Le système proposé est limité à quelques zones pilotes de démonstration et de formation qui fourniront d'utiles enseignements sur les méthodes d'application du crédit agricole.

168. Comme on l'a précisé aux délégués le crédit contrôlé est très différent du crédit bancaire ordinaire. Le système consiste à charger un vulgarisateur d'éduquer l'agriculteur et les crédits sont accordés sur la base d'un "plan de culture". Le prêt est garanti par la solvabilité du cultivateur, sa capacité de production et la vente de sa production par l'intermédiaire d'une coopérative.

169. La Conférence a appris que l'idée d'introduire le crédit contrôlé sur une base expérimentale limitée n'était pas entièrement nouvelle dans la région, comme en témoignent l'"Intensive Agricultural Districts Program" en Inde, les "Supervised Credit Projects" en Birmanie et le "Mechanized Farming Project" de Comilla au Pakistan oriental. La Chine/Taïwan a réalisé un projet pilote systématique de restauration des zones rurales tandis qu'en Birmanie il existe deux projets pilotes de crédit contrôlé: l'un pour les producteurs de canne à sucre et l'autre pour les producteurs de coton.

170. La Conférence note qu'on trouve toujours dans les zones pilotes quelques agriculteurs entreprenants qui, après avoir reçu une formation appropriée, peuvent être employés pour faire la démonstration des pratiques améliorées, ce qui contribue à disséminer des pratiques dans le voisinage.

171. La Conférence a été averti qu'il ne fallait pas établir au début des projets pilotes trop ambitieux ni trop limités et se contenter de commencer par accorder des prêts aux producteurs d'une ou deux des principales cultures. Le succès initial du projet mettrait en confiance les agriculteurs, ce qui déclencherait une réaction en chaîne rendant réalisables d'autres améliorations ultérieurement.

172. Les crédits accordés sans contrôle risquent d'être gaspillés. Sans un financement approprié et sans la fourniture de moyens de production agricole, les plans d'exploitation resteront lettre morte. Pour que toutes ces initiatives réussissent, il faut que les agriculteurs soient formés et organisés de manière que leur rendement augmente et qu'ils puissent compter davantage sur eux-mêmes.

173. La Conférence a appris avec satisfaction que le Bureau régional de la FAO à Bangkok avait aidé et continuerait d'aider les gouvernements qui en feraient la demande à organiser des centres nationaux de formation en matière de vulgarisation et à élaborer des projets pilotes de vulgarisation en fournissant les services d'une équipe d'experts pendant deux à quatre semaines selon le niveau de la formation à impartir. La Conférence a été informée que ces demandes devaient être adressées au Bureau régional au moins six mois d'avance de manière à laisser le temps nécessaire pour les préparatifs indispensables.

IX. DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES ANIMALES DANS LA REGION

174. La Conférence note les tendances générales de l'évolution de la production animale dans la région; elle exprime sa conviction que l'accroissement rapide de la production de protéines de haute valeur biologique sous forme de viande, de lait et d'oeufs est une question qui appelle des mesures urgentes. Certes, la production animale a beaucoup progressé dans la plupart des pays, mais les progrès réalisés ont été annulés par l'accroissement démographique et par le besoin de relever le niveau de vie et notamment d'améliorer la nutrition. Le rendement des cultures a augmenté de façon satisfaisante et il est proche des besoins de la population en hydrates de carbone, mais la production de protéines assimilables exige l'élaboration de programmes à plus long terme et une coordination complète de la production animale et de la production végétale.

175. La Conférence a examiné le rapport de la troisième réunion d'Extrême-Orient sur la production et la santé animales qui s'est tenue à Bangkok en décembre 1961, et elle souscrit aux recommandations formulées en soulignant notamment les suivantes:

- a) Accroître la production laitière et la production de viande de boeuf au moyen de programmes de reproduction pour les bovins et les buffles, ainsi que par l'accroissement de la production de fourrage.
- b) Fournir des stimulants notamment sous forme de possibilités de commercialisation et d'installation de traitement.
- c) Améliorer la production de porcs, de moutons et de chèvres en créant des centres de reproduction qui fourniraient aux agriculteurs des animaux, notamment dans les régions où la production de bovins est difficile ou impossible.
- d) Coordonner les travaux dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la vulgarisation agricoles en s'attachant davantage à la formation spécialisée et à la diffusion des renseignements courants.
- e) Améliorer la production de l'élevage y compris l'aviculture par l'application de méthodes modernes de lutte contre les maladies et parasites, ce qui offre le moyen d'accroître rapidement la production et d'éviter les pertes résultant d'infirmités causées par les maladies ainsi que les déficiences du bétail et de la volaille.

176. Les délégations ont beaucoup insisté sur la rapidité avec laquelle des résultats pouvaient être obtenus pour la production de volailles et de porcs, puisqu'il est possible maintenant de lutter avec succès contre les maladies. La production de viande de boeuf exige des programmes à plus long terme, mais, de toute évidence, la production de viande de boeuf et de lait augmente dans la région et cette tendance devrait persister et être encouragée autant que possible. Les délégations ont souligné l'intérêt que présente notamment la production de porcs et de volailles pour le petit exploitant, ainsi que la nécessité de lutter contre les maladies.

177. Au sujet de la production de protéines, les travaux et objectifs des divisions techniques de la FAO se recoupent et se complètent de toute évidence. Les délégations ont indiqué les grandes possibilités qu'offrent pour le développement de la production animale l'utilisation rationnelle des terres et des eaux, les systèmes économiques d'assolement, la bonne gestion des exploitations, l'utilisation meilleure et plus complète des terrains de parcours et la suppression des mauvaises méthodes qui conduisent au surpeuplement, au surpâturage et à l'érosion. Après avoir examiné tout spécialement la situation des épizooties dans le monde, la Conférence note avec inquiétude les pertes sévères causées dans de nombreux pays par des maladies comme la fièvre aphteuse

(en particulier par le virus SAT I), la peste équine, la peste porcine africaine et d'autres maladies qui, en partie du fait de la facilité et de la rapidité plus grandes des transports paraissent maintenant sortir de leurs frontières traditionnelles et se propager dans de nouveaux territoires. La région d'Extrême-Orient n'est pas moins vulnérable à la propagation des maladies que les autres régions. Il a été proposé d'examiner la possibilité de conclure une convention sur les règles de quarantaine du bétail en s'inspirant de la Convention phytosanitaire pour le Sud-est asiatique.

178. La Conférence approuve unanimement la prochaine convocation par la FAO d'une réunion technique sur le diagnostic différentiel de la peste bovine, et elle voudrait, en raison des récents progrès réalisés dans ce domaine spécialisé, que tous les pays soient tenus complètement au courant des dernières techniques et méthodes. De nombreuses délégations ont souligné que les pays non-contaminés doivent être tenus au courant des dernières découvertes de la science pour être en mesure de se protéger efficacement; cette réunion présente autant d'intérêt pour les pays contaminés que pour ceux qui ne le sont pas. La Conférence note avec satisfaction les résultats obtenus par de nombreux pays de la région dans l'éradication de la peste bovine et la lutte contre la contamination; elle approuve l'énergique action actuellement entreprise par l'Inde et le Cambodge, au moyen de vastes campagnes de vaccination, pour supprimer cette maladie sur leur territoire et rendre le pays exempt de contamination.

179. La Conférence a examiné, en détail les propositions formulées par la réunion d'Extrême-Orient sur la production et la santé animales en vue de la création d'un Institut de la Santé animale pour l'Extrême-Orient et d'un Institut de la production animale pour l'Extrême-Orient. Il est entendu que le terme "Institut" doit être pris dans un sens collectif, et qu'il pourrait y avoir jusqu'à quinze sections réparties dans les divers pays de la région. Un certain nombre de propositions intéressantes ont été formulées notamment en vue d'ajouter à la liste actuelle un Institut de la production fourragère. Les délégations ont unanimement réaffirmé l'intérêt manifesté par leur Gouvernement à ce sujet; il faudrait que les gouvernements expriment officiellement leur intention de participer à cet institut en offrant sous une forme concrète les facilités nécessaires. Les Gouvernements devraient faire des propositions précises au sujet de l'emplacement des sections chargées de la peste bovine, des maladies de la reproduction, du parasitisme des maladies de la volaille et des carences nutritionnelles. Des propositions devraient être formulées au sujet de l'emplacement de centres de production et de recherche sur la volaille, les canards, les moutons et les chèvres, les vaches laitières et les bovins de boucherie, ainsi que de centres de recherches de climatologie. Les délégations ont apporté leur soutien à une proposition visant à demander à la FAO de nommer, le plus tôt possible, un expert régional de la production animale et un vétérinaire régional chargés d'enquêter sur les possibilités de la région et de donner des avis sur les emplacements pouvant convenir pour les diverses sections ainsi que sur la portée des travaux à entreprendre. L'expert et le vétérinaire devraient prêter leur concours aux gouvernements pour les aider à établir leurs demandes. Il a été estimé que si la santé animale est, de toute évidence, une question à examiner du point de vue régional, la production animale est avant tout une question nationale. L'on a renoncé, dans les débuts, à la méthode habituellement suivie dans la région et qui consiste à encourager une action directe de la part des pays intéressés, car il convient de créer les sections le plus rapidement possible. A cet égard la Conférence félicite la Thaïlande qui a déjà soumis un projet de laboratoire sur la fièvre aphteuse à réaliser avec l'aide du Fonds spécial.

180. La Conférence a examiné les rapides progrès réalisés par les pays de la région dans le domaine de la santé animale ainsi que l'évolution que l'on devrait pouvoir espérer dans un proche avenir. Son examen a notamment porté sur l'aide qu'il est nécessaire d'accorder aux pays dans ce domaine pour améliorer la lutte contre la maladie et exercer un contrôle sur les déplacements du bétail.

181. En conséquence, la Conférence adopte unanimement la résolution suivante:

RESOLUTION No 4/62

LA CONFERENCE

Reconnaissant les pertes énormes et évitables causées par les maladies des animaux dans toute la région ainsi que la nécessité d'améliorer les méthodes de production animale pour accroître la production de protéines destinées à la consommation humaine;

Rappelant la libellé de la résolution 11/61 adoptée par la Conférence de la FAO à sa onzième session;

Considérant que les pays d'Asie et d'Extrême-Orient ont exprimé le désir de coopérer à l'accroissement de la productivité de l'élevage y compris l'aviculture en améliorant les méthodes zootechniques et en organisant la lutte contre les maladies;

Recommande au Directeur général de prévoir, le plus tôt possible, dans le Programme ordinaire, la nomination:

- a) d'un vétérinaire régional et
- b) d'un expert régional de la production animale.

Recommande en outre que, en attendant que ces postes puissent être inscrits dans le Programme ordinaire, ils soient pourvus au titre du PEAT, étant donné l'urgence des besoins actuels.

ACTIVITES DE LA FAO EN ASIE ET EN EXTREME-ORIENT
QUI NE SONT PAS TRAITEES SOUS D'AUTRES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR ET QUI APPELLENT
DES INSTRUCTIONS DE LA CONFERENCE OU UNE ACTION DES GOUVERNEMENTS

X. RAPPORT SUR LA SUITE DONNEE AUX RECOMMANDATIONS
DE LA CINQUIEME CONFERENCE REGIONALE POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

182. La Conférence prend note du rapport sur la suite donnée aux recommandations de la cinquième conférence régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient établi par le Secrétariat qu'elle remercie de son travail. La Conférence reconnaît l'intérêt des renseignements fournis par les gouvernements sur la suite donnée aux recommandations des conférences régionales qui exigent une action de leur part. Sur la proposition du Délégué du Laos soutenue par le Délégué de Ceylan, la Conférence adopte une recommandation visant à organiser, au titre du PEAT, en 1965/66, ou plus tôt si d'autres crédits sont disponibles, un Centre régional sur la colonisation des terres. Il conviendrait de chercher à obtenir la collaboration d'organisations intéressées comme la FMAC.

XI. RESSOURCES FORESTIERES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

183. La Conférence a examiné les progrès réalisés par les pays de la région dans l'élaboration et la mise en oeuvre de nouveaux programmes de développement des forêts et des industries forestières. Elle était saisie du rapport final de la Sixième session de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique (Hong Kong 12-17 septembre 1962) qui fait le point des progrès réalisés à ce jour, ainsi que d'une note établie par le Secrétariat de la FAO (Doc. FER 62/13).

Tendances des besoins et des disponibilités en bois

180. La Conférence note que les tendances générales prévues dans l'étude commune FAO/CEAEO sur les Tendances et perspectives du bois dans la région de l'Asie et du Pacifique se sont amplement confirmées, mais que l'évolution de la consommation réelle des sept dernières années et que des réévaluations entreprises dans plusieurs pays de la région indiquent non seulement que la consommation de bois augmente plus rapidement qu'il n'avait été prévu antérieurement mais aussi que le volume des besoins en bois d'oeuvre et d'industrie en 1975, chiffrés selon une estimation prudente à 185 millions de mètres cubes, dépasse de beaucoup la prévision antérieure de 161 millions de mètres cubes.

185. Passant à l'examen des disponibilités probables, la Conférence enregistre avec une grande satisfaction les mesures concrètes prises par la plupart des pays de la région pour relever leurs objectifs en matière de production forestière. Non seulement la production de bois d'oeuvre et d'industrie de la région est passée de 86 à 111 millions de mètres cubes au cours des six dernières années, mais les disponibilités ont été estimées pour 1975 à 173 millions de mètres cubes contre les 140 millions de mètres cubes que faisaient prévoir les plans existants ces dernières années.

186. La Conférence remarque toutefois que la perspective d'un déficit de 12 millions de mètres cubes subsiste pour 1975 et qu'il semble devoir s'aggraver durant les décennies suivantes. Le déficit de la région est passé de 1,3 à 3,7 millions de mètres cubes. Les exportations se composent encore en grande partie de produits bruts, tandis que la région importe des produits forestiers manufacturés qui sont souvent coûteux.

Mesures à prendre pour accroître la production forestière

187. Plusieurs délégations ont informé la Conférence des plans établis pour accroître la production forestière et dont certains sont déjà en cours d'exécution. Ces plans assureraient une augmentation progressive des disponibilités de la région en bois d'oeuvre et d'industrie. La Conférence estime que, pour éviter une grave pénurie dans la région, il faudrait de nouveau relever les objectifs de production et tenir compte des possibilités offertes par les tendances actuelles et probables.

188. La Conférence tient à appeler l'attention des Etats Membres sur certains domaines dans lesquels les efforts doivent être particulièrement intensifiés. Des mesures suffisantes ont été prises jusqu'à présent pour créer des plantations de conifères afin de fournir du bois à fibre longue à l'industrie de la pâte et du papier qui est en plein développement. De nombreux résultats ont été obtenus sur le plan de la recherche et à l'échelon expérimental, comme l'a indiqué le délégué de la Malaisie, mais beaucoup de pays ont mis du temps à pratiquer plus largement la foresterie tropicale intensive à haut rendement. De nombreux délégués, dont ceux de Birmanie, de Malaisie et d'Indonésie, ont souligné le besoin de développer les moyens d'éducation et de formation. Plusieurs délégués ont insisté sur la contribution que les plantations d'arbres faites par les cultivateurs

pourraient apporter au relèvement des revenus ruraux et l'accroissement des disponibilités en bois d'oeuvre et d'industrie. La Conférence a été informée que l'Indonésie avait obtenu de bons résultats en encourageant les cultivateurs à planter des essences qui sont assurées de trouver facilement un débouché, par exemple pour la fabrication d'allumettes, la caisserie ou l'industrie de la pâte et du papier. De l'avis du délégué de l'Australie il importe de choisir les essences à employer dans les programmes de plantation envisagés en tenant dûment compte de leur utilisation ainsi que de leurs caractéristiques sylvicoles.

189. Selon le Délégué du Royaume-Uni, lorsque des zones forestières sont défrichées pour la colonisation agricole, il faut bien veiller non seulement à ce que le bois ainsi récolté soit complètement utilisé, mais aussi à ce que subsistent des étendues de forêts suffisantes pour répondre aux besoins locaux en bois, alimenter des industries locales de transformation du bois, et fournir aussi des possibilités d'emploi supplémentaires aux colons.

190. La Conférence note que le développement de la foresterie est encore entravé dans beaucoup de pays parce que l'on n'a pas su conserver un domaine forestier suffisant pour l'avenir. Il est indispensable de créer des réserves forestières suffisantes dans des emplacements judicieusement choisis pour permettre à la forêt de remplir sa fonction protectrice et pour en tirer des quantités croissantes de bois. La Conférence a déjà reconnu dans sa Résolution 1/62 la nécessité "d'encourager l'utilisation de chaque type de sol pour la culture des produits qui économiquement lui conviennent le mieux", ce qui exigerait parfois que des bonnes terres et, dans certains cas, des terres irriguées soient affectées à la foresterie. Comme l'a indiqué le Délégué de l'Australie, il serait plus facile de faire un choix judicieux si le coût et la rentabilité des opérations forestières étaient mieux connus. Etant donné la nature des opérations forestières, le Délégué du Royaume-Uni a remarqué qu'une mise en valeur rationnelle des forêts serait impossible tant que les services forestiers ne recevraient pas de fonds suffisants. Souscrivant à cette manière de voir, la Conférence tient à souligner la nécessité de veiller à ce qu'une proportion raisonnable des revenus tirés des forêts soit réaffectées à leur mise en valeur dans les pays où les redevances et les droits de concession et autres forment une partie substantielle des recettes fiscales générales.

Accélération du développement des industries forestières

191. La Conférence a entendu avec intérêt les renseignements fournis par les délégués sur les progrès réalisés par les industries de transformation du bois dans leurs pays. Elle a spécialement noté l'importance croissante du contre-plaqué des panneaux de fibre et des panneaux de particules pour la construction d'habitations et d'autres immeubles. La Conférence a toutefois conclu que dans la région le rythme de développement des industries forestières ne peut suivre le taux d'accroissement de la consommation de produits forestiers. Il importe de noter à ce propos que l'industrialisation traduit l'insuffisance des ressources forestières non seulement par rapport aux besoins, mais aussi par rapport aux possibilités. Les possibilités actuelles sont méconnues pour de nombreuses raisons: absence d'enquêtes détaillées sur les marchés, insuffisance des données sur les ressources forestières, connaissance imparfaite des techniques actuelles, manque d'études sur les possibilités de réalisation pratiques, pénurie de personnel spécialisé et de chefs d'entreprise, manque de capitaux.

192. La Conférence tient à signaler aux autres Etats Membres le système de collaboration avec les pays déficitaires en bois qui a été mentionné par le délégué de l'Indonésie. Dans cette formule de "partage de la production", les crédits, l'équipement et les services d'experts reçus doivent être remboursés au bout d'un certain temps à l'aide de la production forestière supplémentaire obtenue au moyen de cette assistance.

193. Les délégués des Philippines et du Royaume-Uni ont souligné la nécessité de disposer de données exactes sur les ressources forestières pour planifier le développement forestier; la Conférence demande instamment au Directeur général de continuer de fournir aux pays de la région une aide accrue dans le domaine des inventaires forestiers, aussi bien au titre des programmes ordinaires que des programmes sur le terrain.

Coordination nécessaire de la planification des forêts et des industries forestières

194. La Conférence partage l'opinion des délégués de l'Inde, de la Birmanie et de l'Indonésie qui estiment que si le développement des industries forestières est en retard par rapport aux possibilités sans doute parce que l'on s'est pas suffisamment préoccupé jusqu'à présent de coordonner les plans de production forestière et les plans de création d'industries forestières ni d'intégrer complètement ces plans dans les programmes généraux de développement économique.

195. La Conférence tient à faire observer que, si l'on veut encourager les investissements dans les industries forestières, ceux qui sont chargés des programmes d'industrialisation doivent être pleinement au courant des conditions techniques et économiques complexes dans lesquelles la foresterie est pratiquée. Il faut également que les forestiers aient une notion claire des exigences techniques et économiques des industries forestières modernes qui sont souvent relativement nouvelles et dont la plupart ont fait ces dernières années de très rapides progrès du point de vue technologique. Il convient de créer à cet effet des organismes appropriés pour faciliter la coordination des décisions dans les différents secteurs ainsi que la formation d'un personnel capable d'évaluer les projets, d'étudier les données d'exploitation et d'élaborer des programmes. En outre, il existe une interdépendance étroite entre le secteur forestier et les autres secteurs de l'économie; cela tient d'une part à la structure de la demande de produits forestiers (qui émane en grande partie de secteurs influencés par les décisions des pouvoirs publics); d'autre part au développement des forêts et le succès de l'implantation d'industries forestières sont étroitement subordonnés à des investissements d'infrastructure (production d'énergie, aménagement des eaux et communications); c'est pourquoi les plans concernant le développement des forêts et des industries forestières doivent être intégrés étroitement dans les programmes généraux de développement économique.

196. Les délégués de la Thaïlande du Royaume-Uni et des Philippines ont souligné qu'une planification rationnelle exigeait comme condition préalable l'existence de données statistiques. La Conférence demande instamment aux Etats Membres de porter une plus grande attention à cette question et prie le Directeur général de la FAO de leur fournir l'aide et les conseils qu'ils demanderont pour les aider à appliquer le programme minimum à long terme recommandé par la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique en matière de statistiques de la foresterie et des produits forestiers.

197. La Conférence exprime également l'espoir que, compte tenu de l'importance des forêts et des industries forestières dans l'économie de nombreux pays d'Asie, l'Institut de développement économique qu'il est envisagé de créer en Asie leur ménager une place appropriée dans son programme de travail.

Harmonisation nécessaire des politiques à l'échelon régional

198. Comme les ressources forestières, qui ont souvent un caractère complémentaire, sont inégalement réparties dans la région et comme les dimensions économiques de l'entreprise sont un facteur d'un poids considérable dans certains secteurs de l'industrie forestière alors que plusieurs marchés nationaux sont encore réduits, les problèmes relatifs aux forêts et à l'économie du bois en Asie et en Extrême-Orient ne peuvent être résolus finalement qu'à l'échelon régional. Le délégué de l'Inde a souligné la nécessité d'une planification à l'échelon régional et a mentionné le rôle utile que pourraient jouer des accords de troc bilatéraux entre les pays possédant des excédents de bois et les pays qui en manquent.

Recommandations de la sixième session de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique

199. Considérant que le rapport de cette Commission (cf. document FAO/APFC-62/11.1Rev.1) s'orientait vers une solution du problème que posent dans la région les disponibilités futures en bois, la Conférence souscrit de façon générale aux recommandations qui y figurent et demande instamment aux gouvernements et au Directeur général de leur donner suite.

200. La Conférence adopte la résolution suivante:

Résolution No 5/62

LA CONFERENCE

Ayant examiné le rapport de la sixième session de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique et l'analyse récente qu'il contient au sujet des tendances de l'économie des forêts et du bois dans la région;

Notant avec satisfaction que, par suite des mesures prises pour mettre en oeuvre les recommandations de la cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient, de nombreux pays de la région ont révisé radicalement leurs objectifs en matière de production forestière;

Notant toutefois que les besoins en bois augmentent plus rapidement qu'il n'était prévu, en grande partie à cause du rythme satisfaisant du développement économique dans certaines parties de la région;

Constatant que la région doit encore faire face en 1975 à la perspective d'un déficit considérable qui continuera à s'aggraver durant les décennies ultérieures;

Notant également le retard que marque encore la création d'industries forestières dans la région par rapport aux besoins et aux possibilités;

Reconnaissant que l'établissement d'industries forestières et connexes sur des bases rationnelles, peut contribuer dans une mesure appréciable à accélérer le développement économique, à réduire les besoins d'importation, à accroître les recettes de devises et à relever les niveaux de vie;

Demande instamment aux Etats Membres:

- i) de recevoir leurs objectifs de production forestière en tenant compte des besoins régionaux, des possibilités d'exportations extra-régionales et des nouvelles techniques de production intensive du bois actuellement mises au point;
- ii) de prendre, en matière de personnel et dans les domaines administratif, législatif et financier, des mesures appropriées pour aménager le domaine forestier de manière que les forêts puissent remplir leur fonction protectrice et assurer les futurs besoins en bois;
- iii) de créer, là où il n'en existe pas encore, un dispositif approprié pour la planification à moyen et à long terme du développement des forêts et des industries forestières;

Prie le Directeur général

- i) de suivre les tendances nationales de l'économie des forêts et du bois de la région et de publier de temps à autre une analyse approfondie de ces tendances en soulignant leurs incidences régionales et mondiales;
- ii) d'accorder une plus grande attention, lors de l'établissement du futur programme de travail, à la nécessité d'introduire dans les pays tropicaux une foresterie intensive et à haut rendement tant par une amélioration de la productivité des forêts naturelles que par la création de plantations d'essences à croissance rapide;

- iii) d'aider les pays de la région à améliorer leurs méthodes de planification du développement des forêts et des industries forestières:
 - a) en préparant des manuels et du matériel didactique appropriés,
 - b) en organisant des centres de formation, et
 - c) en fournissant des experts dans le cadre de l'assistance technique aux pays qui en font la demande.

XII. L'ORGANISATION DES RECHERCHES SUR LES PECHES DANS SES RAPPORTS
AVEC LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

201. A la suite de l'exposé introductif du point de l'ordre du jour consacré à l'"Organisation des recherches sur les pêches dans ses rapports avec le développement économique" (FERC 62/14), plusieurs Etats Membres ont précisé la manière dont ils avaient abordé le problème des recherches sur les pêches et ils ont fait remarquer que le facteur limitatif était constitué par le manque de personnel qualifié. Cette considération s'applique non seulement dans le cas des recherches à long terme les plus poussées dans le domaine de la biologie, de la technologie et de l'économie, mais aussi à la formation de personnel pour la recherche appliquée qui peut donner des résultats dans un délai plus court.

202. La Conférence souscrit à la recommandation présentée par le Délégué de l'Indonésie; aux termes de cette recommandation, le Directeur général est prié d'examiner la possibilité de créer, au titre du PEAT, des centres régionaux de perfectionnement en vue notamment de former des moniteurs et de mettre au point des méthodes d'instruction. De l'avis général, cette mesure contribuerait à améliorer l'efficacité des établissements de formation de la région. En conséquence, le Conseil indo-pacifique des pêches qui doit se réunir en Corée, a été invité à examiner le problème et à accorder son soutien à la proposition.

203. De l'avis général, la production de la pêche dans les eaux intérieures de la région, notamment la pisciculture en étang, prendra à l'avenir un grand développement; celui-ci pourrait être accéléré par l'emploi de méthodes de sélection, la réalisation d'études génétiques et la mise au point de méthodes de reproduction dans des conditions artificiellement contrôlées, du genre de celles qui ont été mises au point avec succès, au titre du Programme FAO/Malaisie, pour la crevette géante d'eau douce. Prenant note des résultats encourageants de la culture de cette crevette et de l'existence de cette espèce dans la plupart des pays de la région, la Conférence approuve la recommandation du Délégué de la Thaïlande qui voudrait que les pisciculteurs de la région reçoivent une formation au sujet de la culture artificielle de cette intéressante espèce de crevette. Elle demande donc au Conseil indo-pacifique des pêches d'examiner cette question lors de la prochaine session qui se tiendra en Corée au mois d'octobre 1962.

204. D'autre part, l'on a estimé que l'accroissement de la production pourrait être limité par la propagation de maladies des poissons au sujet desquelles les connaissances sont encore très insuffisantes.

205. La Conférence adopte la résolution suivante présentée par le Délégué de la Fédération de Malaisie.

RESOLUTION No 4/62

LA CONFERENCE

Reconnaissant l'importance de la pêche dans les eaux intérieures notamment de la pisciculture en étang pour l'économie des pays de la région,

Convaincue que cette pêche est destinée à se développer et à s'intensifier dans une large mesure,

Convaincue également que cette expansion et cette intensification risquent d'être de plus en plus compromises par les maladies des poissons dont l'origine et l'éthiologie sont encore mal connues,

Appelle l'attention des Etats Membres sur l'opportunité d'encourager les universités, les collèges et les instituts appropriés de recherche à entreprendre sur la pathologie des poissons des études fondamentales qui puissent conduire à des méthodes pratiques pour prévenir, contrôler et guérir ces maladies,

Prie le Directeur général d'examiner la possibilité d'obtenir la collaboration de l'UNESCO pour fournir à ces universités, collèges et instituts de recherche une aide leur permettant d'accroître leurs moyens pour entreprendre des études fondamentales sur lesquelles puisse se fonder une action pratique dans le domaine de la prophylaxie et de la guérison de ces maladies,

Invite le Conseil indo-pacifique des pêches à:

- i) s'associer lui-même étroitement à ces efforts,
- ii) faire tout ce qui est en son pouvoir pour encourager ces études,
- iii) donner des avis sur l'application pratique des résultats de ces études.

206. Il a généralement été admis que dans la région tout accroissement important de la production de poisson dépendra du développement de la pêche hauturière. Or pour la développer il faudra perfectionner les méthodes de dépistage du poisson, disposer de meilleurs bateaux et engins, apprendre aux pêcheurs à utiliser des instruments appropriés de navigation et améliorer les installations à terre, ce qui exigera un effort accru d'investissement sans compter la nécessité de former du personnel à tous les échelons.

207. Si la production augmente, il sera nécessaire d'améliorer la conservation du produit ainsi que la commercialisation. La Conférence souscrit à une proposition du Délégué des Philippines qui avait estimé que la mise sur pied d'un projet de formation sur les méthodes statistiques à réaliser au titre du PEAT pour un groupe de pays constituait la condition préalable à la réalisation d'études économiques sur la commercialisation et la distribution du poisson.

208. Au sujet des méthodes employées par les gouvernements pour orienter les recherches et leur donner un ordre de priorité, la Conférence partage l'opinion du Délégué de l'Inde qui a recommandé que les gouvernements de la région examinent les systèmes utilisés par d'autres pays plus développés, par exemple les principes qui sont à la base de la création et du fonctionnement du Bureau canadien de recherches sur les pêches.

209. La Conférence se félicite des travaux accomplis et de la méthode employée sur le plan international pour aborder les problèmes océanographiques des pêches dont la solution constitue la clé de l'accroissement de la production de la pêche maritime. Elle tient à souligner l'importance de la recherche dans le domaine de l'océanographie des pêches et elle note que dans ce domaine il existe également une coopération internationale en Océanie.

XIII. RAPPORT D'ACTIVITE DE LA DIVISION MIXTE DE L'AGRICULTURE FAO/CEAEO

210. La Conférence prend note du rapport d'activité de la Division mixte de l'agriculture FAO/CEAEO (Doc. PERC 62/15) ainsi que de l'exposé d'introduction. Elle félicite la Division de ses activités très utiles et approuve son programme de travail. Elle note que cette Division permet de coordonner les études et l'action dans les domaines d'intérêt commun pour la FAO et la CEAEO, ce qui contribuait à éviter le chevauchement des efforts.

211. Les activités entreprises par la Division dans le domaine de la planification du développement agricole (qui comprennent l'exécution d'études spéciales et la fourniture d'une aide pour la formation de personnel) ont recueilli l'assentiment général et le rôle utile que la Division peut jouer en entreprenant l'étude des plans nationaux de façon à faciliter leur harmonisation a été particulièrement souligné. Comme on l'a fait remarquer, certaines des recommandations de la Conférence préconisant de nouvelles études ayant des incidences économiques occasionneront un surcroît de travail pour la Division. Des délégués ont alors suggéré de renforcer le personnel de la Division.

212. Plusieurs délégués sont en faveur des monographies et ont jugé intéressantes certaines études faites par la Division, en particulier sur la formation de capital dans le secteur agricole et sur l'utilisation des excédents agricoles pour le développement économique. Le Délégué de Ceylan a proposé d'entreprendre des monographies pour évaluer les résultats des efforts accomplis précédemment dans son pays en vue d'accroître la production agricole par l'application de mesures de soutien des prix ou l'octroi de crédit à l'agriculture.

213. La Conférence note que l'octroi de crédits suffisants, au moment voulu et à des taux d'intérêt raisonnables, est une condition indispensable du développement agricole.

214. Il a aussi été noté que, dans la plupart des pays, la principale source de crédit agricole était le prêteur qui percevait des intérêts jugés exorbitants. Les gouvernements des pays de cette région essayent de développer les institutions de crédit, mais se heurtent à de nombreux problèmes d'ordre pratique: type d'établissement le plus approprié à l'échelon primaire (coopérative à objet unique ou multiple ou autre genre d'établissement), facteurs à prendre en considération pour déterminer l'importance à donner à l'établissement de crédit, méthodes à adopter pour l'octroi et le remboursement des prêts, dispositions à prendre pour lier le crédit au développement de la commercialisation, genre de formation requise par le personnel aux différents échelons d'un système coopératif ou autre. La Conférence se félicite de l'organisation envisagée d'un centre mixte FAO/CEAEO sur les institutions de financement et de crédit agricoles à l'occasion duquel les problèmes qui se posent dans ce domaine (y compris ceux qui intéressent le crédit contrôlé) seront examinés en détail, il convient de communiquer aux pays l'ordre du jour détaillé le plus tôt possible, de manière que les participants puissent apporter une contribution utile à ce centre.

215. Le Délégué de la Corée a mentionné les nouveaux programmes que réalise son pays en matière de crédit agricole et de politiques de prix et il a exprimé l'espoir que les membres de la Division mixte seraient en mesure d'étudier ces programmes et de les discuter avec les autorités compétentes.

XIV. SERVICES D'INFORMATION AGRICOLE

216. La Conférence tient à souligner l'importance du rôle que jouent les services d'information agricole en aidant les agents de vulgarisation à transmettre aux agriculteurs les connaissances scientifiques, ce qui constitue un moyen d'accroître la production.

217. La Conférence a entendu un exposé sur l'ampleur, le contenu, la nature et la fréquence des émissions rurales ainsi que sur le rôle important qu'elle joue dans le travail d'éducation et de vulgarisation agricole.

218. Les délégués du Pakistan, du Japon, de l'Inde, de la Malaisie, des Philippines, de l'Australie et des Etats-Unis ont fourni des renseignements sur la situation et l'importance actuelles de leurs services d'information agricole et ils ont formulé diverses suggestions concernant la façon dont la FAO pourrait contribuer au renforcement de ces services. Le délégué du Pakistan a déclaré que son pays serait heureux d'obtenir: i) l'envoi d'un spécialiste de la diffusion des connaissances scientifiques parmi les agriculteurs; ii) l'envoi d'un spécialiste de la production de films agricoles; iii) des moyens de former trois personnes pour diffuser des connaissances techniques; iv) des postes de radio bon marché; v) du matériel pour la production de films agricoles.

219. Le délégué du Japon a offert une collaboration technique pour l'amélioration des services d'information agricoles des pays de la région. Le délégué de l'Inde a aussi demandé l'envoi de postes de radio bon marché et a prié la FAO de publier périodiquement une revue traitant de l'expérience acquise par les pays techniquement développés en matière de services d'information agricole. Le délégué de la Malaisie a déclaré que son pays serait heureux que la FAO l'aide à employer des moyens d'information pour toucher les masses et qu'elle lui fournisse des postes de radio et autre matériel ainsi que des moyens de formation technique. Le délégué des Philippines a aussi souligné le besoin de matériel et la nécessité de former du personnel.

220. Les délégués partagent maintenant l'opinion du délégué de l'Australie qui estime que la FAO devrait, par l'intermédiaire des services du Siège et des services régionaux d'information, fournir une plus grande quantité de matériel adapté aux besoins de la région et, en premier lieu, des bandes magnétiques, des films fixes et d'autres auxiliaires visuels. Ces activités devraient être entreprises avec le concours des services d'information agricole de la région de manière que le Service de l'information de la FAO puisse connaître le type de matériel le mieux adapté aux besoins des services en question. La Conférence recommande aussi que le Directeur général de la FAO soit instamment prié d'organiser, le plus tôt possible et de préférence au début de 1963 un Centre de formation sur la radiodiffusion agricole en Extrême-Orient et que la FAO organise chaque année, à partir de 1964 et pour une période de trois ans, des centres de formation sur la radiodiffusion rurale et agricole qui seraient financés à l'aide des crédits du Programme élargi d'assistance technique.

221. Le délégué des Etats-Unis a déclaré que son pays se félicitait des efforts déployés par la FAO pour aider les Etats Membres à améliorer leurs services agricoles, dont la radiodiffusion rurale et agricole doit faire partie intégrante. Il a souligné la nécessité d'élaborer un programme soigneusement équilibré portant sur tous les moyens d'information employés et il a rappelé les activités d'organisation et de formation entreprises par la FAO dans ce domaine. Son gouvernement reconnaît que ce programme exige de nouveaux crédits qui doivent être modestes mais suffisants pour entreprendre les travaux et permettre à la FAO d'acquérir quelque expérience sur le travail à réaliser.

XV. ORGANISATION DU TRAVAIL DE LA FAO DANS LA REGION

222. En examinant le point 17 de l'ordre du jour (PERC 62/17), la Conférence a estimé avoir été invitée à donner son avis sur la manière dont l'efficacité des travaux de la FAO pouvaient être accrue, compte tenu des ressources disponibles.

223. Tout en affirmant que son Gouvernement continuera d'accorder son soutien aux bureaux régionaux actuels, le Délégué du Pakistan estime qu'en raison des crédits limités dont dispose la FAO, des frais administratifs qu'entraîne la création d'un nouveau bureau, de l'accroissement du volume de travail dans la région résultant notamment des besoins des programmes opérationnels, de la nécessité de renforcer les services techniques et de l'obligation pour l'organisation d'accorder à tous les Etats Membres les mêmes services, il vaut mieux fournir à chaque Etat Membre un représentant dans le pays à plein temps, comme le prévoit la résolution No 17/61 adoptée à la onzième session de la Conférence de la FAO, que de créer des bureaux sous-régionaux. Il suggère que le Directeur général de la FAO soit invité à faire une étude détaillée de ses propositions pour le développement des travaux dans la région au cours des cinq prochaines années ainsi que de leurs incidences financières. Dans cette étude le Directeur général devrait également comparer les avantages et le coût du renforcement des bureaux actuels par rapport à la création de bureaux sous-régionaux. Cette étude devrait être adressée à tous les pays de la région qui pourraient se faire une opinion plus complète de la question. Si toutefois il est jugé désirable de créer en Océanie un bureau sous-régional, il ne s'y opposera pas en raison de la situation géographique de cette région.

224. Pour le Délégué de l'Inde comme le coût du renforcement des bureaux des représentants dans le pays sera financé sur les fonds d'Assistance technique, une mesure de ce genre réduirait les crédits dont on a tant besoin pour les programmes sur le terrain. Il doute qu'un représentant dans le pays puisse assumer les fonctions d'administration et de coordination normalement remplies par le Bureau régional et les bureaux sous-régionaux pour l'ensemble de la région. D'autres régions comme l'Amérique latine, l'Afrique et l'Europe, ont un bureau régional et des bureaux sous-régionaux. Il est donc logique que la région, qui est la plus grande et la plus peuplée de toutes, et qui a de multiples problèmes, ne soit pas traitée moins favorablement. A son avis la solution consisterait à renforcer le cas échéant la structure régionale par la création de nouveaux bureaux sous-régionaux.

225. Le délégué de l'Indonésie se référant au document examiné note qu'il existe trois groupements géographiques distincts dans la région: le Sud-est asiatique, l'Extrême-Orient et l'Océanie. A son avis, il convient d'étudier le problème d'un point de vue réaliste, car les ressources sont limitées et doivent être utilisées rationnellement. Il faut également tenir compte de la situation géographique, des conditions physiques, des différences de culture et des niveaux de vie des populations. Tout en se rangeant à la proposition de la délégation du Pakistan concernant une étude comparative des coûts, le Délégué de l'Indonésie voudrait que l'on étudie également le coût d'une division de la région selon les trois groupements géographiques mentionnés ci-dessus, chaque groupement étant desservi par un bureau régional distinct. Une étude comparative des dépenses permettrait aux délégués de faire des propositions concrètes ayant pour seul objet d'obtenir les services les meilleurs, compte tenu des ressources disponibles.

226. Le délégué de la France a attiré l'attention de la Conférence sur les dépenses supplémentaires qu'entraînerait n'importe quelle proposition qui pourrait être en définitive acceptée; il ne croit pas nécessaire pour le moment de créer un bureau sous-régional pour l'Océanie, car la Commission du Pacifique-sud fournit déjà des services techniques suffisants pour cette région dans la plupart des domaines agricoles.

Une étroite collaboration entre la Commission et la FAO devrait permettre d'assurer les besoins, tout au moins pour le moment. La Division commune FAO/CEABO de Bangkok aurait peut-être intérêt à établir une étroite liaison avec la Commission du Pacifique-sud.

227. Tout en se rangeant à l'opinion exprimée par le Délégué de la France, le Délégué de l'Australie a fait observer que l'Océanie a des problèmes communs à des pays de la région et qu'elle se trouve à proximité de ceux-ci.

228. Le Délégué de la Nouvelle-Zélande rappelle les travaux de la Commission du Pacifique-sud et sa collaboration avec les Nations Unies et ses institutions spécialisées. Au sujet du Samoa occidental qui a accédé à l'indépendance depuis le 1er janvier 1962, il estime nécessaire de poursuivre cette précieuse assistance technique. A son avis, il est actuellement prématuré d'examiner la question d'un bureau sous régional en Océanie.

229. Le Délégué de la Birmanie est favorable à la création de nouveaux bureaux sous-régionaux dans la région à condition que les dépenses soient raisonnables; de son côté le Délégué du Japon pense que la nomination d'un représentant dans le pays doit être fonction des besoins du pays et de l'importance de son programme d'assistance technique et qu'il ne faut pas considérer cette nomination comme une question de routine.

230. Le Délégué de la Thaïlande partage l'opinion exprimée par le Délégué du Japon.

231. Le Délégué des Etats-Unis est favorable le cas échéant au renforcement du système des représentants dans le pays, mais à son avis, la décision appartient aux représentants des Etats Membres situés dans la région.

232. Au nom de la FAO, le Sous-directeur général M. Weisl, a fait l'historique des bureaux régionaux et sous-régionaux, ainsi que de l'institution des représentants dans le pays. Il a clairement indiqué l'importance qu'attache le Directeur général à la décentralisation des travaux afin d'améliorer les services fournis aux Etats Membres par l'Organisation. Les bureaux régionaux et sous-régionaux offrent par rapport au Siège l'avantage de la proximité non seulement du point de vue de la distance, mais également en raison des besoins et des problèmes communs des Etats Membres. Il existe aussi d'autres moyens qui permettent au Directeur général et au Siège de connaître la situation des Etats Membres. De cette façon il est possible de faire face rapidement aux besoins des pays de la région.

233. La Conférence a également été informée des relations existant entre le représentant régional, le représentant régional adjoint et les représentants dans le pays, ainsi que des responsabilités générales assumées par le représentant régional, en sa qualité de représentant du Directeur général, pour coordonner dans la région tous les programmes de la FAO et informer le Directeur général des besoins de la région de façon qu'il en soit tenu compte lors de l'élaboration du programme de travail et budget de l'Organisation.

234. De l'avis général, compte tenu de l'incidence, il n'existe pas de motifs suffisants à l'heure actuelle, pour créer dans la région de nouveaux bureaux sous-régionaux, et la priorité doit être donnée au renforcement des bureaux actuels de la région, notamment par l'adjonction de spécialistes pour combler les lacunes dans certains domaines, comme la Conférence l'a recommandé déjà à propos d'autres points de l'ordre du jour. Afin de pouvoir se faire une opinion plus concrète, la Conférence estime qu'il serait utile d'entreprendre une étude comparative des coûts résultant i) de la création d'un nouveau bureau sous-régional, ii) du renforcement des bureaux actuels par des spécialistes afin d'améliorer les services rendus à l'ensemble de la région et iii) de la division de l'ensemble de la région en zones moins compactes en fonction des facteurs géographiques, sociaux et autres considérations pertinentes.

XVI. PROBLEMES DE POLITIQUE DECOULANT DES RAPPORTS DE DIVERSES
REUNIONS ET ENQUETES

a) Huitième session de la Commission internationale du riz (C.I.R.)

235. La Conférence remercie la C.I.R. de son rapport très complet et donne son approbation générale aux recommandations qu'il contient. Elle se félicite de l'importance donnée par la C.I.R. à l'établissement de ses programmes à long terme et propose que le programme de travail de la C.I.R. tienne bien compte des besoins des Etats Membres pour l'amélioration de leur riziculture dans le cadre du développement économique général. La Conférence souscrit à la recommandation selon laquelle le plus utile pour le programme à long terme de la C.I.R. serait d'élaborer longtemps d'avance l'ordre du jour des réunions du Groupe de travail de la production et de la protection du riz, de celui des sols, des eaux et des engrais, et de celui de la mécanisation de la production, de l'emmagasinage et de l'usinage du riz.

236. La Conférence adopte la recommandation proposée par le délégué de l'Indonésie et selon laquelle la FAO devrait examiner la question de la participation à la C.I.R. des pays producteurs de riz des régions d'Amérique latine et d'Afrique, de façon que les problèmes rizicoles puissent être traités sur une base plus générale. Les conclusions de cet examen devront être soumises à la prochaine conférence de la FAO.

b) Première session du Groupe de travail régional de la gestion des exploitations

237. La Conférence note avec satisfaction le rapport de la première session du Groupe de travail régional de la gestion des exploitations qui s'est tenue en octobre 1961 à Kyoto (Japon). La Conférence partage l'opinion du Groupe de travail qui a estimé que l'amélioration des techniques de gestion au niveau de l'exploitation était la clé de la réussite des projets de développement agricole. Elle note avec satisfaction qu'un Comité pour la préparation d'un manuel de gestion des exploitations a été créé et qu'il se réunira bientôt.

238. La Conférence se félicite de la publication en juin et décembre de chaque année de notes sur la gestion des exploitations à l'intention de l'Asie et de l'Extrême-Orient, et elle considère que cette publication offre le meilleur moyen de communication entre les spécialistes régionaux de la gestion des exploitations.

239. La Conférence recommande que la FAO entreprenne au début de 1963 une enquête sur les travaux relatifs à la gestion des exploitations dans la région et qu'elle transmette cette étude aux gouvernements des Etats Membres.

240. La Conférence estime qu'il conviendrait en s'inspirant des centres organisés avec succès au Pakistan et en Inde de créer dans d'autres Etats Membres de la région des centres nationaux de perfectionnement et des séminaires sur la gestion des exploitations.

241. Reconnaissant l'importance que présente dans la région le développement des travaux sur la gestion des exploitations la Conférence adopte les recommandations faites par la première session qui a instamment demandé aux Etats Membres d'entreprendre des études pilotes sur les questions suivantes: i) modifications à apporter aux systèmes d'exploitation pour accroître la production; ii) planification agricole et établissement de zones pour les projets de colonisation et d'irrigation; iii) utilisation progressive de la main-d'oeuvre rurale; iv) établissement des plans d'exploitation avant un crédit contrôlé efficace et v) amélioration de la gestion à l'échelon de l'exploitation dans certaines zones.

c) Cinquième et sixième sessions du Sous-Comité consultatif du CP des problèmes économiques du riz

242. La Conférence note les rapports des cinquième et sixième sessions du Sous-Comité consultatif des problèmes économiques du riz et exprime à ce sous-comité ses remerciements pour le travail qu'il a accompli. Elle s'est, en général, félicitée des recommandations formulées par le Sous-Comité; le Délégué de l'Inde a déclaré que son gouvernement avait accepté les recommandations des deux sessions et qu'il les mettra en oeuvre.

243. Les conclusions politiques de la sixième session du Sous-Comité ont été jugées fort utiles pour les débats de la Conférence relatifs à l'incidence des plans nationaux sur les questions de produits. La Conférence demande au Directeur général de transmettre à la septième session du Sous-Comité (qui se tiendra à partir du 14 février 1963) la partie du rapport de la Conférence (Chapitre IVa) consacrée à cette question et d'attirer en particulier son attention sur les résolutions No 1/62 et 2/62 qu'elle a adoptées.

d) Groupe FAO de la noix de coco et des produits dérivés

244. La Conférence prend note avec satisfaction du rapport de la quatrième session du Groupe FAO de la noix de coco et des produits dérivés. Après avoir souligné qu'il importe surtout de trouver des débouchés dans d'autres parties du monde pour ces produits, exportés principalement de la région, la Conférence prie le Directeur général de transmettre à la prochaine session du Groupe sa Résolution No 2 en signalant particulièrement le passage invitant instamment les gouvernements des pays développés à assurer des débouchés raisonnables sur leurs marchés aux produits agricoles exportés de la région.

245. La Conférence demande au Groupe FAO de la noix de coco et des produits dérivés d'étudier la possibilité d'élargir le marché des produits à base de noix de coco par une meilleure utilisation de leur teneur en protéines, ce qui contribuerait aussi à réduire les carences protéiques de la région.

e) Réunion internationale de la FAO sur la farine de poisson et Conférence internationale de la FAO sur le rôle du poisson dans l'alimentation humaine

246. La Conférence prend note avec satisfaction du rapport de la Conférence de la FAO sur la farine de poisson qui avait été convoquée spécialement pour chercher à remédier à la situation créée par la forte augmentation de la production de farine de poisson et par l'instabilité des marchés d'exportation. La Conférence estime que la solution consiste à créer de nouvelles demandes pour ce produit.

247. La Conférence note également le rapport de la Conférence internationale de la FAO sur le rôle du poisson dans l'alimentation humaine tenue à Washington en 1961. Des spécialistes de la technologie des pêches, des nutritionnistes et des représentants de l'industrie des pêches ont participé à cette Conférence internationale et y ont fait des communications sur des sujets appropriés. La Conférence note en outre avec satisfaction que, pour donner suite, aux recommandations figurant dans le rapport, il sera publié, entre autres, un ouvrage intitulé "le rôle du poisson dans l'alimentation humaine" contenant des données propres à stimuler la consommation de poisson.

f) Séminaire sur la législation alimentaire

248. La Conférence prend note des importantes recommandations formulées à l'issue du Séminaire sur la législation alimentaire organisé à Bangkok en août 1962 sous

les auspices de la FAO. Une forte proportion de denrées alimentaires sont frelatées en raison de l'application défectueuse de la législation alimentaire, il est nécessaire d'instituer un contrôle des produits alimentaires bruts comme la viande, le poisson et la volaille; il faut aussi introduire des normes alimentaires et des systèmes de certification commerciale appropriés; enfin l'on manque de laboratoires et de techniciens à tous les échelons pour analyser les denrées alimentaires.

249. Tout en souscrivant de façon générale aux recommandations du Séminaire sur la législation alimentaire, la Conférence tient à insister spécialement sur celles qui concernent l'installation de laboratoires pour l'analyse des aliments, notamment l'établissement d'un plan de laboratoire modèle pour le contrôle des aliments, l'équipement spécial nécessaire et le recrutement et la formation du personnel destiné à ces laboratoires. La Conférence souscrit aussi à la recommandation du Séminaire préconisant d'étudier la possibilité d'organiser, à une date appropriée, sous les auspices conjoints de la FAO et de l'OMS, une réunion sur la législation et l'hygiène alimentaires.

XVII. ORIENTATION FUTURE DES TRAVAUX DE LA FAO DANS LA REGION

250. Le Représentant régional, M. Ahsan-ud-Din, a examiné l'orientation future des travaux de la FAO dans la région telle qu'elle ressort des délibérations de la Conférence; il s'est plu à constater que le débat s'était déroulé à un niveau élevé et dans une grande atmosphère de cordialité. Il a rappelé les exposés des délégations au sujet de la situation agricole de leur pays, ainsi que les nombreuses propositions formulées pour demander une aide de la FAO; le Directeur général ne manquera pas d'en tenir compte lorsqu'il établira le Programme de travail et budget du prochain exercice. Le Représentant régional a remercié les délégués d'avoir exprimé leur confiance dans l'organisation et dans ses directives, et il leur a donné l'assurance que la FAO désirait continuer à servir au mieux les intérêts des Etats Membres.

251. A son avis, les objectifs de la Campagne mondiale contre la faim ont, dans un certain sens, marqué les travaux de la Conférence; il tient à remercier les délégations de l'intérêt qu'elles ont manifesté pour la Campagne et du soutien qu'elles lui ont apporté; il se félicite de la création de comités nationaux, ainsi que des activités entreprises par ces comités. Il a souligné les buts éducatifs qui sont à la base de la Campagne; à son avis il importe de faire comprendre aux populations des pays de la région qu'en dernier ressort c'est seulement de leurs propres efforts que dépendent la suppression de la faim et l'amélioration des niveaux de vie. Il est persuadé que les gouvernements apporteront leur soutien au Congrès mondial de l'alimentation.

252. Le Représentant régional a rappelé que le Programme alimentaire mondial ONU/FAO offrait l'occasion aux Etats Membres de collaborer à la solution des problèmes alimentaires et agricoles, en particulier à la réalisation de projets dans lesquels les denrées alimentaires pourraient être utilisées pour faciliter le développement économique et social. A son avis, compte tenu des montants relativement modiques dont on dispose, la Conférence a eu raison de souligner que les projets devraient être soigneusement choisis, bien conçus, clairement définis et avoir une valeur d'exemple. Il espère que l'expérience acquise permettra à l'avenir d'entreprendre la réalisation de programmes multilatéraux plus importants.

253. Le Représentant régional a rappelé que la Conférence avait insisté sur la nécessité de coordonner l'aide reçue au titre des divers programmes d'assistance technique qui devraient être intégrés dans les plans de développement de chaque pays. Il a donné à la Conférence l'assurance que cette manière de voir était fortement partagée par la FAO et par les autres institutions spécialisées.

254. Revenant aux directives générales données par la Conférence pour les futurs travaux de la FAO, il a souligné les grands progrès qui avaient été réalisés en matière de planification agricole. Il a été heureux de constater que les Etats Membres reconnaissent pleinement la nécessité de tenir compte dans leurs plans de ceux des autres, notamment dans le cas des denrées agricoles présentant une importance fondamentale pour le commerce intra-régional. Il pense que la Conférence a pleinement compris les avantages d'une harmonisation des plans nationaux et il se félicite des mesures proposées pour mieux harmoniser les objectifs et les politiques. A son avis, les délégués ont eu raison de se préoccuper de la limitation de leurs recettes provenant de l'exportation des produits agricoles, limitation qui retarde le développement; ils ont admis à juste titre la nécessité de stabiliser les prix des produits agricoles au moyen d'accords internationaux sur les produits ou d'autres arrangements appropriés. Le Représentant régional tient à souligner l'importance particulière de la recommandation adressée aux gouvernements des pays développés pour qu'ils assurent aux produits agricoles de la région un accès raisonnable sur leurs marchés.

255. En établissant des plans nationaux, la Conférence a reconnu que certains éléments importants méritaient une attention particulière. Il est en effet très nécessaire d'obtenir le soutien des agriculteurs pour l'élaboration de ces plans puisqu'aucun plan

ne peut donner de résultat sans un tel soutien. A cet égard, il convient d'accorder beaucoup d'attention aux stimulants, au crédit (y compris le crédit contrôlé) et à la commercialisation.

256. La Conférence a souligné les effets préjudiciables que pourrait avoir la recherche d'une autarcie à tout prix; il a été clairement reconnu que les statistiques agricoles devraient être développées de façon à servir de base à une planification rationnelle. La Conférence a également estimé qu'il importait de tenir pleinement compte des considérations nutritionnelles dans l'établissement des plans nationaux. A de nombreuses reprises, il a été souligné la nécessité d'une diversification de l'agriculture et l'intérêt des aliments de protection. L'on a également insisté sur l'importance que présentent la gestion des exploitations et l'aménagement des terres et des eaux. Le Représentant régional a promis que, pour toutes ces questions, la FAO fournirait une assistance dans toute la mesure de ses ressources et qu'elle continuerait de publier les diverses études qui ont été jugées si utiles.

257. Il est heureux de noter le grand intérêt que la Conférence a attaché à la planification du développement agricole spécialement lorsque celui-ci est orienté vers l'amélioration de la productivité agricole; il a assuré la Conférence que la FAO avait la ferme intention de collaborer étroitement avec l'Institut asiatique pour le développement économique que l'on envisage de créer et qui, espère-t-il, tiendra dûment compte dans ses activités de la planification de l'agriculture.

258. Pour ce qui est de la production et de la santé animales, il est heureux de constater l'intérêt que les gouvernements attachent à la création d'un institut de la santé animale et d'un institut de la production animale, l'un et l'autre au titre du Fonds spécial. Il a remarqué que la Conférence avait accordé une attention particulière au développement de la pêche, notamment à l'étude des maladies des poissons, à l'exploration des lieux de pêche hauturière et aux méthodes de conservation du poisson. En outre, il a été souligné à maintes reprises que la formation de personnel présentait une importance capitale.

259. Dans le domaine de la foresterie, les pays ont pris d'énergiques mesures pour relever leurs objectifs de production afin de faire face à une situation critique. La demande augmente et il importe d'urgence de développer les industries forestières. Le Représentant régional a fait remarquer que, notamment dans le cas de la foresterie, la poursuite d'une politique d'autarcie ne pouvait mener à rien, comme il est surabondamment prouvé.

260. A propos de la structure agraire, il a rappelé, en détail, l'action entreprise par la FAO et qui a abouti au projet de création d'un Institut de recherche et de formation agraires en Malaisie, projet actuellement soumis à l'examen du Fonds spécial. Les gouvernements de la région ont unanimement soutenu ce projet et attendent beaucoup de sa réalisation. Le représentant régional a également évoqué le grand intérêt manifesté par les délégués au sujet des possibilités présentées par les moyens d'information de masse, notamment par la radiodiffusion rurale.

261. Il a été heureux de noter le soutien accordé aux travaux effectués par la Division mixte de l'agriculture FAO/CEAEO, notamment dans le domaine de la planification du développement agricole. Au sujet de l'organisation des travaux de la FAO dans la région, il pense que tout le monde est d'accord sur la nécessité d'un renforcement des services techniques dans la région, de façon à pouvoir fournir une aide plus effective et à combler les lacunes existantes. La Conférence désire avoir des renseignements plus détaillés sur lesquels puissent se fonder les décisions concernant le renforcement ultérieur des travaux de la FAO dans la région, peut-être par la création de bureaux supplémentaires.

262. En concluant, il a donné à la Conférence l'assurance que le Directeur général tiendrait pleinement compte de toutes les propositions faites en établissant le Programme de travail et budget pour 1964/65. Il a toutefois fait remarquer que c'est à la Conférence de la FAO qu'il appartiendra de prendre les décisions définitives et qu'il était nécessaire que les représentants des gouvernements à cette Conférence fassent clairement connaître leurs désirs.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

A. DELEGUES ET OBSERVATEURS

AUSTRALIE

Délégué : F.A. GROGAN, First Assistant
Secretary, Dept. of Primary
Industry, Canberra

Suppléants: C.S. CHRISTIAN, Member, Executive
Committee, Commonwealth Scientific
and Industrial Organization,
Melbourne

Lance JOSEPH, Third Secretary,
Australian Commission,
Singapore

Conseiller : A.J. LESLIE, Senior Lecturer
in Forest Management, School of
Forestry, University of
Melbourne, Victoria

BIRMANIE

Délégué : Ye GOUNG, Director-General,
A.R.D.C., Additional Secretary
Ministry of Agriculture and
Forestry, Rangoon

Suppléants : Khin MAUNG, Economic Botanist,
Agricultural Depart., Rangoon

Soe KLING, Deputy General
Manager, S.A.M.B. Rangoon

Soe MYINT, Assistant Executive
Officer, A.R.D.C., Rangoon

Kyaw MYINT, Executive Officer
and Agricultural Economist,
The Agricultural and Rural
Development Corporation, Rangoon

CEYLAN

Délégué : Joseph Valentine FONSEKA,
Commissioner of Agrarian Services,
Dept. of Agrarian Services,
Colombo

Suppléant : Leslie Francis TISSEVERASINGHE,
Deputy Director of Fisheries,
Department of Fisheries,
Colombo

FRANCE

Délégué : André ANGLADETTE, Inspecteur
général de recherches, Institut
de recherches agronomiques
tropicales et des cultures
vivrières, Paris

INDE

Délégué : Ram Subhag SINGH, Minister of
Agriculture, New Delhi

Suppléant : S. MULLICK, Joint Secretary,
Ministry of Food and Agriculture,
New Delhi

Adjoint : M.S. PAWAR, Deputy Agricultural
Commissioner, New Delhi

Ragavan NAIR, Ministry of
Agriculture, New Delhi

INDONESIE

Délégué : Soesilo H. PRAKOSO, Department of
Agriculture and Agrarian Affairs,
Djakarta

Suppléants : Hasanuddin S. ANIN, Director,
Directorate of Animal Husbandry,
Djakarta

Zainal ARIFIN, Director,
Directorate of Animal Husbandry,
Djakarta

Adjoint : I. JASIN, Economic Attaché, Embassy
of the Republic of Indonesia,
Kuala Lumpur

JAPON

Délégué : Mitsugi YAMASHITA, Counsellor,
Minister's Secretariat, Ministry
of Agriculture and Forestry, Tokyo

Suppléant : I. ARIYOSHI, Second Secretary of
Japanese Embassy, Kuala Lumpur

Adjoint : Marehito IKEDA, Technical Official,
Minister's Secretariat, Ministry
of Agriculture and Forestry, Tokyo

Conseiller : Tetsuo WATANABE, Adviser, Foreign
Affairs Ministry, Tokyo

COREE

Délégué : In Woo LEE, Director, Agricultural
Administration Bureau, Ministry of
Agriculture and Forestry, Seoul

Suppléant : Kyu Song BAE, Chief, Food Adminis-
tration Division, Ministry of
Agriculture and Forestry, Seoul

Adjoint : Hae Hon JONG, Official, Ministry
of Foreign Affairs, Seoul

LAOS

Délégué : Keo VIPHAKONE, Secrétaire d'Etat à
la Prévoyance sociale, Ministère
de la Prévoyance sociale, Vientiane,
Laos

Adjoint : Tiao Somsavath VONGKOTH, Directeur
de l'Agriculture, Vientiane

Expert : Bouaphat CHANTHAPANYA, Directeur
Service des forêts, Vientiane

MALAISIE

Délégué : ABDUL AZIZ BIN ISHAK, Minister of
Agriculture and Cooperatives,
Kuala Lumpur

Suppléant : ZAINAL ABIDIN BIN RAJA HAJI TACHIK,
Acting Permanent Secretary, Ministry
of Agriculture and Cooperatives,
Kuala Lumpur

MALAYSIA

Adjoints :

MOHAMAD BIN JAMIL, Director of
Agriculture, Ministry of Agriculture
and Cooperatives, Kuala Lumpur

JOHARI BIN HAJI MOHAMAD DAUD,
Director of Veterinary Services,
Ministry of Agriculture and
Cooperatives, Kuala Lumpur

SOONG MIN KONG, Director of
Fisheries, Ministry of Agriculture
and Cooperatives, Kuala Lumpur

MOHAMAD ALWY BIN HAJI SULEIMAN,
Chief Conservator of Forests,
Division of Forestry, Ministry of
Agriculture and Cooperatives,
Kuala Lumpur

MOHAMED HUSSEIN IBRAHIM, Commissioner
for Cooperatives Development,
Ministry of Agriculture and
Cooperatives, Kuala Lumpur

Selvadurai SINNATHAMBY, Commissioner
for Agricultural Census, Ministry
of Agriculture and Cooperatives,
Kuala Lumpur

Hong Chiew OW YANG, Deputy Director,
Drainage and Irrigation Division,
Ministry of Agriculture and
Cooperatives, Kuala Lumpur

SHABDIN BIN MOHAMAD HASHIM,
Deputy Chairman, Rural and Indus-
trial Development Authority,
Kuala Lumpur

Richard William KELLY, Deputy
Controller, Trade Division,
Ministry of Commerce and Industry,
Kuala Lumpur

BASIR BIN ISMAIL, State Agricul-
tural Officer, Department of
Agriculture, Johore Bharu, Johore

AHMAD YUNUS, Senior Entomologist,
Department of Agriculture,
Kuala Lumpur

MALAISIE

SULAIMAN BIN ABDULLAH, Assistant Secretary, Economic Planning Unit, Prime Minister's Department, Kuala Lumpur

Datin Lady THOMSON, Senior Nutrition Officer, Institute for Medical Research, Kuala Lumpur

R.P. JEGARAJ, Assistant Secretary, Ministry of Rural Development, Kuala Lumpur

NIK MOHAMAD SALLEH, Assistant Controller, Trade Division, Ministry of Commerce and Industry, Kuala Lumpur

ABDULLAH BIN ABDUL KADIR, Assistant Controller, Ministry of Commerce and Industry, Kuala Lumpur

A.R. FERNANDEZ, Senior Assistant Controller, Trade Division, Ministry of Commerce and Industry, Kuala Lumpur

MOHAMED ISMAIL BIN MOHAMED NOOR, Assistant Controller, Trade Division, Ministry of Commerce and Industry, Kuala Lumpur

PAYS-BAS

Délégué : Benno.WESTENBERG, Agricultural Attaché Royal Netherlands Embassy, New Delhi

Conseiller : Gerardus Jacobus Antonius TERRE, Director N.E.D.E.R.F., Utrecht

NOUVELLE-ZELANDE

Délégué : Bruce Macdonald BROWN, First Secretary, New Zealand High Commission, Kuala Lumpur

Suppléant : William Laurie MIDDLEMASS, New Zealand Government Trade Commissioner, Kuala Lumpur

PAKISTAN

Délégué : Ahmed BARKAT, Agricultural Attaché
Pakistan Embassy, Rome

Suppléant : Abdul ALIM, Economic Botanist.
Dacca

PHILIPPINES

Délégué : Esteban S. PICZON, Under Secretary,
Department of Agriculture and
National Resources, Diliman,
Quezon City

Suppléant : Anacleto CORONEL, Director Animal
Industry, Bureau of Animal
Industry, Manila

Adjoint : Julian BULANADI, Chief Agricultural
Engineer, Bureau of Plant Industry,
Manila

THAILANDE

Délégué : M.R. Chakratong TONGYAI, Under-
Secretary of State for Agriculture,
Ministry of Agriculture, Bangkok

Suppléants : Sala DASANANDA, Director-General,
Rice Department, Bangkok

Siribongse BOON-LONG, Officer,
FAO National Committee, Ministry
of Agriculture, Bangkok

Adjoints : Siri SUBHARNGKASEN, Chief
Veterinary Officer, Livestock
Development Department, Bangkok

Chakr PICHAI RONARONG SONGKRAM,
Deputy Director-General, Department
of Livestock Development, Ministry
of Agriculture, Bangkok

Choowongse DHANOMKULBUTRA, Chief,
Division of Agricultural Economics,
Ministry of Agriculture, Bangkok

Vibul STHITIRAT, Chief of Division,
Division of Foreign Agricultural
Relations, Ministry of Agriculture,
Bangkok

ROYAUME-UNI

- Délégué : Donald RHIND, Adviser on Agricultural Research, Department of Technical Cooperation, London
- Suppléant : N.M. GARRARD, Commonwealth Liaison Officer, National Institute Agricultural Engineering, Bedford
- Adjoint : Edward Joseph Hartley BERWICK, Director of Agriculture, N. Borneo
- Philip Cecil CHAMBERS, Director of Agriculture and Forestry, Department of Agriculture and Forestry, Kowloon, Hong-Kong
- James COOK, Director of Agriculture, Department of Agriculture, Kuching, Sarawak
- John Norman MCKELVIE, British Trade Commissioner, Kuala Lumpur

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

- Délégué : Quentin M. WEST, Chief, Far East Analysis Branch, US Department of Agriculture, Washington
- Suppléant : H. Kent GOODSPEND, Second Secretary American Embassy, Kuala Lumpur
- Conseiller : Q. Martin MORGAN, Agricultural Attaché American Embassy, Kuala Lumpur

VIET-NAM

- Délégué : TRAN KIM PHUONG, Chargé d'Affaires, Ambassade du Viet-Nam, Kuala Lumpur
- Suppléant : DOAN MINH QUAN, Chef du Service rizicole, Département des affaires rurales, Saïgon

NATIONS UNIES

- Délégué : MOHINDER SINGH, Chef par intérim de la Division de l'agriculture CEAEO/FAO, Bangkok

FONDS SPECIAL/BUREAU D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Représentant : A. VAIDYANATHAN, Représentant régional
pour le sud-est asiatique,
Kuala Lumpur

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA
SCIENCE ET LA CULTURE

Représentant : Abdul F.M.K. RAHMAN, Directeur
régional pour l'Asie, Bangkok

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Représentant : W.W. YUNG, Représentant régional,
Singapour

OBSERVATEURS

FEDERATION MONDIALE DES ANCIENS COMBATTANTS

E.J. TAVANLAR, Fédération mondiale des anciens combattants, Bangkok

ASSOCIATION DES AGRICULTEURS

H.AHMAD B.H. ABDULLAH, Association des agriculteurs, Johore.

B. SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Représentant régional du Directeur général	M. Ahsan-ud-Din
Secrétaire	M. Warde-Jones
Secrétaire adjoint	M. Peebles
Fonctionnaire chargé des comptes rendus	M. Nehemiah
Traducteurs/réviseurs	M. Roland-Gosselin
	M. Lafrance
Fonctionnaire chargé des documents	Mme Mortera
Fonctionnaires chargés de l'information	M. Mulgrue M. Day
Secrétaires	Mlle Dingley Mlle Bernard Mlle Almagia M. Nana

C. PERSONNEL DE LA FAO

M. B.R. Sen, Directeur général
M. F. Weisl, Sous-Directeur général
M. Finn
M. Krishnaswamy
M. Schickele
M. Aung Din
M. Abbott
M. Bantegui
M. Chang
M. Cochrane
M. Cockrill
M. Day
M. De
M. Ellington
M. Fugalli
M. Jacoby
M. Kahane
M. Loerbrooks
M. Mulgrue
M. Parthasarathy
M. Thielebein
M. Westoby

D. Fonctionnaires de l'administration malaise

Inche Abdul Rahman bin Hamidon - Fonctionnaire principal chargé
de la Conférence (Secrétariat malais)

Inche Raslan bin Datu Abdullah - Secrétaire du Comité d'orga-
nisation (Secrétariat malais)

E. Président du Conseil de la FAO - M. Louis Maire

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR DE LA SIXIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO
POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

Kuala Lumpur, Malaisie, 15-29 septembre 1962

A. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président et des Vice-Présidents
3. Adoption de l'ordre du jour

B. LE TRAVAIL DE LA FAO DANS LA REGION ET LA SITUATION DE
L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

4. Tendances et objectifs des travaux de la FAO en Asie et en Extrême-Orient. Exposé du Directeur général
5. Examen de la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région. Déclarations des délégués

C. QUESTIONS DE POLITIQUE GENERALE QUE POSE LE DEVELOPPEMENT DE
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

6. Planification du développement agricole dans la Région
 - a) Incidence des plans nationaux actuels sur les questions de produits, compte tenu des perspectives mondiales et, plus particulièrement, des problèmes commerciaux et de l'expansion économique de la région.
 - b) Autres grands problèmes liés à la planification du développement agricole.
 - c) Problèmes statistiques de la planification.
 - d) Utilisation rationnelle de l'aide extérieure:
 - i) Programmes de coopération technique
 - ii) Programme alimentaire mondial
7. La Campagne contre la faim dans ses rapports avec le développement économique, et le Congrès mondial de l'alimentation.
8. Contribution des plans de mise en valeur des terres et des eaux à l'accélération du progrès économique.
9. Accroissement de la production de légumineuses à grains et de légumes en vue de l'amélioration des régimes alimentaires.
10. Rôle du crédit contrôlé dans les programmes de développement rural.
11. Développement des industries animales dans la région.

D. ACTIVITES DE LA FAO EN ASIE ET EN EXTREME-ORIENT QUI NE SONT PAS TRAITEES
SOUS D'AUTRES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR ET QUI APPELLENT DES INSTRUCTIONS
DE LA CONFERENCE OU UNE ACTION DES GOUVERNEMENTS

12. Suite donné aux recommandations de la cinquième Conférence régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient.
13. Ressources forestières et développement économique.
14. L'Organisation des recherches sur les pêches dans ses rapports avec le développement économique.
15. Rapport sur les travaux de la Division de l'agriculture FAO/CEAEO.
16. Information agricole.
17. Organisation du travail de la FAO dans la région.
18. Problèmes de politique découlant des rapports de diverses réunions et enquêtes:
 - a) Huitième session de la Commission internationale du riz.
 - b) Première session du Groupe de travail régional de la gestion des exploitations.
 - c) Cinquième et sixième sessions du Sous-Comité consultatif CP des problèmes économiques du riz.
 - d) Quatrième session du Groupe FAO de la noix de coco et des produits dérivés.
 - e) Réunion internationale FAO sur la farine de poisson, (Rome, mars 1961) et Conférence internationale FAO sur le rôle du poisson dans l'alimentation humaine (Washington, septembre 1961).

E. AUTRES QUESTIONS

19. Orientation future des travaux de la FAO dans la région.
20. Adoption du rapport.

ANNEXE III

DOCUMENTS DE TRAVAIL

SIXIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

Kuala Lumpur, 15-29 septembre 1962

FERC 62/1 Ordre du jour provisoire

- 1a Ordre du jour annoté
- 2 Examen de la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région
- 3 Incidence des plans nationaux actuels sur les questions de produits, compte tenu des perspectives mondiales et, plus particulièrement, des problèmes commerciaux et de l'expansion économique de la région
- 4 Autres grands problèmes liés à la planification du développement agricole
- 5 Problèmes statistiques de la planification
- 6a Utilisation rationnelle de l'aide extérieure - Programmes de coopération technique
- 6b Utilisation rationnelle de l'aide extérieure - Programme alimentaire mondial
- 7 La Campagne contre la faim dans ses rapports avec le développement économique, et le Congrès mondial de l'alimentation
- 8 Contribution des plans de mise en valeur des terres et des eaux à l'accélération du progrès économique
- 9 Accroissement de la production de légumineuses à grains et de légumes en vue de l'amélioration des régimes alimentaires
- 10 Rôle du crédit contrôlé dans les programmes de développement rural
- 11 Développement des industries animales dans la région
- 12 Suite donnée aux recommandations de la cinquième Conférence régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient
- 13 Ressources forestières et développement économique
- 14 L'organisation des recherches sur les pêches dans ses rapports avec le développement économique
- 15 Rapport d'activité de la Division mixte de l'agriculture FAO/CEAEO

FERC 62/16 Information agricole

- 17 Organisation du travail de la FAO dans la région
- 18 Problèmes de politique découlant des rapports de diverses réunions et enquêtes
- 18a Huitième session de la Commission internationale du riz
- 19 Première session du Groupe de travail régional de la gestion des exploitations

Documents d'information:

FERC 62/ INF/2 Liste provisoire des délégués et observateurs

- 3 Presentation and report time-table (en anglais seulement)
- 4 Liste des documents

ANNEXE IV

RECOMMANDATIONS ADRESSEES AUX ETATS MEMBRES ET A LA FAO

A. LA CONFERENCE RECOMMANDE AUX ETATS MEMBRES:

1. de tenir dûment compte de la nécessité d'améliorer la productivité par l'application de méthodes de production plus efficaces, et de revoir leurs plans nationaux de façon à encourager l'utilisation de chaque type de sol pour la culture des produits qui économiquement lui conviennent le mieux;
2. d'assurer, dans les pays développés, sur leurs marchés des débouchés raisonnables aux produits agricoles de la région;
3. a) de tenir compte des plans des autres pays en établissant ou en révisant leurs plans nationaux;
b) de prendre des mesures pour stabiliser les prix des produits agricoles dans le cadre des accords internationaux sur les produits ou d'autres arrangements appropriés;
4. de participer à la réunion technique qui doit se tenir, en 1963, sur les aspects des politiques des prix intéressant la commercialisation;
5. a) d'utiliser avec efficacité les divers programmes d'assistance technique, ce qui exige un système approprié de coordination à l'intérieur du pays;
b) de coordonner les programmes d'aide avec le plan de développement du pays et de les intégrer à celui-ci;
6. d'examiner la possibilité d'entreprendre des enquêtes sur les ressources en main d'oeuvre technique et de demander à la FAO de leur prêter toute l'aide possible à cet égard;
7. de souligner les aspects de la Campagne relatifs à l'éducation et à l'information;
8. de prendre toutes mesures utiles pour participer de façon complète au Congrès mondial de l'alimentation et les a instamment priés de tenir des congrès nationaux de l'alimentation avant le Congrès mondial de l'alimentation qui aura lieu en 1964;
9. a) de revoir leurs objectifs de production forestière en tenant compte des besoins régionaux, des possibilités d'exportations extra-régionales et des nouvelles techniques de production intensive du bois actuellement mises au point;
b) de prendre, en matière de personnel et dans les domaines administratif, législatif et financier, des mesures appropriées pour aménager le patrimoine forestier de manière que les forêts puissent remplir leur fonction protectrice et répondre aux besoins futurs en bois;
c) de créer, là où il n'en existe pas encore, un dispositif approprié pour la planification à moyen et à long terme du développement des forêts et des industries forestières;

10. d'examiner l'opportunité d'encourager les universités, les collèges et les instituts appropriés de recherche à entreprendre sur la pathologie des poissons des études fondamentales qui puissent conduire à des méthodes pratiques pour prévenir et guérir ces maladies et lutter contre elles;

et elle a invité le Conseil indo-pacifique des pêches à:

- i) s'associer lui-même étroitement à ces efforts,
 - ii) faire tout ce qui est en son pouvoir pour encourager ces études,
 - iii) donner des avis sur l'application pratique des résultats de ces études;
11. à adopter les recommandations du Sous-comité consultatif CP des problèmes économiques du riz.

B. RECOMMANDATIONS ADRESSEES AU DIRECTEUR GENERAL

LA CONFERENCE RECOMMANDE:

1. A la FAO de mettre sur pied, si possible avec le concours de la CEAEO, un organe pouvant servir de tribune où les pays de la région pourraient comparer et examiner leurs plans nationaux.
2. Au Directeur général de continuer son étude concernant les répercussions de l'intégration économique dans les autres régions sur les marchés existants pour les produits agricoles exportés par la région, et en outre:
 - a) De publier périodiquement des analyses analogues des plans agricoles des pays de la région et d'étudier leurs incidences réciproques;
 - b) De convoquer, si possible conjointement avec la CEAEO, un groupe de travail composé d'experts en planification provenant des pays de la région pour examiner ces analyses en vue de mieux harmoniser les objectifs et les politiques dans le secteur agricole afin de:
 - c) Fournir une assistance technique en matière de planification agricole et d'analyse de produits aux pays qui en font la demande;
 - d) Publier périodiquement des études sur les marchés internationaux de produits;
 - e) Continuer à mettre à jour les projections concernant les produits;
 - f) Convoquer une réunion d'experts dans la région en vue d'étudier les travaux accomplis dans celle-ci dans le domaine des projections relatives aux produits et d'améliorer les techniques à employer pour l'établissement de ces projections.
3. Au Directeur général de la FAO de prendre l'initiative:
 - a) de patronner, avec le concours des Gouvernements et des autres organismes intéressés, une enquête approfondie sur la commercialisation dans les divers pays de la région et notamment sur le crédit et les coopératives de commercialisation, etc.
 - b) d'aider à organiser des centres nationaux de formation en matière de commercialisation,
 - c) de mettre sur pied un groupe consultatif sur la commercialisation ou un dispositif analogue pour promouvoir des méthodes appropriées de formation et fournir les autres services nécessaires.
4. Au Directeur général de rechercher des mesures appropriées permettant d'aider les pays de la région à mettre au point des programmes nutritionnels à court et à moyen terme destinés à répondre à des considérations nutritionnelles fondées sur des objectifs réalisables dans le cadre de leurs plans généraux de développement.

5. Au Directeur général d'examiner la possibilité de créer un organisme approprié pour aider les pays à mettre au point leur système de statistiques agricoles et d'enquêtes de consommation alimentaire.
6. Au Directeur général
 - a) d'organiser un séminaire régional pour les administrateurs et fonctionnaires principaux chargés de l'exécution des programmes d'assistance technique afin de bien leur faire connaître les différents processus concernant les programmes, la planification et l'exécution, ainsi que les règles d'administration des divers programmes;
 - b) d'examiner la possibilité de publier une brochure appropriée qui exposerait les caractéristiques et le rôle des différents types de programme dont s'occupe la FAO.
7. Au Directeur général d'organiser en 1964, pour l'Asie et l'Extrême-Orient, une réunion technique sur la production de légumineuses améliorées.
8. Au Directeur général d'examiner la possibilité de nommer un spécialiste des légumineuses alimentaires au Bureau régional de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient.
9. Etant donné le besoin urgent d'une planification intégrée en matière de mise en valeur des terres et des eaux, que les divers spécialistes du Bureau régional de la FAO de Bangkok collaborent en équipe et conseillent les Gouvernements des Etats Membres qui en font la demande.
10. Au Directeur général de fournir un spécialiste régional des méthodes d'irrigation et des installations de drainage.
11. Au Bureau régional de la FAO à Bangkok d'aider les Etats Membres qui en font la demande à organiser des centres nationaux de formation en matière de vulgarisation à établir les plans de projets pilotes en matière de vulgarisation.
12. Que soit examiné la possibilité de conclure une Convention sur la réglementation du contrôle sanitaire du bétail en s'inspirant de la Convention phytosanitaire pour l'Asie du sud-est.
13. A la FAO, d'organiser une réunion technique dans un proche avenir sur la diagnostic différentiel de la peste bovine.
14. Au Directeur général de prévoir, le plus tôt possible, dans le Programme ordinaire, la nomination:
 - a) d'un vétérinaire régional
 - b) d'un expert régional de la production animale, et a recommandé en outre, qu'en attendant que ces postes puissent être inscrits dans le Programme ordinaire, ils soient pourvus au titre du PEAT, étant donné l'urgence des besoins actuels.

15. Au Directeur général d'organiser, au titre du PEAT, en 1965/66, ou plus tôt si d'autres crédits sont disponibles, un Centre régional sur la colonisation des terres.
16. Au Directeur général:
 - a) de suivre les tendances nationales de l'économie des forêts et du bois de la région et de publier de temps à autre une analyse approfondie de ces tendances en soulignant leurs incidences régionales et mondiales;
 - b) de mettre davantage l'accent, en établissant son programme de travail futur, sur le besoin d'introduire dans les pays tropicaux une foresterie intensive et à haut rendement moyennant l'accroissement de la productivité dans les forêts naturelles et la constitution de plantations d'essences à croissance rapide;
 - c) d'aider les pays de la région à améliorer leurs méthodes de planification du développement des forêts et des industries forestières:
 - i) en préparant des manuels et du matériel didactique appropriés,
 - ii) en organisant des centres de formation, et
 - iii) en fournissant des experts dans le cadre de l'assistance l'assistance technique aux pays qui en font la demande.
17. Au Conseil indo-pacifique des pêches d'examiner à sa prochaine session la question de la culture de la crevette géante d'eau douce.
18. Au Directeur général d'examiner la possibilité de créer, au titre du PEAT, des centres régionaux de formation en matière de pêche, en vue spécialement de former des moniteurs et de mettre au point les méthodes d'instruction.
19. Au Directeur général d'examiner la possibilité d'obtenir la collaboration de l'UNESCO pour fournir aux universités, collèges et instituts de recherche une aide leur permettant d'accroître leurs moyens pour entreprendre en matière de pathologie des poissons des études fondamentales sur lesquelles puisse se fonder une action pratique dans le domaine de la prophylaxie et de la guérison des maladies des poissons.
20. Que soit organisé au titre du PEAT, pour un groupe de pays, un projet sur la formation en matière de méthodes statistiques, notamment du point de vue de la commercialisation et de la distribution du poisson.
21. Au Directeur général :
 - a) d'organiser le plus tôt possible, et de préférence au début de 1963, un centre de formation sur la radiodiffusion agricole pour la région de l'Asie et de l'Extrême-Orient et

- b) de mettre sur pied des centres de formation sur la radio-diffusion rurale et agricole,
 - c) de prendre des dispositions pour fournir aux pays qui en font la demande du matériel d'information agricole approprié,
 - d) d'aider les Gouvernements des Etats Membres à améliorer leurs services d'information agricole.
22. A la FAO d'examiner la question de la participation à la CIR des pays producteurs de riz d'Amérique latine et d'Afrique, les résultats de cet examen devant être communiqués à la prochaine Conférence de la FAO.
23. Au Directeur général d'entreprendre au début de 1963 une enquête sur les travaux relatifs à la gestion des exploitations dans la région et qu'elle en transmette les résultats aux Gouvernements des Etats Membres.
24. A la FAO d'entreprendre une étude comparative des coûts résultant a) de la création d'un nouveau bureau sous-régional b) du renforcement des bureaux actuels par des spécialistes afin d'améliorer les services rendus à l'ensemble de la région et c) de la division de l'ensemble de la région en zones moins compactes compte tenu des facteurs géographiques et sociaux et des autres considérations pertinentes.
25. Au Directeur général d'organiser des centres nationaux de perfectionnement sur la gestion des exploitations dans les pays qui en feraient la demande.
26. Au Directeur général de transmettre à la septième session du Sous-comité consultatif du CP sur les problèmes économiques du riz le chapitre IV(a) du rapport de la sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient, en appelant particulièrement son attention sur les résolutions No 1/62 et 2/62.
27. Au Directeur général de transmettre à la cinquième session du Groupe FAO de la noix de coco et des produits dérivés la résolution No 2/62, en appelant particulièrement son attention sur le passage qui prie instamment les Gouvernements des pays développés d'assurer des débouchés raisonnables sur leurs marchés aux produits agricoles exportés de cette région.
28. Au Groupe FAO de la noix de coco et des produits dérivés d'étudier la possibilité d'élargir le marché des produits à base de noix de coco moyennant une meilleure utilisation des protéines qu'ils contiennent.
29. La Conférence a souscrit aux recommandations:
- a) de la Troisième réunion sur la production et la santé animales en Extrême-Orient tenue à Bangkok en décembre 1961,
 - b) de la Première session du Groupe de travail régional sur la gestion des exploitations,
 - c) du Sous-Comité consultatif CP des problèmes économiques du riz,
 - d) du Séminaire sur le contrôle législatif des aliments organisé à Bangkok et de la Sixième session C.F.A.P.

